

Faculté de philosophie, arts et lettres

Exigence et construction d'une philosophie des lieux

Regards croisés à l'aune de l'enjeu climatique

Auteur : Degrève Noah

Promoteur : Professeur Marc Maesschalck

Année académique : 2025-2026. Master (60) en Philosophie

Déclaration sur l'honneur, mémoires/TFE de la Faculté de philosophie, arts et lettres, UCLouvain

Je déclare qu'il s'agit d'un travail original et personnel, que toutes les sources référencées ont été indiquées dans leur totalité et ce, quelle que soit leur provenance, et que l'utilisation des outils d'intelligence artificielle est conforme aux consignes générales d'utilisation publiées par l'UCLouvain et disponible à cette adresse :

<https://cdn.uclouvain.be/groups/cms-editors-p1/portail/reglement/Consignes-ChatGPTversion-etudiante.pdf?itok=SebXXm87>

Je suis conscient·e que le fait de ne pas citer une source, de ne pas la citer clairement et complètement, de ne pas annoncer dans une partie spécifique en début du mémoire l'utilisation que j'ai faite des outils d'intelligence artificielle ou de les utiliser de manière contraire à ce qui est prévu dans la note institutionnelle constituent des irrégularités graves au regard du [Règlement des études et des examens de l'Université catholique de Louvain](#) (Chapitre 4, section 7, article 107 à 114) au sein de l'Université. J'ai notamment pris connaissance des risques de sanctions académiques et disciplinaires encourues.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur ne pas avoir commis de plagiat ou toute autre forme de fraude et de n'avoir pas utilisé les outils d'intelligences artificielles en dehors de ce qui est accepté à l'UCLouvain.

Nom, Prénom : Noah Degrève

Date : 15/08/2026

Signature de l'étudiant·e :



Faculté de philosophie, arts et lettres

Exigence et construction d'une philosophie des lieux

Regards croisés à l'aune de l'enjeu climatique

Auteur : Degrève Noah
Promoteur : Professeur Marc Maesschalck
Année académique 2025-2026 Master (60) en Philosophie

Table des matières

Introduction. Qu'est-ce qu'une philosophie des lieux, et quel en sont les enjeux ?	6
CHAPITRE I. Développer une philosophie des lieux à partir de Helmer	14
1. Qu'est-ce qu'une philosophie des lieux ?	14
1. Le lieu, l'espace, et le territoire	16
2. Le lieu et nous	19
3. Faire-lieu : par quels moyens ?.....	26
CHAPITRE II. Non-lieux et lieux invisibilisés.....	30
1. Le non-lieu et la question du décentrement.....	30
2. Etude de cas : l'autoroute, entre non-lieu et invisibilisation	37
3. L'invisibilisation des composantes des territoires : du non-lieu à la périphérie	42
CHAPITRE III. L'aménagement territorial : logiques et problématiques	47
1. Lieux et aménagements territoriaux en milieu urbain	47
1. Aménagements urbains et sociétés	52
2. Etude de cas : La périurbanisation aux Etats-Unis.....	56
3. Quel rôle pour l'aménagement territorial ?	61
CHAPITRE IV. L'accaparement capitaliste des lieux	63
1. Le concept de lieu comme unificateur : le cas de la guerre de l'eau entre le Mexique et les Etats-Unis	63
2. L'accaparement capitalise des ressources : le lieu-ressource	68
3. Ressources, paradigme extractiviste et résistances	73
CHAPITRE V. Se réapproprier le lieu : pratique du commun et filtre méta-éthique	80
1. Difficultés de la réappropriation des lieux.....	80
1. Le rôle du commun dans la réappropriation territoriale	84
2. La réappropriation par l'éthique	88
3. L'éco-centrisme comme proposition éthique	94
Conclusion. Oser le changement de paradigme, de la prise de conscience à l'action.	97
Bibliographie	102
Annexes. Cartes illustratives mentionnées en notes de bas de page	

Introduction. Qu'est-ce qu'une philosophie des lieux, et quel en sont les enjeux ?

Le mois de juillet 2026 a été classé comme le mois le plus chaud jamais enregistré par les relevés en France. En ce début août, nous vivons actuellement la quatrième vague de chaleur notable qui touche l'Europe occidentale¹. Partout, de graves conséquences attribuées à cet épisode de chaleur se révèlent : feux de forêts, sécheresses inédites, manque de rendements agricoles et décès pour les personnes vulnérables. A l'heure où nous écrivons ces lignes, la situation n'est pas en voie de s'améliorer, et de nouvelles menaces guettent les contrées de l'Europe (pénuries d'eau, pénuries d'énergie, transport fluvial rendu caduc, mauvaises récoltes, etc.).

D'un point de vue plus général, les onze dernières années (de 2015 à 2025) ont été les onze années les plus chaudes jamais enregistrées depuis le début des relevés météorologiques. Pour la première fois depuis trois années consécutives, la moyenne des températures mondiales a dépassé les 1,5°C de réchauffement par rapport au début de l'ère industrielle².

Nous savons maintenant depuis des dizaines d'années que le réchauffement climatique est devenu une réalité physique, démontrée scientifiquement³. Nous savons aussi quelles en sont ses causes, pour la majeure partie dues à nos activités humaines et à nos émissions de gaz à effet de serre. Nous pouvons également prévoir quels sont ses effets, en fonction de l'augmentation de la température subie. Le monde scientifique alerte la société civile depuis des dizaines d'années face à la gravité et à la dangerosité de la situation pour nos sociétés.

Pourtant, face à cela, la réaction de nos sociétés est timide, et n'est plus que probablement pas à la hauteur des enjeux qui nous attendent. On ne peut nier que des processus de changements ont été entrepris (des programmes de réduction des gaz à effet

¹ Cf. Copernicus climate change service, *Climate Bulletin : July 2026*, Copernicus Climate Change Service, 10 août 2026.

² Cf. Organisation météorologique mondiale (OMM/WMO). *State of the Global Climate 2025*, World Meteorological Organization, Genève, 23 mars 2026.

³ En 2023, le GIEC énonce clairement dans son rapport le lien entre les activités humaines et leur contribution à participer aux processus de dérèglements climatiques. Cf. GIEC, *Climate Change 2023 : Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. IPCC, Geneva, 2023.

de serre ont été lancés), mais ceux-ci peuvent difficilement s'accomplir dans notre contexte socio-économique actuel. Il existe une tension fondamentale entre les leviers sur lesquels repose notre système, et les objectifs de transition qui sont réclamés le défi climatique.

Le principal défi se joue au niveau sociétal. La question est simple : par quels mécanismes pourrions-nous susciter de l'action positive en faveur des changements qui doivent advenir ? En d'autres termes, il s'agirait de savoir quels sont les leviers que nous pouvons mobiliser pour susciter des changements à tous les niveaux (individuels et structurels).

Dans le cadre de ce travail, nous soutiendrons que le développement d'une philosophie des lieux peut aider à reprendre en main les enjeux liés à la problématique climatique. La question que nous allons traiter sera donc toujours comprise comme étant en relation avec le contexte systémique dans lequel nous nous insérons, et les réponses que nous donnerons auront pour objectif principal de mettre en lumière les postures, les attitudes et les concepts qui permettent de constituer des éléments de réponse à la problématique de l'inaction.

Précisons d'emblée ce que recouvre le concept de lieu que nous allons mobiliser tout au long de ce travail. A première vue, le lieu est une notion vaste et multidimensionnelle. Il peut être utilisée dans de nombreuses disciplines pour évoquer certains aspects de la réalité sous des angles différents. Ainsi, le lieu est intuitivement d'emblée un sujet géographique. En effet, c'est d'ailleurs l'objet principal de cette science, à savoir la manière de se rapporter à la Terre. Dans ce contexte, on parle principalement du lieu pour se référer à la manière dont nos sociétés évoluent par rapport à lui.

Le lieu peut également être un indicateur social ou un mot de grammaire employé pour désigner des réalités bien précises. Ainsi, on peut par exemple parler de lieu social dans la sociologie, ou encore parler de non-lieux lorsque l'on ne donne pas de suite à un procès de justice. Le terme a par ailleurs souvent été accompagné de préfixes qui l'amène à essayer de décrire de nouvelles réalités complexes (non-lieux, hyper-lieux, lieu-dit, etc.)

Le lieu peut être enfin un espace purement concret, duquel émane une quantité de propriétés que l'on peut mesurer ou quantifier, mais peut être aussi cette entité abstraite que l'on désigne dans le sens commun pour parler d'un endroit précis : on parle par exemple de la Belgique, d'un nom de rue ou d'un endroit historique pour désigner un lieu

ou un regroupement de lieux. Il a donc d'emblée une portée le clivage traditionnel entre localité et universalité. Le lieu est à la fois la maison que nous habitons, la commune qui fédère notre administration, la région, le pays, le continent, l'hémisphère, et même la planète Terre.

A travers chacune de ces dimensions qui seront toutes importantes dans le cadre de notre travail, nous verrons en quoi le lieu, malgré la pluralité avec laquelle on peut l'aborder, peut être un concept éminemment pertinent pour notre société contemporaine. Sa plurivocité peut être aussi bien une force qu'une faiblesse. Il est capable d'être utilisé et approprié pour parler d'une multitude de contextes différents, mais l'on peut parfois perdre en rigueur et rester assez abstrait lorsqu'on s'emploie à en parler. L'objet de ce travail sera donc de délimiter sa portée dans un cadre bien défini : celui des enjeux liés au réchauffement climatique.

Ainsi, le point de départ de ce travail se réfère d'abord et avant tout à la problématique climatique, et à la manière dont les hommes s'y rapportent. Notre question sera avant tout anthropologique, et tentera de répondre à un défi pratique en philosophie de l'action : à savoir comment susciter une (ré)action qui est à la hauteur de l'enjeu climatique ?

Par enjeu climatique, nous n'entendons pas seulement une manière purement mathématique de rester en dessous des trajectoires statistiques prévues pour limiter ses effets, mais nous voulons plutôt l'aborder via le prisme d'un changement progressif des conjectures systémiques actuelles dans le but de dériver progressivement vers l'avènement d'une société juste et durable, et pleinement inscrite dans les limites de son environnement⁴.

De nos jours, le grand public est de manière générale bien averti quant à la problématique climatique. Toutefois, les actions qui devraient découler d'une telle prise de conscience ne se manifestent pas nécessairement. Pire, et parce que les problèmes ne nous concernent encore que très peu compte tenu de la répartition inégale des effets du réchauffement climatique sur Terre – les pays les moins émetteurs de polluants étant aussi ceux le plus touchés par les effets du réchauffement⁵ – nous restons dans un certain déni, ou nous remettons à plus tard la problématique climatique. A cet effet, un récent sondage

⁴ Un concept majeur qui ne sera pas directement abordé dans notre mémoire mais qui soutient également le fil de notre réflexion est celui des limites planétaires. A ce sujet, cf. Rockström, J. et al., « A safe operating space for humanity », in *Nature*, n°461, 2009, pp. 472-475.

⁵ Ritchie, H. « Global inequalities in CO₂ emissions », (en ligne), sur *OurWorldinData.org*, 2023, URL : [Global inequalities in CO2 emissions | Our World in Data](https://ourworldindata.org/global-inequalities-in-co2-emissions)

de la RTBF montrait que le climat ne figurait plus parmi les principales préoccupations des Belges. Il arrivait en effet derrière les considérations économiques et géopolitiques, ce qui n'est pas si étonnant étant donné le traitement de l'information vis-à-vis de ces questions.

Au niveau international, nous ne sommes guère mieux. Là où pratiquement l'ensemble des pays devraient redoubler d'efforts pour atténuer les causes qui contribuent le plus activement au réchauffement climatique (et notamment concernant les émissions de gaz à effet de serre), on constate que ces dernières sont toujours en constante évolution⁶, et ce malgré le retour réflexif et forcé de la pandémie de Covid-19 qui avait pourtant réussi à faire baisser les émissions. Rester dans un palier de réchauffement entre 1.5 et 2 degrés Celsius aurait d'ailleurs dû, de manière imagée, se passer comme si une pandémie supplémentaire venait frapper le monde chaque année. Du fait de la trajectoire reprises par nos sociétés après la pandémie, et des chiffres récents dévoilant l'augmentation de la température annuelle par rapport aux niveaux préindustriels, il va de soi que nous mettons en doute cette capacité de rester sous la barre de 1,5°C.

A travers le concept de lieu, nous voyons une potentielle unité qui permettrait de faire évoluer l'action publique. Le lieu est le principal interlocuteur entre les changements climatiques et nos sociétés. Si l'on parvient à s'en rendre compte, on peut clairement apercevoir que les lieux portent la marque des conséquences du réchauffement climatique en leur sein. De la pelouse jaunie par la sécheresse au recul impressionnants des glaciers en passant par le blanchissement des barrières de coraux, l'œil attentif peut interpréter ces marques comme autant de signaux attestant du fait que le climat change de plus en plus rapidement. L'essentiel, c'est encore de le remarquer. Tout notre travail consistera donc à nous aider à mieux comprendre le lieu ; à le repérer, et à se le réapproprier (conceptuellement et pratiquement).

Face au constat de l'inertie dans laquelle nous nous trouvons, nous pensons qu'il est urgent de remobiliser des concepts et des récits qui puissent être des vecteurs de sens, afin de solutionner au plus vite cette problématique (avant que ces conséquences deviennent telles qu'elles pourraient échapper à tout contrôle sociétal). Méthodologiquement, nous soutenons que la philosophie a un rôle à jouer en tant que médiatrice entre les disciplines scientifiques et le grand public. Elle ne détient pas le

⁶ Sur les émissions de gaz à effet de serre, en 2023, les émissions ont connu une hausse de 1.2% par rapport à 2022. Cf. Programme des Nations unies pour l'environnement, *Rapport 2024 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions (Emissions Gap Report 2024)*, UNEP, Nairobi, 2024.

monopole de la transmission de connaissance, mais peut constituer une autre manière de partager des savoirs et des connaissances. D'ailleurs, c'est exactement ce que demande la problématique climatique. Il ne s'agit pas de seulement relayer des rapports scientifiques, mais bien de créer des moyens de communications différents qui passent par d'autres médiums : l'art, le cinéma, la littérature, et la philosophie. L'idée est d'établir une passerelle entre l'aspect rigoureux d'une littérature scientifique et la réception de ces données par la société civile, tout en y ajoutant la rigueur et la pertinence d'une pratique philosophique.

Pour ce faire, nous utiliserons le développement d'une philosophie des lieux pour tenter de mettre en lumière le potentiel d'un concept qui puisse (re)donner du sens aux acteurs de la société. Il va de soi que nous n'explorerons donc pas l'entièreté de ce qui pourrait être dit philosophiquement sur le lieu. Nous laisserons de côté les questions métaphysiques et historiques, et nous nous concentrerons principalement sur les questions ontologiques (qu'est-ce qu'un lieu ?), épistémiques (que peut-on savoir grâce aux lieux ?), anthropologiques (comment pouvons-nous-nous rapporter aux lieux ?) et éthiques (comment devrions-nous nous comporter vis-à-vis des lieux ?).

Nous avons également choisi d'adopter un point de vue interdisciplinaire dans le cadre de ce mémoire. Nous traiterons le concept de lieu d'un œil philosophique. Mais pour ce faire, nous devons faire des pas à travers d'autres disciplines. Le concept de lieu, étant lui-même multidimensionnel, nous invite à prendre acte de tous ces prismes pour en dégager les principaux intérêts. Notre problématique climatique nous engage de fait à plonger dans la climatologie. De plus, nous aborderons naturellement la géographie, et plus particulièrement la discipline de l'aménagement territorial, car c'est en elle que se manifeste le mieux le rapport entre le lieu et notre empreinte sur ce dernier. Enfin, nous nous référerons à certains mécanismes scientifiques pour comprendre certains enjeux liés à notre manière d'investir un lieu. Des disciplines comme la politique, l'économie et la sociologie seront également très proche de nos propres. En somme, nous enrichirons ce travail de perspectives pertinentes qui nous aideront à construire une philosophie des lieux.

Méthodologiquement, nous allons rédiger ce travail sur base de deux voies complémentaires. La première sera celle de l'analyse du concept de lieu, en tant qu'il a été théorisé par des auteurs contemporains (Helmer, Berque, Cauquelin) et en tant qu'il s'inscrit dans une logique systémique qui le dépasse et l'utilise. A cet égard, on tentera de comprendre les liens étroits existants entre le concept de lieu et le système capitaliste.

La deuxième sera celle du dépassement des paradigmes existants. Après avoir compris comment nous en sommes arrivés là, nous voudrions tenter de mettre en lumière quelques mécanismes de résistances qui ouvrent le champ des possibles, le lieu comme un ailleurs, comme une utopie.

Avant de comprendre pourquoi le lieu pourrait être un vecteur de réappropriation de l'enjeu sociétal climatique, il nous faut nous demander ce qu'est un lieu. C'est pourquoi le premier chapitre portera sur la dimension ontologique. A partir d'une lecture transversale du concept de lieu dans différentes disciplines, nous établirons des caractères distinctifs (non-exhaustifs) qui permettront de le distinguer des autres réalités qui lui sont proches (comme le concept d'espace). Cette étape est nécessaire car on verra alors déjà pourquoi, grâce à certaines caractéristiques, le lieu peut être utilisé philosophiquement pour répondre à la question climatique.

Ensuite, dans la continuité de ce premier chapitre, nous entamerons une réflexion autour des non-lieux. On se demandera quelle est la pertinence de ce concept pour rendre compte de certains endroits de notre société. On verra dans le même temps que loin d'être simplement une réalité abstraite, le non-lieu est en réalité devenu pratiquement une norme dans nos espaces sociétaux. En réalité, là où nous réclamions l'intervention de plus de sens à travers le concept de lieu, le concept de non-lieu, qui est majoritairement représenté dans nos infrastructures, participe plutôt à dépourvoir de sens l'espace investi. A ce titre, il est également très important de bien saisir ce qu'ils sont pour éviter d'en reproduire les caractéristiques (si tant est qu'elles soient nécessairement néfastes). Nous aborderons déjà quelques exemples issus de l'aménagement des territoires qui nous permettront de catégoriser les non-lieux, et non explorerons le débat interne qu'il existe entre les différentes acceptions que l'on peut donner à cette notion.

Par après, nous entrerons dans le vif de notre problématique, en accordant l'entièreté du troisième chapitre à la discipline du développement territorial. Ici, l'enjeu sera double. D'une part, nous nous demanderons comment est-ce que les aménagements territoriaux ont été réalisés jusqu'à présent (selon quels principes ?), et ce particulièrement dans le milieu urbain. L'idée sera d'illustrer le lien qui existe entre le lieu et certaines problématiques que rencontre l'aménagement territorial (dont le réchauffement climatique). Nous voudrions voir comment les anciennes pratiques d'aménagements ont contribué à produire des conséquences sociétales néfastes, bon gré malgré elles. D'autres part, nous nous demanderons quel doit être le rôle sociétal de cette discipline. On verra à ce titre qu'elle a le potentiel de complètement réparer et transformer les erreurs qui ont

pu être commises dans le passé. Encore faut-il qu'elle se distance de certaines anciennes pratiques et qu'elle s'aborde sur un mode réflexif et voué vers le changement. En somme, l'aménagement territorial, c'est le volet structurel, politico-sociétal de la réappropriation des lieux ; c'est le changement qui peut émerger dans l'intérieur du système.

D'ailleurs, dans la même idée que le troisième chapitre, mais dans une logique plus générale, le quatrième chapitre mettra l'accent sur les conséquences concrètes de l'application du paradigme capitaliste partout dans le monde. Nous verrons, à travers divers exemples variés, comment le lieu a été interprété et compris par le système dominant. A cet égard, on ne parle plus d'appropriation mais d'accapuration, car le système relie de fait la notion de ressource avec la notion de lieu. Le lieu se confond avec la ressource, ce qui provoque des crises quand cette dernière est totalement accaparée pour des motifs qui sont souvent déraisonnables. En outre, la crise est ce qui caractérisera aussi les premières tentatives de réappropriation des lieux par les communautés. On montrera comment ces contre-pouvoirs peuvent émerger et constituer un espoir de renversement du paradigme dominant. Nous insisterons ici sur la dimension locale de la réappropriation.

Enfin, pour continuer de mettre en lumière les résistances et les alternatives qui existent face à ce système, le cinquième chapitre sera d'une importance capitale. Il permettra de montrer quels peuvent être les leviers de la réappropriation des lieux. Mieux encore, il nous donnera des indicateurs qui permettront, une fois que le lieu a été réapproprié, de guider l'action sociétale pour correspondre aux enjeux de soutenabilité et de durabilité d'une société en combat constant contre la crise climatique (entre autres). C'est pourquoi nous inviterons l'éthique, et plus particulièrement les éthiques environnementales. Nous verrons en quoi elles sont pertinentes pour guider l'action de manière individuelle et collective. Enfin, pour insister sur la dimension sociétale que nécessite l'enjeu climatique, nous reviendrons sur l'importance de la notion de commun, qui est pour nous complémentaire à la notion de lieu. La question de la réappropriation des lieux réclame que des communautés puissent s'engager à travers ceux-ci. Or, notre société est plutôt enclin à assister à un effritement du commun. Redécouvrir le pouvoir de la communauté, qui par essence est un groupement qui partage une coactivité du fait qu'ils font société, est plus qu'essentiel pour susciter des mécanismes d'actions rapides et pour constituer des réseaux de solidarité, au lieu de se replier sur nous-même. Compléter la réappropriation territoriale par une réflexion autour du commun est donc primordiale.

Une fois ce cheminement fait, et après avoir parcouru divers endroits à travers le monde qui seront autant d'étapes qui permettront d'illustrer notre propos, nous espérons avoir pu exposer les mécanismes qui permettent de passer de l'inaction à l'action, et d'oser changer de paradigme.

CHAPITRE I. Développer une philosophie des lieux à partir de Helmer

Pour commencer notre voyage à travers les lieux et ce qui peut être dit philosophiquement d'eux, nous partons à la rencontre d'Etienne Helmer, philosophe français et professeur à l'université de Porto Rico, aux Etats-Unis. Surtout spécialisé dans la philosophie grecque, nous utilisons, dans le contexte de ce travail, presque exclusivement son œuvre qui concerne directement la question du lieu, à savoir *Ici et là. Une philosophie des lieux*⁷. Nous sélectionnerons et développerons plusieurs axes de recherches de son travail, dans le but de l'étendre à la problématique que nous avons soulevée dans l'introduction : à savoir comment les lieux peuvent-ils être réinvestis pour créer une unité motrice d'action dans la société. Dans cet ouvrage, Etienne Helmer va se poser la question de la conceptualisation du lieu. La question la plus évidente est d'ordre ontologique : qu'est-ce qu'un lieu ? Nous voulons nous demander ce qui distingue un lieu, un espace, un territoire ou encore un non-lieu. Cet axe ontologique va nous permettre d'établir les principales idées avec lesquelles nous allons jongler durant le reste de ce travail. L'idée de ce premier chapitre est donc de circonscrire les définitions, de les expliciter et de déjà entrevoir en quoi elles nous seront pertinentes pour la suite.

1. Qu'est-ce qu'une philosophie des lieux ?

La question du lieu évolue de toute évidence conjointement à l'étude géographique⁸. En effet, cette dernière est avant tout la science qui étudie les lieux, d'abord dans la structure objective de ceux-ci : on parle par exemple des morphologies naturelles ou artificielles, de l'étude des reliefs, de l'hydrographie, etc. ; et ensuite dans la manière dont les hommes interagissent avec cet environnement : on parle par exemple de l'aménagement des territoires, de l'utilisation des ressources naturelles, ou encore d'une catégorisation entre les lieux (lieux religieux, lieux remarquables, etc.). Si elle est par excellence la discipline qui permet le mieux de parler des lieux, la géographie n'a toutefois pas le monopole sur ce concept. Comme nous l'avions amorcé en introduction, le concept de lieu est par essence un concept plurivoque et polysémique.

L'idée derrière le projet d'Helmer est d'établir une sorte de passerelle entre la philosophie et la géographie, à l'instar d'Augustin Berque qui, dans son ouvrage *Ecumène*, déplorait déjà une séparation entre ce qui relèverait du lieu et ce qui relèverait de l'être. Selon cette approche de cloisonnement, les géographes étudieraient « les

⁷ Helmer, E., *Ici et là. Une philosophie des lieux*, Verdier, Lagrasse, 2019.

⁸ Concernant les caractères particuliers étudiés par la science géographique, Cf. Vidal De La Blache, P., « Des caractères distinctifs de la géographie » in *Annales de géographie*, vol. 22, n°124, 1913, pp. 289-299.

manières singulières que les hommes réunis en sociétés ont d'être *ici*⁹», alors que les philosophes, plus attachés aux abstractions et à la conceptualisation, « ont tendance à se détourner de ce qui porte la marque de l'ancrage local¹⁰ », ce qui correspondrait davantage à la dimension du *là*. Ainsi, et parce que nous ne sommes jamais complètement compris dans une sphère ou dans l'autre, mais bien plutôt dans la conjonction des deux, il convient d'aborder les deux questions selon la modalité de l'être dans le monde, à la fois *ici* et *là*, c'est-à-dire à la fois compris dans une situation donnée, dans une société, un contexte historique, politique, géographique déterminé ; et aussi dans une projection abstraite, de valeurs morales, éthiques, religieuses, ou dans une faculté d'imaginer des ailleurs et des possibilités différentes. L'essentiel de notre projet se portera d'ailleurs dans cet entre-deux. Pour construire des facteurs d'unité qui permettent l'action à partir du lieu, il faut partir des lieux particuliers déterminés et habités par des personnes qui en font directement l'expérience, en tant qu'ils constituent un *ici*, et il faut parvenir à mobiliser l'action en vue du *là*, c'est-à-dire en vue du projet commun que l'on veut développer pour contrer les différentes crises qui secouent notre espace de vie commun, social et politique.

A partir de ce constat, on comprend aisément comment la philosophie peut s'emparer de la question du lieu pour mettre en évidence les catégories que cette notion met en jeu (on parle ici de l'aspect ontologique), mais aussi pour extrapoler à partir de cette dernière sur les enjeux sociétaux qui sont éminemment des sujets qui doivent être aussi pensés et réfléchis¹¹. Historiquement, ce n'est qu'à partir des années 80 que le lieu devient un objet d'étude en soi. Il a souvent été marginalisé dans l'histoire de la philosophie (hormis durant l'antiquité) par rapport à sa notion coextensive qu'est le temps. A partir du début de ce siècle, les essais de théorisation de la notion de lieu se sont multipliés. Toutefois, et même si l'on a assisté à une véritable scientification de la notion, notamment dans les sciences sociales et géographiques, il n'en reste pas moins qu'une certaine indétermination caractérise le lieu.

A cet égard, Helmer va s'employer à le traiter selon divers registres. D'abord pour la fonction identitaire qu'il permet de recouvrir. Ensuite, à partir du registre du discours et de la rhétorique. Enfin, à partir des représentations que nous nous en faisons pour lui conférer un sens et des attributs. C'est précisément cette dernière partie qui va majoritairement nous intéresser dans le cadre de notre travail puisqu'elle permettra de

⁹ Berque, A., *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Belin, Paris, 2015, pp. 11-12.

¹⁰ Helmer, E., *Ici et là. Une philosophie des lieux*, op.cit., p.14.

¹¹ Pour rendre compte d'une brève rétrospective de l'utilisation philosophique des lieux dans l'histoire récente, et pour avoir un panorama de ce que l'on peut traiter grâce à cette notion, cf. Brochot, A. et De La Soudière, M., « Pourquoi le lieu ? », in *Communications*, vol. 87, n°2, 2010, pp. 5-16.

comprendre comment le lieu peut être un vecteur d'actions individuelles et collectives. En effet, il sera question de chercher les traits fondamentaux d'une pensée du lieu qui permet, à l'image du projet d'ensemble de Helmer ou de Berque, de synthétiser à la fois l'existant et l'avenant. En d'autres termes, nous utiliserons ces travaux pour marquer définitivement le lien entre les disciplines. Plus que jamais, à notre avis, nous avons aujourd'hui besoin de certaines convergences entre les disciplines pour tenter de comprendre au mieux certaines problématiques et de trouver des réponses différentes face à ces dernières. Non pas que la géographie ne puisse pas apporter de réponses cohérentes et satisfaisantes – et nous verrons qu'un tas de solutions proviennent de cette branche – mais plutôt de cerner la problématique avec un regard plus grand, qui n'a aucune prétention à épouser totalement les problématiques dues à son sujet, mais plutôt qui essaye de croiser, recouper et de proposer des pistes de solution à partir d'une analyse philosophique qui se base sur des éléments géographiques, sociaux, politiques et culturels.

1. Le lieu, l'espace, et le territoire

Avant d'entrer dans le vif du sujet, à savoir parler des manières dont nous faisons lieux et dont nous l'utilisons, en tant que société humaine, il nous faut éclaircir ce concept et le distinguer des autres mots qui peuvent être confondus avec lui. A cet égard, nous nous baserons principalement sur les distinctions que propose Anne Cauquelin, qui dans son ouvrage *Le site et le paysage*¹² a établi une classification rigoureuse de mots qui se ressemblent mais qui se distinguent toutefois quant aux réalités qu'ils souhaitent appréhender. Il est vrai qu'à première vue il est difficile d'établir de claires différences entre les notions d'espaces, d'endroits, de lieux, de milieux, d'environnement, de sites ou encore de territoires car ces notions se chevauchent et se recouvrent partiellement.

Nous le verrons, et c'est probablement le trait principal de la notion de lieu, ce dernier est extensif. Par-là, nous voulons entendre que sa définition n'est pas réglée une fois pour toute et contribue à varier selon les angles d'approches que l'on utilise pour en parler. Cette première caractéristique nous permet déjà de le distinguer de la notion très proche d'espace. Ainsi, selon Anne Cauquelin, l'espace serait une abstraction mathématique et géométrique d'un ensemble qui peut être mesurable, découpé, organisé ou encore cartographié. Il répond ainsi à la logique du puzzle, c'est-à-dire qu'on peut le remanier en fonction de la caractéristique que l'on cherche à mettre en évidence. Par exemple, nous pouvons assembler différents quartiers d'une ville, qui constituent autant

¹² Cauquelin, A., *Le site et le paysage*, PUF, Paris, 2013.

d'espaces qui peuvent s'emboîter les uns aux autres, et nous pouvons faire de même avec les villes entre elles. L'espace est le plus souvent matérialisé par la carte et par l'échelle que l'on utilise. On ne garde que les propriétés bien distinguées des éléments qu'on a voulu représenter, dans une sorte de représentation en 2D. A l'inverse, le lieu n'est pas réductible à cette dimension. « Les lieux appartiennent à une autre logique que celle de la carte ; singuliers, faisant appel aux temps, à la mémoire, chacun ayant son individualité propre (...)»¹³. En clair, le concept de lieu ne peut pas renvoyer à quelque chose de purement géométrique, il recouvre à la fois la réalité décrite par l'espace, et les modalités du rapport entre les occupants et l'espace, à savoir le sens que l'on donne à ce dernier, la vocation de tel ou tel espace, par rapport à l'expérience humaine, nos sociétés, notre histoire et notre culture. Pour prendre un exemple concret, rendons-nous sur les plages du débarquement en Normandie. D'un point de vue purement géographique et mathématique, si l'on consulte une carte qui veut représenter fidèlement les formes de la région, nous ne retrouverions rien de plus que la mer, la bande côtière caractérisée par la plage et la formation naturelle de dunes, et puis l'arrière-pays formé de petites villes, de villages et de campagnes, tous symbolisés par des couleurs différentes dans la légende de la carte. C'est là que l'espace intervient pour délimiter chaque zone et en faire une représentation conforme à ce que l'on attend d'une observation des conditions naturelles de notre environnement.

Maintenant, et puisque nous nous trouvons sur une des plages du débarquement de 1944, cette simple dimension spatiale ne suffit pas pour faire correspondre l'endroit aux différentes réalités du lieu, à savoir dans notre cas l'expérience de son vécu passé. En réalité, elle ne suffit jamais car la mathématique ne prend pas en compte le donné humain (en son sens expérimental, et non pas simplement comme une donnée quelconque) dans ses représentations. Elle est digne d'intérêt scientifiquement, pour un géographe qui veut isoler telle ou telle donnée, mais pour un philosophe ou un sociologue, elle ne garde qu'une valeur informative, et demeure insuffisante pour expliquer ce qui fait le propre du lieu.

Dans notre exemple, la notion de lieu prend ici tout son sens, d'autant que c'est elle qui confère un sens particulier à l'endroit qui n'est géométriquement rien de plus qu'un littoral. Certaines cartes affichent alors les différentes plages, avec les débarquements respectifs des compagnies alliées, et ne respectent plus, à proprement parler, les besoins de rigueurs mathématiques. Il faut en effet exagérer telle zone, zoomer, écrire des textes explicatifs à côté ; le travail se transforme pour faire advenir une carte

¹³ *Ibid.*, p. 79.

qui ne représente plus seulement un espace, mais bien un lieu. Celui-ci est chargé de la mémoire de cet endroit qui ne laisse pas indifférents les pays occidentaux. Il se tient d'un haut symbole fort, accompagné du devoir de mémoire et d'honneur envers les défunts de cette guerre. Tout cela, c'est bien le caractère extensif de la notion de lieu qui le permet. Ce caractère permet également d'envisager un ensemble d'autres approches, qui rendent toutes une signification à l'expérience vécue du lieu, dans tous les moments de la temporalité, ou en fonction du degré d'importance du lieu en tant que tel.

L'exemple des plages du débarquement peut aussi tomber sous la catégorie du site, qui est à la fois situé dans le domaine objectif de l'espace, et à la fois dans le domaine subjectif de l'expérience vécue. Cette notion est donc très proche de celle du lieu. La différence résiderait dans le fait que le site a toujours une dimension unique qui garde certaines propriétés de la catégorie de l'espace. Comme le souligne Cauquelin, « situé, positionné, il occupe un morceau de territoire ; mémorable, il échappe aux mesures calculées et terrestres¹⁴ ». Ainsi, le site est l'endroit privilégié de l'hybridation entre les approches. En ce sens, il peut être abordé comme un objet d'étude particulier pour identifier les impacts de certains changements sur un espace territorial donné. On parle par exemple de site lorsque l'on veut classer un endroit qui recèle une grande valeur historique ou des propriétés naturelles remarquables, comme pour identifier ce qui fait sa valeur et le particularise. A la différence du site, lorsque le lieu est compris non pas comme une singularité propre mais comme un vecteur d'unité, il peut rassembler plusieurs sites sous une même valeur. Surtout, pour qu'un lieu soit reconnu comme tel, on peut même aller au-delà de l'aspect géophysique et se passer de toute géométrie, dans le sens où les valeurs qui permettent de faire lieu, bien qu'elles s'inscrivent dans un contexte géographique déterminé, peuvent s'étendre au-delà de la singularité que constitue le site¹⁵.

Dans le deuxième chapitre de son ouvrage *Le site et le paysage*, Anne Cauquelin s'emploie maintenant à différencier d'autres notions utiles à la compréhension de l'enjeu général autour du lieu. D'abord, nous retiendrons de ces analyses la notion de territoire, qui se complète assez bien avec celle du lieu particulier. En effet, d'un simple espace géométrique désigné par une succession de codes couleurs ou de pictogrammes, on passe à un territoire quand celui-ci est investi par la vie humaine. La différence entre le lieu et le territoire tient alors au fait que le territoire conserve entièrement sa dimension géographique : il ne s'agit de rien de plus que la carte traversée par un sentier de

¹⁴ *Ibid.*, p. 85.

¹⁵ Nous ne l'avons pas mentionné ici, mais le site renvoie aussi à un outil juridique qui permet de protéger un espace naturel considéré comme « patrimonial » (en France).

promenade, ponctuée de villages, de vallées agricoles et de vignes. Le lieu, quant à lui, dans son aspect général, peut être détourné de sa vocation topographique pour être utilisé dans d'autres registres. Il est un concept multidimensionnel, utilisé par l'anthropologie, par la sociologie ou encore par l'histoire, simplement car il a une vocation à être extensif et à désigner autant de réalités culturelles différentes que l'on s'efforce de rattacher à une zone spécifique, mais qui peut parfois s'en retrouver très éloignée. Le territoire est une notion qui renvoie directement à la manière dont l'espace a été investi par les hommes. Ainsi, on parle souvent du patrimoine d'un territoire, de sa valeur ajoutée historique ou naturelle. Son extension demeure arbitraire, mais elle représente un ensemble cohérent qui regroupe les habitants et l'habitat. Grossièrement, un territoire peut recouvrir une compilation de sites particuliers, ou bien simplement des communautés humaines rassemblées sous une même juridiction administrative. Pour bien comprendre la différence entre le lieu et le territoire, on peut par exemple parler de la planète Mars. De cette dernière, on ne peut pas dire qu'il s'agisse d'un territoire, au sens où personne n'a encore peuplé la planète. Pour autant, Mars est bel et bien un lieu particulier, trop vaste pour n'être qu'un seul site, car elle renvoie à une sorte d'imaginaire culturel et géographique (on se demande si nous pourrions un jour fouler son sol, si sa composition est propice à la vie, si l'on peut trouver des ressources, etc.).

Il faut toutefois noter que la définition du territoire reste débattue, tout comme l'ensemble des notions dont nous traitons ici. Les choix que nous proposons de suivre permettent plus de comprendre comment nous utiliserons ces concepts dans la suite de notre exposé plutôt que d'affirmer des réalités qui seraient bien figées.

2. Le lieu et nous

Après avoir examiné les notions proches du concept de lieu, et après avoir esquissé quelques caractéristiques qui lui sont propres, retournons maintenant à travers l'*ici* pour nous demander quelles sont les propriétés effectives du lieu. Pour ce faire, retournons chez Helmer et faisons quelques détours par Berque. Nous précisons d'emblée que toutes les dimensions du lieu ne seront pas traitées. Nous faisons le choix de ne définir et de délimiter que les aspects essentiels qui seront utiles aux développements des chapitres ultérieurs. Ainsi, nous ne parlerons pas de l'origine étymologique du mot, nous n'évoquerons que par l'intermédiaire de références les origines antiques de la notion, et nous ne reviendrons que très peu sur l'histoire très récente de cette notion dans la

littérature¹⁶. Bien que toute l'histoire du concept de lieu soit très enrichissante, nous nous en tiendrons ici aux rapports anthropologiques et aux pistes de réflexions autour des défis sociétaux contemporains¹⁷.

« Le lieu entretient un rapport de coparticipation avec ce qui l'occupe ; il est une limite ; il est un principe de rassemblement »¹⁸. Ces trois dimensions du lieu constituent les principales caractéristiques qui vont occuper notre exposé. Tout d'abord, saisir la puissance du rapport de coparticipation est essentiel. L'idée derrière cette phrase est assez simple : un lieu nous façonne autant que nous le façonnons par un rapport de participation ; c'est-à-dire que nous participons à la constitution d'un lieu autant que lui participe à nous constituer en tant qu'individu et en tant que collectivité. Le lieu nous façonne en cela qu'il produit des conditions d'existence différentes, des accès aux ressources différents, et donc autant de modes de vies différents en fonction de la richesse qu'il a à nous offrir et de la manière dont nous les utilisons. Par exemple, quelqu'un qui naît dans les régions désertiques du Sahara et quelqu'un qui naît dans une région tempérée d'Europe de l'Ouest n'auront pas les mêmes rapports avec leurs lieux de naissance. Chez le premier, le rapport avec l'aridité entretiendra probablement un très grand souci de la gestion en eau du lieu, tandis que chez l'europpéen, du fait de l'abondance de la ressource en eau, l'enfant-né ne se sera jamais interrogé sur la gestion de cette dernière. Cette simple différence dans la constitution du lieu marque plus que probablement des différences notables au niveau de la gestion de la collectivité et des individualités. Plus fondamentalement encore, les propriétés géophysiques d'un lieu peuvent se retrouver dans nos corps mêmes. Dans l'histoire, certains ont ainsi parlé de déterminisme géographique¹⁹. Ainsi, certaines propriétés particulières se développeraient chez les individus (du moins en partie) grâce aux propriétés du lieu. Loin de n'être que ça, ce qui

¹⁶ Pour en savoir plus sur la manière dont le concept fut traité à la fin du siècle passé, cf. Certeau, M. de, *L'invention du quotidien*, Gallimard, Paris, 1990. Ou encore cf. Raffestin, C., « Théorie du réel et géographicit   », in *Espace et Temps*, n  40-41, 1989, pp. 26-31.

¹⁷ Pour avoir un aper  u de la notion de lieu dans l'antiquit   grecque, voir : Helmer, E., « Philosophie et g  ographie : lieu de la pens  e et pens  e du lieu en Gr  ce ancienne », in *Dialogues d'histoire ancienne*, vol. 47, n  2, 2021, pp. 91-112.

¹⁸ Helmer, E., *Ici et l  . Une philosophie des lieux*, op. cit., p. 20.

¹⁹ Le d  terminisme g  ographique a   t   largement utilis   au cours des 19  me et 20  me si  cle, notamment pour l  gitimer la pr  sence de certains traits caract  ristiques qui conduiraient    l'existence de traits physiques et psychologiques bien d  termin  s en fonction des peuples ; qui pourraient alors   tre hi  rarchis  s. Il est   vident que les d  rives racistes de ces th  ories ont   t   critiqu  es    juste titre. N  anmoins, nous pensons que la v  rit   scientifique se trouve probablement dans la nuance, et qu'une partie du lieu que nous habitons influence notre mani  re d'  tre au monde, au m  me titre qu'une grande partie de l'influence provient des facteurs sociaux, historiques, et culturels. A cet   gard, c'est pour cela que nous pr  cisons qu'il y a une interp  n  tration entre les deux p  les ; car nous ne sommes jamais enti  rement produits que par la nature ou la culture. Pour en savoir plus sur le d  terminisme en g  ographie, cf. Labinal, G., *G  ographies :   pist  mologie et histoire des savoirs sur l'espace*, Armand Colin, Paris, 2019, pp. 63-67.

nous constitue serait plutôt un mélange de facteurs naturels et de facteurs anthropiques. Le premier de ces facteurs culturels serait l'éducation, qui nous apprend à faire l'expérience d'un lieu, puis de plusieurs lieux. Ainsi, dès le plus jeune âge, les enfants grandissent dans un foyer dont ils s'approprient les limites et évoluent à l'intérieur d'écoles, d'infrastructures sportives ou de milieux naturels qui sont autant d'indicateurs de l'influence du lieu (naturel ou culturel) sur leur développement. Ces expériences permettent de créer des catégories conceptuelles qui nous permettent de se rapporter à l'espace. Nous développons ainsi des mots de vocabulaire de plus en plus précis concernant la position que nous décrivons.

Ce que nous voulons dire, c'est que les lieux ne sont pas d'emblée des lieux. Ils le sont pour les générations précédentes, mais nous devons fournir un effort inconscient d'appropriation des propriétés du lieu pour en faire intégralement partie (du moins inconsciemment). Nous reviendrons par ailleurs sur cette (ré)appropriation dans l'ultime chapitre de ce travail, car nous verrons qu'il s'agit ici d'un levier majeur pour susciter l'action à partir de la reconnaissance préalable de ce qui constitue une partie de notre identité.

En fait, par des processus culturels, éducatifs ou naturels, les lieux participent à créer en nous cette dimension qui permet de revendiquer l'*ici*. Cet état de choses devient un marqueur puissant d'identité et de communauté. Tout le monde peut s'en rendre compte. Lorsque l'on demande à quelqu'un d'où il vient, cela signifie généralement, au-delà du fait de la curiosité que nous avons pour l'origine de la personne, que nous nous interrogeons sur les différences de comportements et d'habitudes que nous pouvons attacher à la personne. Ainsi se déroule dans notre cerveau, au moment où nous entendons la réponse de notre interlocuteur, l'élaboration de clichés rattachés à des lieux. Par exemple, on dit des Parisiens qu'ils sont pressés, impolis et bougons ; et l'on dit des montagnards qu'ils sont rudes, forts et renfermés. Ces clichés, même s'ils peuvent également revêtir des dangers lorsqu'ils sont pris trop au sérieux, sont au moins un indicateur qui permet de dire que l'on attache de facto des éléments de comportements physiques ou psychiques à certains lieux précis. On essaie ainsi de créer des catégories dans lesquelles on peut regrouper les étrangers en fonction de leurs lieux, mais aussi des éléments qui sont rattachés à ces derniers ; typiquement : les Parisiens sont pressés et bougons car l'air de la ville est pollué par le bruit et les pots d'échappement ; ou encore les montagnards sont rudes car l'hiver est froid et le terrain difficile d'accès. Cette essentialisation montre l'importance au moins relative que l'on accorde au lieu pour définir l'identité. Ce mécanisme, s'il est utile pour reconnaître que les lieux sont en partie

des vecteurs d'identité, peut également être dangereux s'il est utilisé à des fins malveillantes pour propager des clichés qui renvoient à des réalités discriminatoires ou oppressantes. Nous savons que les clichés peuvent souvent être utilisés pour de telles fins, et c'est pourquoi il est toujours plus pertinent d'écouter ce que les personnes ont à dire de leur identité en fonction de leur lieu d'origine plutôt que de projeter notre propre grille de clichés sur eux. Si les lieux sont des vecteurs d'unité pour certains, et nous soutenons dans ce travail qu'ils doivent l'être jusqu'à un certain point, ils ne doivent pas être un prétexte pour se renfermer complètement sur eux-mêmes, car ils sont en réalité tous interdépendants les uns des autres. Les arguments racistes et négativement discriminants ne peuvent donc pas trouver de justification dans un quelconque déterminisme liée à une philosophie des lieux ; surtout que l'on soutient en plus que le déterminisme n'est pas une fatalité et que nous agissons tout autant sur les lieux qu'eux agissent sur nous.

Allons encore plus loin maintenant, et voyons comme le lieu peut être le vecteur de sentiments d'appartenance encore plus grands. Le sentiment d'appartenance qui peut se développer quand le sujet prend une conscience accrue de l'importance du lieu qui l'entoure peut se développer de deux manières différentes. Premièrement, le lieu particulier, local, contribue à rassembler des individus humains dans de mêmes conditions. Par exemple, c'est le cas d'une église qui rassemble les fidèles chrétiens dans un même lieu. Cela peut être également les bancs d'une assemblée communale, ou fédérale, qui rassemble en un même lieu des gens qui veulent porter des projets et des idées pour justement aménager ce dernier (du moins en partie). Plus encore, il y a des lieux qui représentent directement une somme de réalités partagées par un grand nombre d'habitants, à l'image de la ville : on dit alors « je suis namurois » ou « je suis parisien », ou de la province « je suis breton » ou « je suis wallon ». Ces déclarations s'accompagnent généralement d'un sentiment de fierté de pouvoir appartenir à un ensemble plus ou moins stable et cohérent, permis entre autres par le développement des pratiques culturelles, de valeurs et d'une histoire commune aux habitants d'une aire géographique limitée naturellement ou artificiellement. Exacerbé, ce sentiment d'appartenir à un ensemble géographique cohérent partageant une langue, une culture, une religion ou des mœurs différents a également contribué dans l'histoire à créer toutes sortes de dérives. Nous pensons notamment au patriotisme du début du siècle dernier, qui conduisit à la première guerre mondiale²⁰, ou au sentiment d'appartenance d'être rattaché à une nation supérieure, qui est une tendance bien ancrée dans certaines cultures humaines. Nous ne pouvons pas dire que l'appartenance et la reconnaissance du lieu est le seul responsable de ces mécanismes destructeurs. Comme nous le verrons plus tard

²⁰ A ce propos, Rousseau, F., *14-18, penser le patriotisme*, Gallimard, Paris, 2018.

dans ce travail, l'appropriation des lieux, bien que nous soutenions qu'elle est une étape nécessaire, peut, si elle est orientée selon des valeurs destructrices, être retournée contre son objectif et devenir un moteur majeur de conflits idéologiques et géopolitiques. C'est pourquoi s'il est important de reconnaître la marque que les lieux laissent sur nous et que nous laissons sur eux, il est tout aussi important de se référer à des modes éthiques d'existence.

Deuxièmement, le lieu peut révéler un sentiment d'appartenance à partir de l'histoire et de la mémoire. Dans ce contexte, la société souhaite et désire se rappeler des événements marquants qui se sont passés sur son territoire, en se les appropriant dans son histoire, ou en érigeant des lieux dédiés à la commémoration. A ce titre, on peut citer les nombreux cimetières militaires de la 1^{ère} guerre mondiale dans la région de l'Yser, en Flandre Occidentale, ou encore le musée de la Bataille des Ardennes à Bastogne. Ces lieux particuliers deviennent des endroits dédiés à l'activité commémorative, et servent de lieux de transmission de l'histoire des générations passées vers les générations futures. L'histoire collective d'une société est aussi influencée par le rapport qu'ils entretiennent avec leur passé, des éléments qu'ils veulent cacher aux éléments qu'ils veulent montrer. Le lieu devient dans ce contexte une sorte de médium entre ce qu'il s'est réellement passé sur le terrain, et ce que nous décidons de mettre en valeur, ou au contraire de laisser enfui.

Aussi, et de manière complémentaire à la mémoire collective issue d'un lieu organisé pour la commémoration, il existe une multiplicité de lieux que l'on associe, en tant que sujet, à notre mémoire individuelle. La portée symbolique est ici d'autant plus grande que nous associons à différents lieux des moments importants de notre vie. C'est également pour cette raison que nous disions plus tôt que chaque endroit ne peut se réduire à une dimension spatiale et géométrique, car il est potentiellement le lieu d'individuation de quelqu'un ; ou, dans une perspective encore plus étendue, d'individuation de certaines espèces²¹.

De notre première école, jusqu'au jour de notre mariage, en passant par des vacances inoubliables ou simplement des souvenirs, chaque lieu particulier d'apparence triviale pourrait être potentiellement le vecteur de souvenir pour la mémoire individuelle. Par ailleurs, lorsque les habitants sont confrontés à la perte d'un de ces lieux

²¹ Ainsi, en biologie, on parle du milieu, terme dérivé du lieu, pour exprimer l'ensemble des conditions physiques, chimiques et biologiques qui entourent un organisme et influencent sa vie. Le milieu participe donc à la spécialisation en tant qu'il attribue indirectement les caractéristiques à l'espèce qui doit s'adapter à celui-ci. C'est pourquoi, même les espaces naturels dénués de présence humaine peuvent également se retrouver dénommés par les appellations de lieux et de milieux. Cf. Canguilhem, G., *La connaissance de la vie*, Vrin, Paris, 1992.

emblématiques qui était associé à un morceau de leur identité passée, c'est précisément cette dernière qui s'efface aussi progressivement. Lorsqu'un événement dramatique comme une inondation ou un incendie prive les habitants de leur lieu de vie, c'est comme si toute une partie de leur identité et de ce qu'ils avaient disparaissait, des albums photos aux décors de la maison (vieux tableaux, livres anciens, sculptures, vêtements favoris, etc.). On a ainsi tendance à considérer le lieu que nous habitons comme une propriété où nous pouvons stocker les éléments qui définissent toute notre vie, selon son évolution et les diverses phases que nous avons traversées. On comprend alors à quel point la reconstruction s'avère compliquée une fois que l'on a perdu ses attaches avec ce lieu symbolique. C'est cette même dynamique qui pourrait susciter, nous en faisons le pari, une plus grande action vis-à-vis des défis sociétaux que nous connaissons. Nous y reviendrons ultérieurement.

La preuve de l'importance des lieux pour constituer notre définition ou notre essence réside aussi dans la grammaire, avec notamment l'ambiguïté de l'utilisation du verbe être. En effet, nous utilisons majoritairement ce dernier pour désigner ce qui constitue notre identité. Par exemple : « je suis grand » ou bien « je suis un jeune homme », mais nous l'utilisons également pour nous localiser : « je suis près de toi », ou encore « je suis au sommet du Mont-Blanc », comme si dans cette deuxième formule, l'être se confond totalement avec le lieu, preuve d'une véritable connexion entre les deux sphères. Le verbe être prend la forme du verbe se trouver ou se situer, et devient plus qu'une simple modalité de l'existant, il permet de signifier directement notre rapport au lieu comme un rapport qui va du monde au sujet. Il intègre la dimension de la subjectivité lorsque nous parlons des lieux.

Dans le même registre de l'association de l'être et du lieu, combien de fois n'avons-nous pas entendu des phrases telles que « il n'y a rien de mieux que son chez soi » ou « ici, je me sens comme chez moi ». Cette idée représente le fait que le lieu peut aussi être matérialisé par le concept du foyer ; c'est-à-dire de « singulières expressions, selon lesquelles le lieu le plus propre est celui qui entretient un étroit rapport d'analogie avec ce que nous sommes ou ce que nous imaginons être ».²² Cette citation nous permet de rééquilibrer la balance de l'influence des lieux sur nos comportements. Si cette influence demeure palpable et tangible en tout point de notre vie, il va de soi que nous participons nous-mêmes à créer les conditions les plus propices pour nous approprier les lieux. C'est tout l'enjeu de disciplines comme celles de l'aménagement du territoire, ou bien l'architecture, la décoration de lieux intérieurs ou de jardins. Ce que nous voulons,

²² Helmer, E., *Ici et là. Une philosophie des lieux*, op.cit., p. 34.

c'est proprement laisser notre marque sur le lieu pour que celui-ci corresponde le plus à nos besoins et à nos attentes. Par-là, le « chez soi » devient un lieu décisif de subjectivation, dans le sens où il parvient à définir un monde relativement à part, où ne fait lieu que l'imaginaire de celui qui le peuple. Prenons par exemple le cas d'une chambre d'adolescent. Nous savons à quel point ce lieu est important pour sa construction. Affiches d'idoles, posters, livres, jeux de sociétés, puzzle, gadgets, lego, accessoires numériques, photos, tous ces artefacts signifient que l'adolescent souhaite investir le lieu dans lequel il passe une grande partie de son temps.

Dans la même idée, nous essayons également de faire correspondre notre environnement à nos attentes. Celui-ci produit en nous des impressions d'harmonies ou de dégoûts, que nous voulons tant bien que mal essayer de reproduire ou d'éviter. Le tout, c'est aussi de comprendre pourquoi nous avons telle ou telle vision de la perfection que devrait être notre foyer. Quelles sont les valeurs qui nous poussent à adopter tel choix ? Mais également est-il possible d'orienter ces valeurs différemment par des facteurs socio-culturels ? C'est ce que nous essayerons de voir lorsque nous aborderons les thématiques de l'aménagement des territoires.

L'essentiel, pour le moment, c'est de retenir que le lieu nous influence autant que nous pouvons l'influencer ; « nous y projetons quelque chose de nous-même et que les lieux, à leur tour, laissent leur empreinte sur nous »²³. Il est donc permis d'escompter que des facteurs socio-culturels puissent intervenir dans les processus qui règlent nos attentes vis-à-vis de l'aménagement des lieux.

Or, et c'est bien aussi le cœur de notre problématique, c'est que nous avons tendance à oublier la deuxième partie de l'équation. En effet, si nous pouvons concevoir assez facilement que nous avons un pouvoir sur les lieux ; c'est-à-dire que nous pouvons relativement rapidement les transformer, les aménager, les faire correspondre à nos besoins individuels ou de société, nous oublions toutefois l'influence que ces derniers exercent sur nous et sur les conditions d'existence de notre vie. La logique identitaire du lieu a une tendance inexorable à le figer et à le penser comme une totalité qui ne pourrait plus rien produire, si ce n'est ce que l'on en fait de lui. Nous voulons dire par là que souscrire à une idéologie et à des valeurs sous couvert d'une appartenance géographique commune (le nationalisme par exemple), c'est prendre le risque d'être aveuglé sur la temporalité, les changements et la multiplicité qui est à l'œuvre dans la société. Ici, nous entrevoyons déjà l'étroite relation entre les deux principales modalités de nos existences,

²³ *Ibid.*, p. 57.

à savoir le temps et le lieu. L'un ne va pas sans l'autre. Si dans la logique identitaire, le temps semblait avoir cessé de fonctionner, il n'en demeure pas moins que, factuellement, l'histoire et ses déclamations sous forme d'événements continuent à se produire et que nos conditions d'existence se modifient à un tel point qu'il est insuffisant de ne parler du lieu que pour sa vocation identitaire.

On fait le constat, et on le verra encore mieux dans le second chapitre, que nous sommes devenus de plus en plus étrangers aux lieux que nous habitons. Nous sommes tous plus ou moins conscients des différences entre les lieux, marquées notamment par les paysages ; mais nous n'avons plus à proprement parler cette connaissance du lieu en mouvement. Plus encore, nous le considérons comme quelque chose de fixe et de totalement disposé à être modifiable en vertu de nos envies. Alors, malgré cela, comment pourrions-nous parvenir à réapprendre des lieux ?

3. Faire-lieu : par quels moyens ?

Au-delà de la dimension identitaire dont avons souligné l'importance jusqu'à présent, revenons sur une autre dimension du lieu qui nous intéresse tout particulièrement, à savoir l'événement. Il s'agit d'un fait qui modifie la façon dont nous avons de percevoir un espace pour lui donner pleinement du sens pendant une temporalité bien définie. L'événement peut prendre la forme de plusieurs choses, allant de la manifestation/protestation à la reconstitution historique en passant par la fête populaire de village. On dit que l'événement est un mécanisme privilégié qui permet de faire lieu car grâce à lui, le lieu passe d'un simple espace dépourvu de valeur à une réalité investie par les hommes. C'est en ce sens un des mécanismes qui permet d'entamer une démarche d'appropriation du lieu, tout en lui reconnaissant son caractère identitaire non figé.

« Fruits de mouvements historiques complexes ou, à plus petite échelle, de décisions individuelles : dans tous les cas, de tels lieux-événements inscrivent dans un espace déterminé une reconfiguration de son sens et des possibles qu'il recèle. Ils présupposent son ouverture à des idéaux, au nom d'un bien lui-même plastique selon les époques et les contextes (...) ²⁴ ».

Par exemple, les stades de foot participent généralement à faire-lieu. Dans le premier cas, ce sont des espaces de démonstration sportive, qui, au-delà des aspects marketings et capitalistes, sont des lieux qui suscitent le rassemblement et qui parviennent à s'animer grâce aux personnes qui les investissent : joueurs et supporters. Dans un second cas, pour certains, leur célébrité a quelque chose de plus marquant encore car elle s'est construite

²⁴ *Ibid.*, p. 61.

à partir d'une catastrophe : c'est ainsi le cas des stades ou des défilés nazis se produisaient²⁵ ou bien encore la tristement célèbre catastrophe du Heysel en 1985.

Ces événements indiquent en réalité qu'un lieu n'est jamais totalement achevé, et que des marqueurs symboliques différents peuvent s'y adjoindre au fur et à mesure que le temps passe ; ce qui signifie que les moyens pour faire lieux peuvent évoluer en fonction des contextes. Par exemple, le sentiment partagé de devoir honorer la mémoire d'un tel lieu, d'aller le dimanche à l'Eglise, de se retrouver le dimanche entre amis pour regarder tel match, ou encore, pour ce qui nous intéresse dans le cadre de ce travail, pour créer des espaces investit d'une mission utopisante.

Ainsi, comme le lieu évolue constamment, nos manières de se rapporter à lui évoluent aussi sans cesse. Les usages évoluent et le lieu peut avoir plusieurs identités successives. Par exemple, une friche industrielle peut être transformée en parc, ce qui va changer la manière dont les habitants se rapportent au lieu. Autrefois privé et nuisible, il peut devenir public, agréable et capable d'accueillir un foisonnement social.

Cette idée peut être analogue à celle incarnée par le palimpseste, c'est l'idée d'une histoire qui a été écrite, effacée et réécrite à nouveau, toujours sur le même support. Chaque histoire laisse des traces et le support s'en enrichit selon les époques. De la même manière, l'histoire d'un lieu est écrite et réécrite sur un support commun : sur l'espace, le sol et les paysages. Les cours d'eau sont peu à peu canalisés, leur tracé est comblé, leur gabarit est modifié. Les forêts sont déboisées, replantées, le sol est cultivé, exploité, excavé, remodelé. L'ensemble de ces mouvements forment un paysage porteur de traces, de stigmates, d'indices qui transforment un passé historique en un capital commun qui peut être valorisé de pleins de manières différentes.

Après nous être penché sur les aspects du lieu en relation avec son passé ou avec son aspect événementiel, il convient maintenant de nous pencher sur l'avenir, avec ce que le lieu permet de conceptualiser et de catégoriser dans ce domaine. L'utopie, c'est d'ailleurs l'autre grande manière de faire-lieu que nous voudrions mettre en avant ici. Initialement, nous avons tendance à concevoir l'utopie comme un non-lieu, c'est-à-dire comme quelque chose qui n'existe pas dans la somme des « *ici* » que l'on peut retrouver sur la Terre. L'utopie désignerait une réalité qui n'existe qu'en tant qu'elle peut être projetée idéalement. Le rapport entre utopie et lieu est on ne peut plus évident que l'étymologie nous renvoie directement à ce dernier : ou-topos qui ne signifie en aucun

²⁵ On parle par exemple du Municipal Stadium de Nuremberg qui accueillait les défilés des Jeunesses Hitlériennes entre 1933 et 1938.

lieu, vient directement corroborer l'idée qu'il n'existerait pas à proprement parler de lieu utopique, car le propre de cette dernière ne serait d'exister que de manière imaginaire.

Mais la vocation de l'utopie est justement de concevoir un ailleurs qui n'a pas vocation à rester dans l'imaginaire.

« Alors qu'elle était précédemment un non-lieu imaginaire, dressant le tableau d'une société idéale pour mener la critique de celle du temps présent, elle se projette désormais dans un futur qu'il est possible de faire advenir²⁶ ».

Cette nouvelle définition s'accompagne de l'ouverture vers une nouvelle catégorie conceptuelle : celle du non-advenu, ou pour reprendre les mots d'Ernst Bloch, celle du « pas encore²⁷ ». Ce changement d'ordre est important dans la mesure où il permet de faire advenir dans ce monde, dans l'*ici*, le lieu utopisant du *là*. L'utopie nous permet de nous poser des questions cruciales ; à savoir comment pourrions-nous habiter et investir les lieux différemment ? Comment pourrions-nous organiser la ville différemment ? Nous examinerons les réponses à ces questions dans le dernier chapitre de notre exposé. Nous voudrions mobiliser l'utopie comme un grand réservoir d'ailleurs qui permet aux acteurs de faire le pont entre les lieux qu'ils occupent et les décisions qu'ils vont prendre. C'est dans ce lieu de l'utopie que l'on retrouvera par ailleurs un filtre méta-éthique qui puisse nous permettre de faire la distinction entre ce qu'il nous est permis d'espérer intégrer à nos sociétés, et ce qui ne devrait pas l'être pour un tas de raisons différentes. Notre ambition serait donc de faire de l'utopie un lieu bien réel, non plus comme une sorte de pur idéal, mais plutôt comme une passerelle entre l'existant et l'avenant, c'est-à-dire entre nos investissements des lieux et les manières de les faire correspondre le mieux possible aux exigences sociétales et environnementales.

Ce qu'il faut comprendre jusqu'alors, c'est que le lieu n'est pas uniquement tourné vers le passé et le présent, il intègre en lui les trois dimensions de la temporalité. Sa grande valeur vient du fait qu'il peut se constituer comme un projet, et être sans cesse en devenir, pour changer au fil de chaque génération. Ce sont des actes différents qui se réalisent dans la catégorie du lieu. Ce sont d'abord des actes individuels, qui permettent de donner un sens symbolique à l'avenir. C'est par exemple le cas lorsque nous plantons un arbre pour le voir grandir en même temps que notre progéniture. Ce dernier est un marqueur symbolique du temps qui passe et de la vie florissante, mais toujours investi dans le même espace. Il est la raison d'être que l'on a prêtée à ce lieu le temps d'une ou de plusieurs

²⁶ Baschet, J., « Quels futurs pour l'utopie ? Remarques à partir de la rébellion zapatiste », in *Cahiers philosophiques*, vol. 167, n°4, 2021, pp. 9-25, pp. 10-11.

²⁷ Bloch, E., *Le principe espérance*, t.1, Gallimard, Paris, 1976, pp. 174-179.

générations. Ce sont ensuite des actes politiques qui peuvent être conduits sur différents types de lieu. On peut choisir ainsi les projets qui seront portés par la société et qui se matérialiseront par la construction de certains lieux, le démantèlement d'autres, et l'on peut choisir qui peut avoir accès aux lieux, en délimitant les cadres de la propriété privée et publique. On peut aussi choisir à quoi notre ville ressemblera au cours des prochaines décennies, en mobilisant des plans de développement communaux. Toutes ces choses, orientées par un filtre éthique et par une utopie partagée à l'échelle de communautés pourront, nous le pensons, faire face aux exigences de changements que réclament une société malade.

CHAPITRE II. Non-lieux et lieux invisibilisés

Après nous être demandé ce que pouvait bien contenir une philosophie des lieux, et après avoir défini et isolé les éléments qui seront pertinents pour la suite de notre exposé, nous allons à présent nous pencher sur la question des non-lieux. Nous venions justement d'aborder une première forme de non-lieu, du moins selon la définition que l'on lui prête : l'utopie. La question à laquelle nous allons tenter de répondre maintenant est de savoir précisément ce que sont les non-lieux, car notre intérêt philosophique est maintenant de tenter de comprendre toutes les réalités du lieu, y compris ce que l'on veut désigner par sa négation, pour comprendre comment certains endroits ont pu être invisibilisés (et/ou le sont toujours) au sein de la société ; et pour comprendre aussi, vis-à-vis de notre problématique initiale, comment et pourquoi les individus se sentent de moins en moins reliés aux lieux qu'ils habitent ?

1. Le non-lieu et la question du décentrement

D'un point de vue purement sociologique, l'anthropologue Marc Augé reconnaît que le terme de non-lieu n'existe pas à proprement parler dans l'absolu ; tout comme le terme de lieu. Selon lui, « le couple lieu/non-lieu est un instrument de mesure du degré de socialité et de symbolisation d'un espace donné²⁸ ». Il s'agirait donc d'un outil, pour l'anthropologue et le sociologue, qui permet de distinguer la manière dont nous nous rapportons à un espace ; à savoir selon la définition que nous lui avons donnée : une surface donnée déterminée mathématiquement et aléatoirement. Ainsi, cette manière de se rapporter à l'espace peut être fondamentalement représentée à travers les concepts de lieu et de non-lieu.

Cette qualification de l'espace ne survient pas de nulle part. Pour l'intérêt anthropologique, elle reste en étroite liaison avec le degré d'urbanisation d'un territoire donné. Selon Augé, au sein de nos sociétés occidentales, l'augmentation du degré d'urbanisation va de pair avec un développement croissant de la mondialisation dans la société. C'est-à-dire que le développement des villes – et nous le confirmerons dans le troisième chapitre sur les aménagements territoriaux – s'est établi selon les besoins de la mondialisation. Par-là, nous entendons un accroissement des relations, des échanges et des connexions autour d'un ensemble de secteurs différents, qui sont amenés à restructurer la vie des villes et des pays. C'est donc naturellement en vue de cette logique de mondialisation que certains phénomènes impliquant le couple lieu/non-lieu peuvent

²⁸ Augé, M., « Retour sur les « non-lieux » Les transformations du paysage urbain », in *Communications*, vol. 87, n°2, 2010, pp. 171-178, p. 172.

être mis en lumière. Dans le plan de l'occupation des espaces, on peut notamment citer l'exemple de l'expansion du tissu autoroutier. A cet égard, on remarque que les villes de taille moyenne se dotent de plus en plus de contournements routiers appelés rocade, périphériques ou encore ceintures. Dans les villes de plus grosse ampleur, qui possédaient déjà ce type d'aménagements, on remarque un débordement hors de ces ouvrages, qui nécessite parfois la construction d'un deuxième périphérique, avec des nouvelles autoroutes permettant de connecter l'ancien réseau au nouveau. De plus, leur fonction ne se limite pas à relier du nouveau à l'ancien (fonction intrinsèque à la ville), mais il s'agit également de relier les centres urbains les uns aux autres, de telle sorte à former un tissu toujours plus connecté, et s'orientant vers l'extérieur de la ville (fonction extrinsèque).

Ce simple exemple de l'autoroute révèle une logique de décloisonnement des anciennes centralités. Il participe, avec de nombreux autres phénomènes liés de près ou de loin à la mondialisation, à ce que Marc Augé appelle un « triple décentrement ». Ce phénomène, décrit par l'anthropologue dans son ouvrage *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*²⁹, est central si l'on veut comprendre l'expansion et le rôle des non-lieux dans la société. Ainsi, voyons ensemble quelles sont ses caractéristiques pour ensuite aboutir à une définition de ce qui constitue le non-lieu.

La première dimension du décentrement est en lien direct avec l'essence du mot, c'est-à-dire que l'on se détourne du centre de la ville. Le fait de suivre les chemins de la mondialisation impose aux villes de se tourner vers leurs périphéries, là où l'accès à ce qui est en dehors de la ville se fait le plus facilement (soit via l'avion, l'autoroute, le bateau ou le train). Les moyens de communication vers l'extérieurs deviennent de plus en plus importants, et participent à diminuer le rôle de la centralité de la ville.

Cette première version du décentrement peut être illustrée par les choix d'implantation des zones commerciales. Alors qu'auparavant, l'immense majorité de la fonction commerciale avait sa place au sein du centre-ville (boulangeries, de boucheries, magasins de première nécessité et magasins de vêtements, entre autres), à présent, il n'est pas rare de trouver des villes où ces services se situent presque exclusivement dans les zones commerciales qui se trouvent en périphérie de ces dernières. La seule manière de justifier la présence de commerces dans le centre est que l'on y trouve un autre intérêt, souvent touristique ou conceptuel, motivé par une forte rentabilité économique. Touristique dans le sens où généralement les anciens centres-villes sont dotés de monuments historiques relativement importants, et que l'on y associe alors le but

²⁹ Augé, M., *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Seuil, Paris, 1992.

touristique à une activité commerciale. Conceptuelle dans le sens où l'on attribuerait à une rue, par exemple, le concept de rue piétonne exclusivement dédiée au commerce (comme une sorte de centre commercial à ciel ouvert, mais dans le centre-ville). Dans les deux cas, la possibilité qu'il existe encore une activité commerciale dans le centre-ville n'est plus tributaire du fait de la centralité de l'espace, mais demeure dépendante d'autres secteurs d'activités rentables économiquement.

Il s'agit bien d'un décentrement car le centre est devenu, à proprement parler, une activité touristique destinée aux individus du monde entier, et non plus seulement un lieu évocateur de sens pour les habitants résidant dans cette ville.

Un bon exemple qui permet d'illustrer ce phénomène se matérialise assez bien dans le développement des grandes villes européennes. Prenons par exemple Milan. La ville s'est considérablement étendue, de telle sorte qu'elle occupe une place prépondérante dans la plaine du Pô. Au Nord, elle tend de plus en plus à rejoindre le pied des Alpes et la région des grands lacs d'Italie (et notamment le lac de Côme) en constituant un tissu de petites villes secondaires qui exportent la centralité vers l'extérieur (on parle par exemple des villes de Monza, Legnano, Côme ou encore Chiasso en Suisse). Les directions principales de son extension révèlent le projet de mondialisation à l'œuvre. En effet, la ville s'étend sur une superficie considérable dans les orientations ouest et nord, qui correspondent aux tracés autoroutiers qui permettent de relier le reste de l'Europe via la traversée des Alpes. On peut noter également la présence du second aéroport de la ville (Milano Malpensa). A l'est, on remarque également une urbanisation importante, dans la continuité de la zone économique de la plaine du Pô, en suivant l'axe qui permet de relier les grandes villes d'Italie du Nord (Bergame, Brescia, Vérone, Padoue et puis Venise). Mais là où cet exemple est le plus saisissant, c'est qu'au sud de la ville, on ne constate pratiquement pas d'extension du réseau urbain. On peut d'ailleurs remarquer qu'à l'intérieur du périphérique autoroutier de la ville, dans sa partie sud, la ville compte encore beaucoup de zones agricoles peu urbanisées eu égard au reste du développement dans les autres secteurs. Ce fait pourrait s'expliquer selon l'hypothèse que les relations avec la mondialisation sont beaucoup moins importantes dans le secteur sud de la ville, car les axes partant de cet endroit ne permettent de relier que d'autres endroits plus au sud dans l'Italie, et donc de se limiter à un marché local, moins pertinent pour la mondialisation³⁰.

³⁰ Sur le développement de la ville de Milan, cf. Morandi, C., *Milan : The Great Urban Transformation*., Marsilio, Venezia, 2007.

Nous avons pris cet exemple pour illustrer le lien entre développement territorial et mondialisation, car les conditions de développement initiales de la ville étaient équitables ; c'est-à-dire que le développement ne pouvait pas être limité par des contraintes physiques et géographiques. Nous nous situons dans une plaine fertile, avec très peu de relief, ce qui laisse penser que de manière tout à fait contingente, le développement aurait pu s'opérer avec égale ferveur tant vers le sud que vers le nord. Or il n'en est manifestement pas le cas ; et ce probablement en partie pour l'hypothèse que nous avançons ci-avant³¹.

On remarque donc, pour illustrer la thèse du décentrement dans sa première modalité, que l'ancienne centralité de la célèbre ville d'Italie du nord a éclaté dans une multitude de bourgades et de zones économiques présentes tout autour de la ville. De ceci, il aurait pu résulter une disparition progressive du centre-ville, comme le prévoit la thèse du décentrement. Mais ici, la municipalité a réussi à conserver son centre-ville, grâce à la manœuvre touristique et conceptuelle. Sur le plan conceptuel, Milan a été élue capitale de la mode. Au niveau mondial, elle reçoit donc une étiquette conceptuelle à côté de son nom, qui la spécialise dans un certain domaine. Il en résulte que la ville devient une attraction touristique pour toutes les personnes qui sont intéressées par la mode. Ainsi, en plus de sa qualité touristique initiale considérable, pour son patrimoine historique remarquable, le centre reste dynamique en vertu de la grande concentration de magasin de luxe, faisant de lui la vitrine de la mode. L'activité touristique se manifeste donc dans les deux dimensions : la valeur marchande (avec l'activité commerciale autour de la mode et des célèbres marques de luxe italiennes, qui correspond à la valeur conceptuelle) et la valeur historique (pour le patrimoine, avec par exemple « le Duomo di Milano »).

Dans ce contexte, le décentrement est plus subtil et s'établit en faveur du tourisme, mais en défaveur des habitants locaux, qui voient les prix des objets marchands augmenter considérablement à cause de l'adaptation des prix au marché touristique. Une des conséquences de cette politique de développement est également de diminuer les chances d'accès au logement dans l'hyper centre-ville pour les habitants originaires de la ville, notamment à cause du rachat de biens par des investisseurs pour en faire des Airbnb.

Cette première dimension du décentrement ne participe pas directement à créer des zones que l'on pourrait qualifier de non-lieux, car elle s'appuie bel et bien sur des lieux existants et ayant une valeur intrinsèque, mais elle diminue la portée centralisatrice

³¹ Pour mieux visualiser certains passages de notre travail, nous proposons en Annexe des illustrations tirées de cartes sur Google Earth. Pour le cas de la ville de Milan, voir la carte n°1.

et signifiante de certains lieux en édulcorant leur vocation première pour les faire correspondre aux exigences d'un développement urbain mondialisé. Le rapport qu'entretiennent les individus aux villes change. Certains centres villes peuvent s'en retrouver renforcés, alors que d'autres peuvent être complètement désinvestis. Et surtout, au niveau de la société, les lieux emblématiques de rencontre et d'échanges (marchands ou non), qui étaient des caractères distinctifs des centralités villageoises et urbaines, tendent peu à peu à s'effriter ; ce qui affecte également la manière dont les idées, les opinions et les informations se propagent.

Explorons à présent la deuxième modalité de la thèse du décentrement. Celle-ci ne se déroule plus au niveau de la disposition et des aménagements de la ville (le lieu extérieur), mais est une analyse sociologique qui a pour lieu d'origine le foyer (le lieu intérieur). Cet élément, selon Augé, peut être compris de deux manières différentes, toutes les deux provenant de la Grèce antique. La première serait de comprendre le foyer comme quelque chose de tourné vers l'intérieur, c'est-à-dire vers son internalité et la dimension qui lui est propre : l'intérieur de la maisonnée dans la superficie qui lui appartient. A cet égard, le foyer est relié à la déesse féminine Hestia³². La seconde serait de comprendre le foyer comme quelque chose qui a vocation à être tourné vers l'extérieur, car compris comme étant en relation avec la cité, et donc avec le monde politique et économique qui l'entoure. Cette vision du foyer est reliée dans la mythologie avec le dieu Hermès ; dieu protecteur des échanges humains. De nos jours, il semblerait que nous soyons plutôt dans le deuxième cas de figure, dans lequel Hermès emboîte le pas à Hestia. Pour preuve, Augé suggère de nous référer à la quantité d'objets qui nous renvoie sans cesse vers l'extérieur. Par exemple, la télévision, aujourd'hui remplacée progressivement par les ordinateurs et les téléphones. Qui n'est pas habitué, en rentrant chez lui après une journée de travail, à regarder les informations du journal télévisé censé nous tenir informé sur tout ce qui se passe à l'extérieur du foyer ? De même, de manière plus parlante encore, qui ne s'est jamais surpris sur un forum quelconque d'internet, en train de discuter avec des gens inconnus sur un sujet quelconque ? Les espaces commentaires sous les vidéos, les forums de discussions, les blogs et les réseaux sociaux, etc., sont autant de lieux virtuels qui viennent s'ajouter au lieu corporel du foyer que nous habitons.

³² A ce propos, nous n'interrogerons pas ici les questions de genre qui restent néanmoins tout à fait pertinente pour interroger les héritages culturels ayant pu mener à certaines formes d'inégalités dans la société. On voit d'ailleurs ici que l'image de la femme restant au foyer peut être associée à la déesse féminine Hestia, alors que l'image de l'homme tourné vers les affaires extérieures et la politique peut être associée au dieu masculin Hermès. Pour plus d'informations sur les questions de genre dans la Grèce Antique, cf. Loraux, N., *Les Expériences de Tirésias. Le féminin et l'homme grec*, Gallimard, Paris, 1990.

De fait, ce sont bien deux lieux que nous investissons au même moment : le lieu du foyer, dans lequel notre présence corporelle est encore bien palpable, mais dans lequel notre esprit devient peu à peu un étranger, happé par l'extériorité ; et le lieu de l'ailleurs, qui se traduit par les réseaux sociaux, forums, etc. Notre situation réelle, inscrite dans le foyer est alors mise entre parenthèse. Au fur et à mesure du temps, les parenthèses deviennent de plus en plus longues et la qualité de vie au sein de notre foyer baisse dans le même temps que nous accordons toujours plus d'importance à l'ailleurs.

Nous ne portons pas ici de jugement moral – il peut par ailleurs y avoir de bonnes choses bénéfiques à discuter et à apprendre en ligne grâce aux expertises des autres – mais nous constatons un mécanisme qui pousse également les individus à moins ressentir le poids du lieu qu'ils investissent, ce qui conduit directement chez certains à une moins bonne compréhension de leur environnement. Or, ce que nous voudrions montrer à travers ce travail, c'est que l'environnement, et en particulier le lieu, sont des entités qui existent en vertu de l'appropriation que nous pouvons en faire pour créer de l'action et du changement. On constate alors une tension entre ces lieux virtuels, qui pourtant revêtent les mêmes rôles (ils peuvent aussi être appropriés et être des leviers d'action) et les lieux réels du quotidien.

Dans ce travail, nous n'irons pas explorer les potentialités des lieux virtuels. Cela pourrait faire l'objet d'un autre travail à part entière. Nous voulons nous intéresser à l'appropriation des lieux expérimentés par notre corporalité, et rattacher nos données à un substrat matériel, dans le souci de faire correspondre les changements sociétaux à ce que nous pouvons espérer entreprendre en termes d'action concrète³³.

En outre, cette caractéristique de l'ailleurs portée par les réseaux sociaux, est également ce qui caractérise la troisième modalité du décentrement. On a évoqué le décentrement géographique, dans la sphère extérieure ; le décentrement social dans le foyer, dans la sphère intérieure ; il nous reste maintenant à évoquer la troisième modalité : le décentrement de l'individu par rapport à lui-même. Ici, le lien avec les réseaux sociaux est aussi évident. La logique à l'œuvre est que l'individu peut vivre totalement en décalage avec ce qu'il occupe comme place physique dans un réel donné. Les retouches

³³ En attendant de nous pencher plus amplement sur la question, nous renvoyons vers cet ouvrage qui aborde la question du virtuel comme un espace de construction sociale, d'interaction et de collaboration ; qui se veut similaire à la logique du lieu, avec pour seule différence que l'on enlève ici toute dimension géographique qui se référerait à un espace matériel défini. Cf. Lévy, P., *Qu'est-ce que le virtuel ?*, La Découverte, Paris, 1995.

photos et les filtres sont de bons exemples qui illustrent ce décalage entre ce que l'on veut faire paraître et ce que l'on est. Ceci est motivé par le fait que le regard de l'autre sur le profil ou sur la façade que l'on souhaite montrer est devenu plus important, pour susciter plus d'interactions, que de prendre le temps de connaître l'autre en profondeur. L'esprit concurrentiel néo-libéral s'est assez vite immiscé dans le monde numérique. Les entreprises se sont aussi approprié cette technique. On peut par exemple penser au Greenwashing (certaines entreprises colorent leur logo de vert).

Aussi, de manière encore plus significative, on peut tout à fait vivre en quasi-indépendance, dans un monde totalement intellectuel, sans presque devoir recourir à la nécessité d'être entourés de personnes réelles dans notre environnement. Ce fait est encore plus marqué depuis la croissance du développement de l'intelligence artificielle. Il suffit de demander, et le conseil ne demande qu'à être exécuté. L'individu voit peu à peu son centre de gravité se déplacer hors de lui, vers des objets extérieurs qui tendent à renforcer cette même projection hors de soi. Dans cette logique, l'individu ne retrouve plus exactement le lieu de son identité, mais est sans cesse repoussé vers des contenus modulés par des algorithmes et vers des choses qui le dépassent.

Ces trois modalités qui ont pour base commune le décentrement du sujet, et sont une excellente manière d'introduire le concept de non-lieu. En effet, le dénominateur commun, dans les trois cas, peut être résumé sous le fait qu'on assiste à une multiplication des ailleurs, si bien que l'être se disloque dans cette entièresité d'autres horizons et ne recouvre plus exactement son attachement au lieu. Si on définit le non-lieu comme un espace de circulation, de consommation où les individus entretiennent des relations anonymes et peu durables, alors la majeure partie des processus que nous venons de décrire en font partie.

En fait, toujours selon l'anthropologue Marc Augé, le couple lieux et non lieux seraient comme les des deux faces d'une même pièce. D'un côté, il y aurait des « espaces constitués en rapport avec certaines fins³⁴ » ; on parle ici du commerce, du transport, des loisirs, mis sous la finalité de la mondialisation, de buts économiques ou autres, qui sont autant de lieux potentiels. Et de l'autre, il y aurait « le rapport que des individus entretiendraient avec ces espaces ³⁵ » ; il s'agirait ici de parler du point de vue du sujet en tant qu'il considère le lieu comme ayant une finalité propre, et qui implique donc la manière pour le sujet de se rapporter au lieu. Ces deux choses sont complémentaires, et

³⁴ Augé, M., *Non-Lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, op. cit., pp. 118-119.

³⁵ *Ibidem*.

font intervenir la notion de non-lieu quand il y a une médiation indirecte entre la finalité propre du lieu, et la manière dont le sujet se rapporte à ce dernier.

A l'inverse, dans un lieu anthropologique, on parvient à créer une dynamique sociale et organique. Cette médiation, pour les non-lieux, se manifestent la plupart du temps à travers les mots. Prenons quelques exemples pour mieux comprendre la situation. Admettons que nous nous trouvons dans une salle d'attente d'un hall d'aéroport. Nous sommes en transit dans cet endroit ; notre première finalité sera donc de partir de ce lieu pour aller vers un ailleurs. Cela dit, cela veut déjà dire que nous considérons l'endroit dans lequel nous sommes comme étant dénué de sens, car il n'en est pourvu que parce qu'il est en étroite relation avec l'autre lieu dans lequel nous désirons être.

Dans cette atmosphère, tout a déjà été pensé pour nous. Dès notre arrivée, nous sommes pris en charge par la multitude de panneaux qui nous indiquent le chemin vers notre porte d'embarcation. Nous n'avons qu'à suivre les instructions qui nous sont adressées ; et normalement, dans l'immense majorité des cas, nous arriverons dans notre avion sans encombre et presque sans avoir dû prononcer le moindre mot. Cette sorte de prescription par les mots, pictogrammes et autres symboles est une caractéristique révélatrice du non-lieu, dans lequel le flux social est perçu comme une masse contractualiste pour laquelle l'accès à l'ailleurs se concrétise dans le respect de la codification. La logique prescriptive des textes et le rôle des mots influencent l'individu à se conformer aux règles mises en place et à suivre le chemin qu'il doit suivre. Rien ne l'invite à participer à l'essence de ce lieu. Il n'est qu'un usager, qu'un spectateur ou qu'un passant.

2. Etude de cas : l'autoroute, entre non-lieu et invisibilisation

Partons maintenant en périple sur une autoroute. Cette infrastructure représente peut-être l'exemple le plus parlant du non-lieu. Elle ne possède pas, tout comme l'aéroport, de finalité propre qui pourrait lui permettre d'être un vecteur du lieu en tant que créateur d'organicité sociale. L'immense majorité du réseau autoroutier, qu'il soit belge, français, européen ou même mondial, a été conçu dans le but de faciliter les échanges économiques, en considérant les sujets qui l'emprunteraient comme des objets-marchandises. Que cela soit pour les denrées transportées dans les camions, ou pour les individus qui veulent partir en vacances l'été, ou encore pour celui qui s'en sert tous les jours pour aller au travail, la finalité est la même : le transit vers l'ailleurs.

D'ailleurs, ici aussi tout a été pensé pour que l'automobiliste ne se soucie plus de rien. Le mode d'emploi est clair et appliqué par tous. Par l'intermédiaire du code de la route, les usagers peuvent se retrouver face à des textes prescriptifs (se déporter sur la bande de droite pour la prochaine sortie), des textes prohibitifs (se rabattre sur la bande de gauche pour cause de travaux) et des textes indicatifs (les panneaux indiquant les noms des entités traversées par la voie rapide). Dans ce cadre, en conditions normales, l'utilisateur ne doit interagir avec rien d'autre qu'avec les conditions de circulation qu'il a implicitement acceptées en s'engageant sur la voie rapide. Le fait que le voyageur n'a rien à apporter, si ce n'est son passage, et éventuellement son argent pour franchir les péages et faire le plein d'essence, est révélateur du caractère inorganique des autoroutes. Mais ce n'est pas tout, examinons maintenant comment le tracé d'une autoroute participe encore plus à établir du non-lieu. Encore une fois, c'est un mécanisme de décentrement qui se joue ici.

Initialement, nous pourrions être amenés à penser qu'une autoroute, loin de créer des zones de non-lieu comme nous allons le soutenir, est un excellent vecteur pour mettre en lumière des lieux, et même des hauts-lieux. Et ceci est partiellement vrai. Le tracé des autoroutes a été pensé, a avant tout été motivé par des raisons économiques. Par exemple, on voulait savoir quel serait le tracé le moins coûteux pour relier deux villes économiquement actives, et ce en devant faire fi des complications naturelles introduites par la topographie d'un paysage. Dans certaines régions, le relief peu élevé peut permettre de faire abstraction de ce détail, et nous nous retrouvons alors avec des grandes autoroutes au tracé presque rectiligne sur plusieurs centaines de kilomètres ; c'est par exemple le cas entre Milan et Ancône, en Italie, où l'autoroute suit une trajectoire rectiligne sur plus de 350 kilomètres, ou encore entre Paris et Lille où l'A1 coupe les régions orthogonalement sur une distance d'environ 200 kilomètres³⁶. Ces deux exemples montrent que sans réelles difficultés techniques causées par des obstacles naturels, la volonté de relier deux points importants par le moyen le plus court est bien palpable dans la conception de nos autoroutes.

Aussi, généralement, la même logique est à l'œuvre lorsqu'il s'agit de traverser des espaces naturels. Et souvent, un calcul mathématique est opéré pour savoir quel sera, parmi différentes options, l'option la plus facile, la moins coûteuse ou la plus rapide. Soit, il ne s'agit pas ici de critiquer le travail de calcul opéré pour savoir quelle modification sera la plus rentable économiquement, mais de réfléchir sur le principe même de la création des autoroutes.

³⁶ Voir en Annexe. Cartes n°2 et n°3. Les tracés autoroutiers.

Nous l'avons dit, nous pourrions d'emblée être amené à penser que la création des autoroutes peut participer à la mise en lumière de certains lieux, notamment par l'intermédiaire du choix du tracé ou bien des stations de repos. En effet, le choix stratégique du tracé des autoroutes, bien que motivé par les raisons économiques que nous venons de brièvement expliquer, peut également révéler un bon nombre de lieux importants sur son passage. Par ailleurs, dans certains cas, le choix stratégique de faire passer l'autoroute près d'un site touristique célèbre peut être motivé par la plus-value que cette « attraction » provoquera en termes de fréquentation de l'autoroute, et de retombées économiques importantes sur les villes et villages aux alentours.

De plus, on pourrait raisonnablement penser qu'une meilleure accessibilité aux hauts lieux du patrimoine historique, architectural, culturel ou gastronomique, augmenterait la reconnaissance et l'organicité de la structure de ces lieux. Par ailleurs, c'est souvent un puissant argument lorsqu'il s'agit de motiver la construction d'une nouvelle route rapide, à travers des paysages intacts qu'il faudra défricher. Les promoteurs disent ainsi : « ce sera une meilleure manière de mettre en lumière le patrimoine de la région, en garantissant une grande accessibilité pour les touristes du monde entier ». A première vue, nous serions tentés de nous laisser convaincre. En effet, les motifs sont convaincants et peuvent être bénéfiques à plusieurs acteurs de la société³⁷.

Toutefois, nous voudrions maintenant insister sur les effets qu'occasionnerait une telle mesure. Pour ce qui nous intéresse dans le cadre de ce chapitre, à savoir la distinction entre non-lieux et lieux dans les éléments des paysages, nous pouvons évoquer plusieurs raisons pour lesquelles l'autoroute, bien loin de rapprocher les individus de leur patrimoine, les éloigne en fait davantage. Puisqu'en effet, finalement, le but premier de l'autoroute est de relier deux endroits importants, économiquement et fonctionnellement, elle omet implicitement et volontairement, dans sa grande majorité, ce qu'il y a entre ces deux pôles.

Prenons un exemple concret. Admettons que nous habitons dans la banlieue de Lille, et que nous devons nous rendre en vacances, dans un camping situé près de Sète, sur les bords de la méditerranée. Notre exemple n'est pas anodin, il reprend les habitudes de milliers de personnes qui, chaque année, optent pour ce type de vacances. Pour arriver à notre destination, nous devons parcourir un peu moins de 1000 kilomètres. Admettons encore que nous avons choisi la voiture comme moyen de déplacement, et que nous

³⁷ Pour en savoir plus sur le rapport anthropologique que les sociétés entretiennent avec l'infrastructure autoroutière, cf. Virilo, P., *Vitesse et politique*, Galilée, Paris, 1977.

voulons arriver au plus vite sur notre lieu de vacances afin de pouvoir profiter de notre séjour le plus rapidement possible. A cet égard, nous avons déjà opéré un grand nombre de choix. Du moins, certains d'entre eux seront pris par le GPS, pour nous aider à prendre le trajet le plus rapide. Ainsi, durant notre périple, nous traverserons plusieurs villes notables : Paris, Orléans, Montluçon ou encore Clermont-Ferrand. Evidemment, nous ne quitterons presque pas l'autoroute du début jusqu'à la fin du voyage. Si nous venions à la quitter, le temps de trajet augmenterait considérablement et nous ne pourrions pas arriver à temps sur le lieu de nos vacances. Alors, on roule, et on s'ennuie, presque toute la journée. De temps à autre, si l'on est attentif et que l'on regarde par la fenêtre, on peut apercevoir les ruines d'un château, ou bien quelques massifs montagneux. Mais la plupart du temps, nous considérons le décor comme un vaste désert rempli ci et là de villages, de champs et de forêts. Et puis, pourquoi devrions-nous nous intéresser aux paysages ? Ce qui compte, c'est bien la destination. Alors regardons un film, puis deux, et endormons-nous jusqu'au terme du voyage.

Voilà comment l'essentiel du voyage se passe. Et le retour sera encore plus long et ennuyeux, car nous n'aurons plus l'excitation du départ qui consistait à être content de l'endroit que nous allions rejoindre pour le reste de la semaine. D'un point de vue interne, presque tout ce qui est advenu entre le moment du départ et le moment de l'arrivée ne trouve pas d'écho dans les esprits. Peut-être que le seul moment notable était le repas passé sur une aire de repos, près de Clermont-Ferrand, où nous pouvions nous émerveiller devant les formes des volcans d'Auvergne à l'horizon.

Pourtant, à l'instar de la pause du repas, nous ne pouvions pas dire qu'il n'y avait rien. Quelconque conducteur ou passager attentif aurait pu remarquer les dizaines de panneaux qui se trouvaient le long de la route, et qui viennent généralement renseigner les usagers sur les lieux importants, tant culturels qu'historiques ou naturels. Ainsi, pour ne citer que les espaces naturels, nous sommes passés à proximité de la forêt de Compiègne, du parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, du parc naturel régional des volcans d'Auvergne, du parc naturel régional de l'Aubrac et du parc naturel régional des Grands Causses. Nous avons pu vaguement deviner les contours de ces paysages. Ou mieux, nous avons pu découvrir leur nom grâce à ces écriteaux présents sur les bords de l'autoroute, mais nous avons pris la signalisation comme une information quelconque et elle s'est aussi vite évadée de notre esprit. Et même si nous avions voulu être curieux, nous aurions pu deviner quelques traits de ces merveilleux décors, mais sans jamais en toucher la substance, pour la simple et bonne raison que l'autoroute ne pénètre pas à l'intérieur de ces lieux. Elle les effleure, les contourne et les adjoint. C'est la même

chose à propos des villes. Tout à l'heure, nous avions dit que nous devrions traverser Paris, Orléans ou encore Clermont-Ferrand. Mais ne ce n'est pas totalement vrai. Effectivement, nous allons passer sur le territoire administratif de ces entités. Mais en réalité, nous ne quitterons pas l'autoroute, ou bien le périphérique ou quelconque grand axe majeur qui nous permettra de contourner la ville et sa centralité.

Ainsi, « On ne traverse plus les villes, mais les points remarquables sont signalés par des panneaux où s'inscrit un véritable commentaire. Le voyageur est en quelque sorte dispensé d'arrêt et même de regard³⁸ ». En clair, sur l'autoroute, tout nous devient accessible et à portée de main, mais en même temps rien ne nous est directement donné. Si nous voulons vraiment traverser le parc naturel des volcans d'Auvergne, alors nous devrions quitter l'autoroute, faire un détour par des départementales et des routes secondaires qui pénètrent plus en profondeur, dans les vallées, les plateaux et les petits villages. Et là encore, il nous serait impossible de saisir l'entièreté des composantes et des beautés du paysage, même si nous aurions déjà fourni un effort d'appropriation sur le lieu.

En restant sur l'autoroute, nous restons complètement passifs à l'égard de la multitude de paysages qui ne font que s'informer à nous par l'intermédiaire de panneaux. Nous prenons nos distances par rapport aux paysages alors même que nous étions censés nous rapprocher de lui. Augé relève bien ce paradoxe. Il écrit à ce sujet : « le parcours autoroutier est doublement remarquable : il évite, par nécessité fonctionnelle, tous les hauts lieux dont il nous rapproche ; mais il les commente³⁹ ». C'est d'ailleurs le cas dans les nombreuses stations-services qui jonchent les autoroutes. On assiste généralement à un condensé express de la culture de la région dans laquelle nous nous trouvons. Produits issus du terroir locaux, cartes, photos de paysages, tout est fait pour dresser une carte postale de la région, peut-être dans le but d'attirer certains voyageurs, mais surtout dans un autre but qui conforte la majorité des personnes à ne pas accéder aux tréfonds de la région. Car pourquoi le feraient-ils s'ils peuvent avoir un accès au patrimoine culturel, paysager et gastronomique dans l'espace d'un seul et même endroit, qui en plus convient parfaitement à s'accommoder avec les exigences de pauses et de ravitaillement que demandent des aussi longs trajets en voiture ?

Pour toutes les raisons que nous venons d'évoquer, nous pouvons qualifier l'espace autoroutier comme un non-lieu, pour lequel l'incapacité à faire lieux prédomine,

³⁸ Augé, M., *Non-Lieux : Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, op. cit., p. 68.

³⁹ *Ibid.*, p. 123.

malgré les volontés et les tentatives d'intégration de divers éléments dans le paysage ; qui reflètent bien plus une logique de contrôle des individus devenus consommateurs qu'une logique de création et de participation à ce qui constitue l'essence du lieu.

Ce long exemple qui a occupé une partie notable de ce chapitre n'est pas anodin. Nous voulions mettre en relief une dynamique qui tend à éloigner les individus des lieux. D'une part, les grands tracés invisibilisent et masquent toutes les particularités des communautés et des territoires locaux. D'autre part, ils créent une sorte de frontière invisible entre deux systèmes différents : celui du flux, du transport, de la vitesse ; et celui de la lenteur, de l'organicité, de la communauté aux croyances ancrées. Evidemment, nous grossissons volontairement les traits, et la plupart des lieux se trouvent entre les deux extrêmes. Mais il n'en demeure pas moins un fossé anthropologique en ce qui concerne la manière dont nous habitons ces espaces.

3. L'invisibilisation des composantes des territoires : du non-lieu à la périphérie

Le phénomène que nous avons décrit ci-avant, loin de rapprocher les territoires entre eux grâce aux nouveaux moyens de communications, participe en réalité bien plus à une invisibilisation de l'immense majorité des composantes de ce même territoire. Deux mécanismes se retrouvent ici. D'une part, du fait de la primauté accordée à la logique de la mondialisation, l'essence même de ce qui faisait les territoires particuliers et spécifiques se fond dans un décor devenu tellement vaste qu'on ne leur donne plus trop d'attention, sauf s'ils contiennent une ressource indispensable à la pérennité du système (cf. Chapitre 4). Les grandes villes interconnectées et modernes attirent là où les villages et les petites villes isolées peinent à se démarquer économiquement et à s'adapter aux logiques de la mondialisation. A l'intérieur de cette grande ville connectée, on assiste à une explosion du nombre de non-lieux (centres commerciaux, fast-foods, métros, etc.) ; et en parallèle, à l'extérieur de celles-ci, on assiste à une marginalisation des composantes du reste du territoire. Nous soutenons que ces deux phénomènes sont également en partie responsables du peu de reconnaissance que nous portons envers les lieux.

Le constat de l'émergence des non-lieux à la suite des mécanismes de décentrement est analogue à l'émergence d'une nouvelle catégorie géographico-sociologique appelée « la périphérie ». En géographie, on appelle ainsi périphérie « un espace qui subit la domination d'un centre, c'est-à-dire d'un territoire qui concentre la population, les richesses, les activités productives, les capacités d'innovation et les pouvoirs de commandement⁴⁰ ». La périphérie n'est pas définie comme ayant une unité

⁴⁰ Reghezza-Zitt, M., *La France dans ses territoires*, Armand Colin, Paris, 2024. p. 199.

propre, mais comme étant le regroupement de plusieurs cas géographiques bien définis. Ainsi, plusieurs réalités territoriales peuvent être recouvertes par ce même terme : c'est par exemple le cas de la périphérie telle que nous la verrons sur le chapitre concernant l'étalement urbain. Dans ce cas, la périphérie peut même jouir d'une certaine autonomie qui l'émancipe du centre de domination géographique que représente la centralité urbaine et qui l'encourage à se développer. Mais la périphérie, c'est également l'ensemble des espaces qui sont conçus comme des lieux secondaires, digne de peu d'intérêts, comme les villages de campagne ou les vallées de moyenne montagne.

Toutefois, ce qui nous intéresse davantage pour ce chapitre, c'est de se demander de quelles manières les périphéries sont construites et reconnues, de telle sorte à pouvoir pointer du doigt les rapports de domination existants entre les territoires. Car nous le verrons, reconnaître l'importance et le pouvoir de la périphérie, c'est faire un pas en avant vers la reconnaissance du caractère organique propre à chaque lieu.

Ainsi, on peut d'abord commencer à parler de la périphérie sous l'angle purement administratif. C'est-à-dire qu'au niveau d'un territoire national, la périphérie désigne l'ensemble des zones qui se trouvent loin de la principale zone d'activité commerciale du pays, souvent représentée par la capitale de ce dernier.

Par ailleurs, la Belgique représente assez bien cette situation. On peut y trouver Bruxelles, située pratiquement au centre du pays, jouant un grand rôle de centralisation ; à tel point qu'elle peut disposer de ses propres institutions politiques et de ses propres règles d'administration. En plus, elle est considérée comme la capitale fédérale du pays et concentre donc beaucoup d'activité économique, culturelle et sociale.

D'une part, nous trouvons cette centralité, plus ou moins au milieu du pays, et d'autre part, il y a les périphéries. A part quelques rares exceptions (comme les ports de Zeebrugge ou d'Anvers, et quelques villes qui occupent des places de centralités secondaires : Liège, Gand ou encore Charleroi), la grande majorité du reste de la Belgique peut être considérée comme une périphérie. Par ailleurs, si l'on se place à l'échelle nationale, en omettant volontairement certaines centralités locales, on peut clairement distinguer la place prépondérante de Bruxelles et discerner des périphéries nettes : comme le littoral, les Fagnes, la Campine, ou encore les Ardennes.

Plus intéressant encore, certaines localités situées sur le territoire belge, ont ceci de particulier de se trouver si loin dans la périphérie nationale qu'elles occupent généralement un rôle de plus grande proximité eu égard à des centralités de pays limitrophes. C'est le cas par exemple d'Arlon, qui partage une plus grande proximité avec le Luxembourg, ou bien encore de Tournai et Mouscron qui sont considérées par certains

géographes comme le prolongement belge de la centralité Lilloise⁴¹.

Sur le plan national, le contrôle de la centralité sur les périphéries a toujours été un élément important qui a permis le développement de cette même centralité. Déjà au temps de l'Ancien Régime, héritier de la féodalité, le développement d'une centralité seigneuriale était possible que parce que ses vassaux récoltaient impôts et ressources provenus des alentours pour pouvoir assurer le développement de sa centralité. Ce sont aujourd'hui les mêmes mécanismes qui se produisent, mais avec des échelles et des traitements différents. La centralité ne se développe que parce qu'elle peut contrôler une certaine quantité de périphéries qui dépendent d'elles, à des degrés variables, pour leur propre subsistance. C'est par exemple le cas de petits villages qui doivent se remettre à une plus grande commune pour pouvoir récolter des fonds et des subsides pour accueillir de l'activité sur leurs territoires.

Il est évident, pour des raisons organisationnelles, que l'ensemble des services ne peuvent pas être répartis singulièrement sur toutes les entités villageoises existantes. Certains services sont donc naturellement disposés à se trouver dans des centres accueillant davantage de population. Ce que l'on soutient ici, c'est qu'il ne faut pas tomber dans cet extrême qui consiste à pourvoir le haut lieu qui est représenté par la ville sous prétexte qu'elle couvrirait plus de population. En réalité, pour une politique de l'aménagement territorial qui se voudrait efficiente, ce sont l'ensemble des éléments d'un territoire qui devraient être pris en considération pour créer des systèmes de synergies et de symbiose, là où actuellement la tendance est de survaloriser les milieux urbains centraux au détriment des périphéries.

Soit, quittons cet exemple local pour continuer à bien comprendre les enjeux du contrôle de la centralité sur la périphérie. Pour l'entité dominante ; à savoir l'Etat centralisé, l'enjeu stratégique est également important. On bascule ici sur le terrain géopolitique. Le contrôle des espaces périphériques et marginaux a pu servir à consolider le développement de certaines nations.

A ce titre, le contrôle des frontières physiques terrestres et maritimes est un point important. Pour la France, qui avait jadis une grande diversité de cultures au sein de son propre territoire, l'affirmation du contrôle des périphéries terrestres comme les Pyrénées, la Savoie, les régions du sud (Cévennes, Provence, etc.) ont participé à un renforcement de l'Etat dans le sens où une culture dominante a progressivement effacé les appartenances locales, dans le même temps où ses zones démarquaient nettement la

⁴¹ A cet égard, Mouscron est analysée comme une banlieue transfrontalière de Lille, jouant un rôle fonctionnel. Cf. Vanier, M., *Le pouvoir des territoires. Essai sur l'interterritorialité*, Anthropos, Paris, 2008.

séparation entre ce qui relevait du domaine national de ce qui relevait de l'étranger.

Ainsi, pour un habitant de Bagnères-de-Luchon, dans le massif pyrénéen, se situant dans le département de la Haute-Garonne, à la frontière espagnole ; un habitant de Vielha, localité espagnole de la vallée voisine, se trouvant dans la province espagnole de Lérida, pouvait être considéré comme un voisin, un proche. Mais du regard de la nation, à présent, ce voisin organique, celui qui pouvait participer à créer du lien et des lieux emblématiques au cœur de cette vallée, est considéré à présent comme un « alien », dans le sens de l'autre compris comme totalement étranger. Car l'important, c'est la ligne de col qui démarque ce que le territoire français peut contrôler de ce que le territoire espagnol peut contrôler. On sépare les connexions déjà compliquées entre les vallées, pour les faire appartenir à un ensemble plus grand, et on utilise ces zones reculées et éminemment périphériques pour discerner ce qui appartient à la centralité de ce qui ne lui appartient pas, tantôt en démarquant distinctement les frontières, et tantôt en utilisant des « zones tampons ».

Pour la centralité, la périphérie est justement ce qui constitue le non-lieu, c'est-à-dire un espace vide qui ne sert qu'en tant qu'il est utile à cette dernière. L'explosion des périphéries secondaires accroît la pression qui s'exerce sur les plus petites périphéries. Ces dernières n'ont pas les moyens d'être représentées équitablement politiquement. Elles sont donc vouées à passer sous le feu des radars. Cette marginalisation invite la petite périphérie à être le cœur d'un mouvement organique de réappropriation du lieu. Si bien qu'en réalité ces espaces constituent souvent des communautés pour lesquelles la terre a déjà une importance fondamentale, car ils en tirent toutes leurs ressources. Il conviendrait de réapprendre de ces lieux, car ils ont un pouvoir communautaire et signifiant riche en sens. Sans les idéaliser, on peut tout de même reconnaître le lien plus étroit qu'ils entretiennent avec leurs territoires, leurs forêts, leurs campagnes et leurs patrimoines. Ce lien est le marqueur de la perception de l'espace perçu comme un lieu d'importance intrinsèque, et qui doit être préservé si l'on veut maintenir un cadre de vie correct au sein de la communauté.

Enfin, pour rebondir brièvement sur le concept de non-lieu en lui donnant une autre vocation, on pourrait dire que celui-ci n'est pas figé, à l'instar de la critique produite par Helmer⁴². Un non-lieu n'est ainsi jamais totalement sans lieu dans le sens où même les endroits qui sont prévus pour le transport peuvent revêtir des composantes organiques (par exemple entre les employés du rail, ou entre des groupes de jeunes qui se rencontrent dans un centre commercial). Si les lieux peuvent être définis en fonction de leur fonction,

⁴² Helmer, E. *Ici et là. Une philosophie des lieux*, op. cit., pp. 100-108.

ce sont aussi les usages qui les déterminent. Ainsi les usages peuvent parfois différer de la fonction que l'on a attribuée à des lieux, et c'est en ce sens que ceux-ci gardent un caractère profondément organique, qui permet de « faire lieu » même dans des endroits qui n'ont a priori pas cette vocation. Il conviendrait donc de distinguer les choses en fonction d'un degré d'organicité qui permettrait de classer des lieux selon le potentiel d'appropriation qu'ils permettraient. Par-là, nous voulons entendre la manière dont les agents de la société vont pouvoir participer à créer du sens, à l'améliorer et à l'investir (ainsi, un potager communal a un degré d'organicité bien plus élevé qu'un hall d'aéroport, bien que le deuxième produise plus d'activité que le premier).

On retient surtout que la perception d'un endroit comme non-lieu dépend surtout de la sensibilité préalable du sujet, du fait du contexte environnemental et social dans lequel il a grandi. Le non-lieu serait plutôt un point de vue du sujet sur une situation qu'il ne peut s'approprier plutôt qu'une compilation de qualités objectives attribuées à un lieu. D'où l'importance des valeurs d'éducation et d'appropriation de son environnement. Car l'individu peut faire usage du lieu autant qu'il peut rester totalement passif à son égard. Et s'il est vrai que certains lieux se prêtent mieux à l'appropriation que d'autres (d'où l'échelle d'organicité), l'effort devrait être de considérer l'ensemble des lieux comme des composantes appartenant potentiellement à l'ensemble de la société, dans le but de rendre cette dernière sensible à la question des lieux qu'elle fabrique.

CHAPITRE III. L'aménagement territorial : logiques et problématiques

Après avoir déjà partiellement survolé, au cours de quelques exemples, des cas interrogateurs qui concernent directement l'aménagement territorial, nous proposons à présent de faire un détour par les logiques et les problématiques qui occupent l'aménagement urbain ; de comprendre dans quoi il s'inscrivait jusqu'à lors, mais aussi de comprendre ses mutations pour essayer de le faire correspondre au mieux aux exigences de transformation que réclament les défis de notre siècle.

1. Lieux et aménagements territoriaux en milieu urbain

Le lien entre la question des lieux et celle de l'aménagement territorial est on ne peut plus clair. On pourrait définir cette discipline comme celle qui veillerait à transformer le territoire dans le but de le rendre correctement disposé à la société humaine, et ainsi directement de créer pour elle une panoplie de lieux différents. Un des objectifs de l'aménagement territorial est par ailleurs de rendre la vie plus agréable aux habitants d'un territoire donné. C'est pourquoi cette discipline est essentiellement multidimensionnelle : à l'image de la notion de lieu, elle invoque et concerne directement une multitude de disciplines différentes. Elle doit prendre acte d'une situation socio-économique, politique et culturelle donnée, et l'orienter lentement et progressivement vers des objectifs internes et externes à l'organisation du territoire qu'elle veut aménager. Ainsi, elle s'occupe tout aussi bien de la réflexion des matériaux utilisés pour la rénovation des bâtiments publics (objectif interne) que de la présence de corridors écologiques pour garantir la préservation de la biodiversité (objectif externe). Ses balises sont multiples, et nous proposons ici d'analyser quelles en ont été les anciennes, pour comprendre comment nous en sommes arrivés à une telle situation. Et puis, dans un deuxième temps, nous parlerons des perspectives à l'œuvre actuellement pour tenter de comprendre si cette discipline peut être un levier majeur en faveur d'une action de réappropriation des lieux et d'action climatique.

D'un point de vue méthodologique, nous allons parler dans un premier temps des aménagements territoriaux en milieu urbain. En effet, de nos jours, dans certains pays occidentaux, plus de 80% de la population habite en ville⁴³. Bien que l'ensemble du territoire soit d'une grande importance pour le souci écologique, la ville est un ensemble fortement vulnérable face aux conséquences du réchauffement climatique. A cet égard, intéressons-nous d'abord à son cas.

⁴³ En France, on parle ainsi de 82% de la population qui vit en zone urbaine (selon la définition des Nations Unies).

Ce que l'on déclare comme faisant partie d'une organisation urbaine est un choix. Selon Jean-Pierre Paulet, « au départ, il y a toujours un choix, et le traitement informatique ultérieur, aussi sophistiqué soit-il, ne fait qu'entériner une décision humaine⁴⁴ ». A ce titre, on peut citer par exemple le critère de la démographie pour qu'une entité urbaine soit considérée comme telle. Cette dernière varie grandement selon le pays dans lequel on se trouve. Au Canada, une entité de 10 000 habitants constitue un milieu urbain, tandis qu'au Danemark il ne faut que 200 habitants pour qu'un statut de ville puisse être reconnu. On voit donc que le critère démographique présente une limite majeure dans la classification des milieux : sa relativité par rapport aux territoires et aux superficies concernées.

De plus, la définition, en tant que forme de ce que constitue la notion de milieu urbain, se joute également aux limites administratives. A cet égard, il est clair qu'un milieu urbain ne peut pas être circonscrit aux limites administratives d'un pays ou d'une région. Ainsi, prenons un exemple concret près de chez nous. Si l'on regarde des images satellites de la région de Lille, en France⁴⁵, il est clair que la limite du milieu urbain ne se cantonne pas aux limites administratives du territoire français. On peut apercevoir une continuité urbaine entre la banlieue Lilloise (Roubaix, Wattrelos et Tourcoing) et la ville belge de Mouscron. L'obstacle administratif et purement formel de la frontière ne semble pas être dans ce cas un frein à l'urbanisation (comme nous l'avons vu grâce au concept de périphérie). A l'heure de la mondialisation, les aménagements ne se contentent pas de conforter le développement interne d'une ville mais l'étendent de telle sorte qu'elle devienne un réseau, parfois multinational, de villes. On comprend déjà ici une première difficulté de l'aménagement territorial qui répond à des prérogatives locales et communales, mais qui doit dans le même temps composer avec une aire urbaine qui le dépasse.

Enfin, si la quantité d'habitants et les limites administratives sont deux points qui peuvent faire varier la notion de milieu urbain, il ne faut pas oublier l'aspect fonctionnel de cette appellation. En effet, on pourrait également prendre comme angle d'approche une définition qui se focalise davantage sur les fonctions de la ville. Les fonctions regroupent alors toutes les activités économiques, sociales et politiques nécessaires au fonctionnement de la ville. De ce point de vue, un milieu urbain est caractérisé par une série de facteurs se rapportant à l'activité économique produite (industrie, commerces et transports) et à la consommation de ces produits. Il est clair qu'il existe un lien évident

⁴⁴ Paulet, J-P., *Manuel de géographie urbaine*, Armand Colin, Paris, 2009, p. 21.

⁴⁵ Voir Annexe. Carte n°4. La Banlieue de Lille.

entre le développement économique d'une région et les milieux urbains. Par exemple, on peut penser à certaines villes qui se sont développées autour d'une industrie spécifique (l'industrie du charbon à La Louvière, dans le Hainaut)⁴⁶. Toutefois, on ne peut restreindre cette définition à cette caractéristique car elle omet la partie structurante de la question, à savoir les éléments organisationnels qui permettent de comprendre le milieu urbain dans son entièreté (comme les présupposés culturels, religieux et les objectifs de développements). Le défaut de la vision fonctionnelle est qu'elle est réductrice. La ville est plutôt « un ensemble combinant des éléments variés, des objectifs, des ressources, des énergies. Elle est, aussi, le résultat d'une certaine perception par les hommes de l'espace, d'une certaine culture, de certaines croyances⁴⁷ ».

Pour le secteur de l'aménagement territorial moderne, ces villes qui sont associées à un nombre limité de fonctions (comme c'est le cas avec Dudelange au Luxembourg ou La Louvière en Belgique) constituent un véritable enjeu en tant que tel, car il faut parvenir à redynamiser le territoire de telle sorte que de l'activité s'y déroule, alors même que ce qui a fait l'identité première de la ville a déjà disparu ou est condamné à disparaître. Ainsi, la fermeture des mines a provoqué une augmentation considérable du taux de chômage, et à rendu caduc un bon nombre de services qui étaient venus se greffer aux industries. Tout l'enjeu pour ces villes est de saisir correctement les leviers de l'aménagement et de la transformation des territoires (notamment des vieilles friches) pour en faire des lieux faciles à se réapproprier (par la mémoire, ou pour soutenir des objectifs de transition écologique). Même si la question de l'économie pèse sur ces villes, elles n'ont jamais été aussi proche de servir de véritables lieux modèles de transformation.

Maintenant que nous avons vu sous quels angles d'approches nous pouvons définir un milieu urbain, nous allons nous intéresser à un phénomène qui mettra en lumière le lien entre ce dernier et la manière dont nous avons le plus tendance à concevoir les lieux : c'est-à-dire comme une réserve d'espaces figés qui nous appartiennent. Nous voulons parler ici du phénomène de l'étalement urbain. Ce concept est utilisé lorsque l'on veut évoquer la « diminution de la densité des zones urbanisées, du fait du développement de zones d'urbanisation peu denses en périphérie des pôles urbains⁴⁸ ». A titre d'exemple, on peut citer la ville de Madrid dans les années 90, qui a gagné 50% de surface urbaine pour seulement 5,1% de population en plus. Ce simple exemple nous pousse à nous

⁴⁶ Concernant l'histoire de la ville de La Louvière, cf. Huwé, M., Mengal, F. et Liénaux, F., *Histoire et petite histoire de La Louvière : des origines jusqu'à la fusion des communes (31 décembre 1976)*, 2 vol., Huwé, M. (ed), La Louvière, 1984.

⁴⁷ Paulet, J-P., *Manuel de géographie urbaine*, op. cit., p. 30.

⁴⁸ Sainteny, G., « L'étalement urbain » in *Annales des Mines*, Série « responsabilité et environnement », vol. 49, n° 1, 2008, pp. 7-16, p. 7.

interroger sur la pertinence de la manière dont nous aménageons le territoire. Comment une telle augmentation peut-elle être justifiée, si ce n'est en définitive pour accueillir si peu d'habitants en plus ?

L'étalement urbain est directement corrélé à l'expansion et au développement des sociétés humaines. Il s'universalise dans le même temps que la population mondiale s'accroît. Si l'on parle d'étalement, c'est que l'on se rapporte à une structure de base qui formait un milieu urbain donné. Cette structure de base est constituée, pour l'Europe de l'Ouest, d'anciennes villes délimitées par des enceintes fortifiées. Cette distinction entre le domaine de la ville et celui de la ruralité était alors nette et clairement délimitée. De nos jours, on peut encore distinguer cette séparation lorsque l'on regarde les roades (auto)routières qui entourent nos principales villes (généralement de formes rondes ou ovales). C'est le cas par exemple à Mons, où le ring se trouve à la place des anciennes fortifications de la ville⁴⁹. Toutefois, actuellement, les limites de l'urbain s'étendent bien au-delà des anciennes fortifications. Généralement, les villes se sont étendues du fait de la proximité d'une infrastructure fluviale, ferroviaire ou routière. Cet étalement a été établi selon une logique d'accessibilité aux fonctions principales de la ville. Ainsi, on retrouve une structure urbaine beaucoup moins compacte à l'extérieur de ces enceintes qu'à l'intérieur. Ces schémas de développement des aires urbaines varient selon les besoins sociaux et économiques d'une époque donnée. C'est dans ce contexte qu'apparaissent de nouvelles banlieues.

Ce qu'il faut retenir, c'est que l'aménagement territorial est toujours tributaire du système socio-économique dans lequel il évolue. La féodalité réclame la protection de la seigneurie et de la bourgade (et donc les murailles) ; le libéralisme réclame l'ouverture vers l'extérieur ; le capitalisme réclame de la main d'œuvre, de la technique et une expansion effrénée ; et de la même manière, les enjeux sociétaux qui nous occupent réclament du développement territorial éclairé, de la réorganisation et des changements. Avant de détailler les modalités et les expressions de ces changements, voyons où nous a mené la dernière étape, à savoir celle de l'expansion urbaine du modèle capitaliste, dans sa particularité néo-libérale.

Les conséquences d'un modèle d'étalement urbain qui s'est avéré de manière rétrospective archaïque et débridé sont nombreuses. Tout d'abord, nous voudrions parler brièvement des conséquences environnementales. La première conséquence de

⁴⁹ Pour un aperçu plus complet sur l'histoire de la ville de Mons, cf : Cauchies, J-M., Horge, V., Rousman, C., et Simon, S. (dir.), *Histoire de la ville de Mons. Tome 1 : Politique, militaire, aménagement du territoire*, Racine, Bruxelles, 2024.

l'étalement urbain déréglé est qu'il participe à l'artificialisation des sols. Ces derniers se retrouvent souvent bétonnés, ce qui empêche l'eau de pénétrer dans les sols. On peut alors remarquer qu'en cas de fortes pluies, les terrains recouverts d'asphalte sont souvent propices à être inondés si les systèmes d'évacuation d'eau saturent. Et paradoxalement, les terrains agricoles et naturels aux alentours sont de plus en plus en proie aux sécheresses car il y a moins d'infiltrations d'eau dans les sols⁵⁰.

De plus, conjointement à ce phénomène, on assiste à une perte de la biodiversité engendrée par la disparition du substrat naturel des terrains. Les premiers touchés sont ainsi les micro-organismes qui peuplent la terre, tels les vers de terre ou autres décomposeurs, qui jouent pourtant un rôle essentiel dans la fertilisation naturelle des sols. Toujours concernant la biodiversité, le fait de construire une route ou un lotissement peut venir couper les différents écosystèmes et restreindre les conditions de vie de la faune. Cet exemple est particulièrement évocateur aux limites de la forêt amazonienne. Là-bas, les techniques de déforestation prévoient généralement de suivre une route principale, et de déforester selon des ramifications perpendiculaires à cette route sur plusieurs dizaines voire centaines de kilomètres. Entre chaque départ de route perpendiculaire, les terrains sont progressivement déforestés, mais il demeure des zones encore protégées. Toutefois, même si elles ne sont pas directement touchées par la déforestation, ces zones accusent également des pertes de biodiversité car les liens qui permettaient de rejoindre une zone de forêt à l'autre ont été brisés à cause des activités humaines⁵¹.

Selon les schémas de rétroactions⁵², tous ces mécanismes de dégradation de l'environnement peuvent perturber à leur tour les activités humaines (la sécheresse et les inondations peuvent perturber l'agriculture, la perte de biodiversité peut perturber les équilibres écosystémiques, etc.). A cet égard, la perturbation du cycle du carbone permet d'illustrer notre propos. Si, par toute une série de mesures, nous tentons de réduire nos émissions de CO₂ à l'horizon 2050, mais que nous continuons d'asphalter les sols, nos efforts seraient rendus caducs à cause de l'impossibilité, pour les milieux végétaux asphaltés, de capter le carbone et de nous le rendre en oxygène grâce au mécanisme de la

⁵⁰ Pour un panorama complet sur l'artificialisation des sols, cf. Béchet, B., Le Bissonnais, Y., Ruas, A. (dir.), *Sols artificialisés et processus d'artificialisation des sols : déterminants, impacts et leviers d'action*, Éditions Quæ, Versailles, 2019.

⁵¹ Voir Annexe. Cartes n° 5 et n° 6. La déforestation en Amazonie.

⁵² Il existe à ce jour environs 15 mécanismes de rétroactions connus. Un des plus connus d'entre eux concerne la fonte de la banquise. Cette dernière, en fondant, laisse le soleil pénétrer sur une surface de roches, généralement plus obscure, ce qui accentue encore le réchauffement de la région, en vertu de l'effet Albédo qui stipule qu'une surface foncée capte davantage la chaleur qu'une surface claire qui a davantage tendance à la refléter. Pour en connaître davantage sur la pensée systémique des boucles de rétroaction. Cf. Meadows, D-H., *Thinking in Systems : A Primer*. White River Junction, Chelsea Green Publishing, 2008.

photosynthèse. Pire encore, lors de la fonte des sols gelés en permanence (le permafrost), en haute montagne ou dans les hautes latitudes, une grosse quantité de particules telles que le dioxyde de carbone ou le méthane sont relâchées et potentiellement disposées à rejoindre l'atmosphère où elles participeront directement à amplifier le phénomène de l'effet de serre. Or, ce mécanisme est le principal responsable du réchauffement climatique. Cet exemple nous montre comment ce dernier peut s'auto-alimenter.

Pour les sociétés humaines, les conséquences de l'activation de ces boucles de rétroaction sont d'ores et déjà palpables. A ce titre, il suffit de prendre l'exemple des stations de ski de haute montagne. A cause de la fonte du pergélisol, les arrivées de téléphériques, les pylônes qui les retiennent et les refuges pour alpinistes ou randonneurs sont menacés d'effondrement, en fonction du type de sol sur lesquels ils reposent. De fait, lorsque la glace fond, les roches ne sont plus maintenues aussi vigoureusement entre elles. Elles peuvent coulisser et se disjoindre jusqu'à provoquer un éboulement⁵³. S'il existe une infrastructure construite sur ces roches, c'est l'ensemble de cette dernière qui est menacée. On comprend ici comment l'aménagement urbain est étroitement lié aux conditions environnementales, mais aussi aux intérêts économiques. Si des accidents venaient à se produire dans des hauts lieux du tourisme alpin, les retombées économiques seraient dramatiques pour les régions concernées. Et dans le même temps, il est nécessaire que ces modèles économiques puissent changer pour s'adapter aux nouvelles conditions environnementales et pour prévenir d'un réchauffement qui pourrait apporter un lot de conséquences encore plus néfastes.

1. Aménagements urbains et sociétés

Aussi, après le prisme écologique, d'un point de vue sociétal, la principale conséquence de l'étalement urbain tient sur le fait qu'elle participe à une décentralisation de la ville. Par avant, la ville se structurait généralement autour d'une zone économique et sociale qui regroupait l'essentiel des fonctions et des services nécessaires à la vie (églises, commerces, marchés, administration communale, etc.). Aujourd'hui, ce n'est plus exclusivement le cas. Les centres-villes sont encore généralement actifs et persistants (même si, dans certaines configurations, ils sont en concurrence directe avec les dispositifs périurbains), mais surtout, ils perdent de leur centralité car les services institutionnels et économiques se retrouvent à présent dans une multitude de plus petits

⁵³ Pour plus de précision concernant la vulnérabilité des aménagements de haute montagne face aux bouleversements des conditions environnementales, cf. Magnin, F., Ravanel, L., Bodin, X., *et al.*, « Main results of permafrost monitoring in the French Alps through the PermaFrance network over the period 2010–2022. », in *Permafrost and Periglacial Processes*, vol. 35, n°1, pp. 3-23.

centres qui regroupent des activités économiques et sociales bien spécifiques. La ville est devenue si grande que l'on ne sait plus très bien où aller pour accéder à tel ou tel service. Cette problématique est analogue avec celle que les non-lieux permettaient de mettre en évidence.

Ce fait a pour conséquence directe un développement de la mobilité. La manière dont la population travaille a été considérablement modifiée par ces mécanismes. Il est ainsi considéré comme normal de passer entre une à deux heures par jour pour se rendre sur son lieu de travail. A terme, il est évident que cette pratique pose un problème d'ordre technico-écologique. Dans la première catégorie, nous retrouvons tous les problèmes de mobilité qui sont prépondérants dans le quotidien des habitants des moyennes et grandes agglomérations⁵⁴. Ces derniers diminuent significativement la qualité de vie des populations concernées. On peut par ailleurs noter l'exposition à la pollution issue des gaz d'échappement des voitures et camions, mais aussi la pollution sonore (klaxons, énervements, etc.) ou encore le stress engendré par de telles conditions. Dans la deuxième catégorie, il est évident que devoir se rendre au travail en voiture individuelle, et rouler deux heures par jour presque tous les jours de l'année, n'est pas une bonne pratique qui puisse favoriser une réduction des émissions de gaz à effet de serre (et ce y compris en voiture électrique⁵⁵).

Comme nous venons de le voir, ce système repose sur le fait que le citoyen doive se déplacer de son domicile à son lieu de travail. Le plus souvent, ce déplacement s'effectue par l'intermédiaire de la voiture.⁵⁶ Elle est devenue, au cours du siècle dernier, un élément indissociable de nos sociétés. Pour le cas des villes américaines, c'est même toute la logique d'aménagement territorial qui a été pensée autour de l'automobile. C'est ainsi qu'aux Etats-Unis, certaines périphéries se retrouvent à plus de 20 kilomètres du centre-ville (c'est par exemple le cas à Chicago ou à Los Angeles). Cette indispensable présence de l'automobile dans la ville repose sur la croyance inébranlable envers un modèle de production et de consommation qui garantit la possibilité pour chacun de faire

⁵⁴ A titre d'exemple, on peut parler du nombre moyen de kilomètres d'embouteillages en Flandre au fil des années. Ce chiffre est en augmentation relative depuis une dizaine d'année (la pandémie de Covid ayant contribué à baisser les chiffres pour les années 2020 et 2021). Source : Verkeersindicatoren Snelwegen Vlaanderen.

⁵⁵ Bieker, G., *A Global Comparison of the Life-Cycle Greenhouse Gas Emissions of Combustion Engine and Electric Passenger Cars*, International Council on Clean Transportation (ICCT), Washington DC, 2021.

⁵⁶ En Belgique, le nombre de personnes se rendant seule en voiture à leur travail avoisinait 65% en 2021. Fait interpellant, en Wallonie, ce pourcentage est en augmentation (passant de 80.4% en 2005 à 84.7% en 2021. Cf. Vandamme, E. (dir.), *Enquête fédérale sur les déplacements domicile-travail*, SPF Mobilité et Transport, Bruxelles, 2023, p. 61.

usage d'une voiture. Or l'on sait qu'une voiture a besoin de flux d'énergies pour fonctionner, de routes asphaltées pour avancer et de pièces techniques pour être assemblées. Son principe est de fonctionner grâce à la combustion d'un combustible fossile raffiné, comme l'essence ou le diesel. Ces villes sont donc bâties sur la croyance qu'un accès inconditionnel aux ressources qui permettent ce déploiement puisse être de tout temps maintenu ; mais également sur la croyance que ces ressources sont inépuisables.

Or, les ressources fossiles que nous exploitons actuellement sont le résultat de la décomposition et de l'enfouissement de milliards d'organismes lors de périodes géologiques très anciennes (le charbon provenant par exemple du carbonifère)⁵⁷. Même si ces ressources sont abondantes du fait qu'il y ait eu énormément d'organismes en décomposition, il n'en demeure pas moins qu'elles restent limitées. Une fois que nous avons utilisé l'entièreté d'un réservoir, celui-ci se vide et ne se remplira plus avant des millions d'années. Il faut donc aller chercher ailleurs, toujours plus loin et de manière toujours plus compliquée (nous le verrons dans le prochain chapitre). Il en résulte donc une grande fragilité concernant ce modèle. La plupart des centres-villes sont dépendants de la voiture et des camions pour subsister, alors même les ressources utilisées pour doter ces derniers en énergie sont limitées. La question qui subsiste est naturellement : comment adapter nos villes à cette potentielle éventualité ? L'aménagement territorial doit donc, en plus de s'adapter aux évolutions des conditions environnementales, prendre acte de la dépendance des sociétés envers les flux d'énergies et de ressources qui la traversent, et essayer d'adapter nos usages en fonction de la disponibilité de ces éléments. Elle ne peut plus se permettre de faciliter le déploiement de composantes qui ne prennent pas en compte ces dimensions. Ainsi, des priorités d'aménagements devraient être accordées envers des projets qui favorisent le développement de lieux alternatifs, visant à vivre grâce à des flux d'énergies différents et indépendants des flux fossiles.

Du point de vue culturel, la fragmentation du milieu urbain a tendance à redéfinir les notions de quartiers, de proximité et d'identité. Dans les villes d'Europe occidentale, là où la demande économique croissante de l'industrie a nécessité, durant le siècle passé, un grand besoin de main d'œuvre, des populations entières issues d'immigrés de divers pays se sont installés et rassemblés dans ces zones de logements périurbains. En Belgique, on peut par exemple citer l'immigration italienne qui, dans un second temps, est directement associée à la construction de nombreux corons (à proximité des anciens charbonnages) toujours visibles de nos jours dans la région Boraine, du Centre et de

⁵⁷ Cf. Speight, J-G., *The Chemistry and Technology of Petroleum* (6th ed.), CRC Press, Boca Raton, 2020.

Liège. Ces foisonnements urbains viennent parfois se juxter à d'autres villes et villages déjà présents, ou alors créent de véritables nouvelles centralités. Dans le cas des coronas en Belgique, même si dans les premières années de l'immigration, les tensions communautaristes étaient une réalité, il n'en demeure pas moins qu'un métissage des différentes traditions s'est opéré⁵⁸.

Toutefois, la situation dans les autres endroits d'Europe est très hétéroclite. Dans certains endroits, la distance géographique qui sépare ces nouvelles agglomérations des anciennes configurations s'accompagne également d'une distance sociale et culturelle. Dans certaines banlieues, une forme de communautarisme peut être reconnue. Les habitants de ces lieux ne se retrouvent pas dans la même expérience de vie que leurs concitoyens des quartiers traditionnels. La fracture devient également sociétale : elle touche aux représentations présentes dans l'imaginaire de ces quartiers, ainsi qu'aux modes de fonctionnement de celui-ci. Dans ce contexte, l'imaginaire du quartier devient un lieu de repli identitaire, comme une zone particulière, devant être significative pour les habitants de ce quartier mais inintelligible pour le reste de la société.

Cette vision du quartier « ghetto » enferme en son sein une double problématique, à la fois sociétale et politique⁵⁹. La première chose à notifier est peut-être la plus visible : la problématique sécuritaire. Certains quartiers de banlieues, notamment en Afrique du Sud, mais aussi aux Etats-Unis ou en France (il s'agit là d'un phénomène mondial), connaissent des taux inquiétants de criminalité. Une des raisons qui permet d'expliquer cette criminalité, au-delà des motifs économiques, est que le quartier, éloigné de la centralité globale de la ville, tente de développer sa propre centralité. A cet égard, certains quartiers, accueillant généralement des populations pauvres, se tournent vers des activités lucratives en renforçant leur exclusion des schémas de développement sociaux des villes classiques. Des bandes rivales exerçant autour du trafic de produits illégaux se font donc concurrence, et certains lieux deviennent de véritables endroits de non-droit. Cette problématique est assez bien connue et très médiatisée, soit par l'intermédiaire des services médiatiques ou de la culture populaire. Elle est également reliée à notre propos concernant les solutions à cette crise de l'aménagement du territoire dans le sens où le quartier est une des figures du lieu qui revête un haut potentiel pour la création d'identités alternatives qui favorisent une récupération active du lieu dans les modes de vie. L'idée serait de pleinement saisir les potentiels du quartier plutôt que de le livrer à lui-même, sur un mode concurrentiel à ce que serait la ville originelle. Ces derniers sont multiples, cela

⁵⁸ MYRIA (Centre fédéral Migration), « 70 ans d'immigration italienne... et plus », in *Myatics*, n°5, Bruxelles, septembre 2016.

⁵⁹ Azouz, B., et Reynald R., *Du bon usage de la distance chez les sauvages*, Seuil, Paris, 1999.

peut passer par le rassemblement de personnes partageant plus ou moins la même situation sociale, et partageant aussi les mêmes intérêts sociétaux. Ainsi, l'on pourrait voir fleurir, si l'on focalise le développement interne des quartiers plutôt que leur mise à l'écart, des écoquartiers, de véritables cités-jardins dans lesquelles l'ensemble du système permettrait aux habitants de ce quartier de vivre en autonomie relative (cf. Chapitre 5).

La classification des zones urbaines en fonction de leur degré d'importance vis-à-vis de la centralité impose de sacrifier le développement interne des quartiers, qui doivent se soumettre à la logique systémique générale plutôt que de développer des modèles de résilience et de coopération. En plus de la marginalisation, cela apporte également de la frustration qui vient alimenter les crises que nous avons mentionnées ci-avant. La solution ne se trouve sûrement pas dans la répression toujours plus importante des forces vives qui émanent de ces lieux, mais plutôt dans une réflexion générale sur la fonction de ces lieux, à partir des expériences des habitants concernés, et en vue de répondre aux problématiques d'adaptation des mondes urbains.

2. Etude de cas : La périurbanisation aux Etats-Unis

Nous l'avions déjà brièvement mentionné. Le cas des Etats-Unis est un cas d'école en ce qui concerne la représentation d'un aménagement territorial qui ne fait que se greffer aux exigences économiques et politiques d'un pays.

Un des endroits où toutes les problématiques que nous venons d'évoquer se reflètent le mieux est sans nul doute ce pays. Ce dernier a été construit par ce que l'on appelle dans la culture populaire « le rêve américain ». Initialement, ce rêve a été matérialisé par le chemin de fer. Cette innovation portait avec elle les ambitions de découverte des nouvelles terres à explorer et le projet de croissance économique et d'enrichissement des colons (grâce aux mines d'or par exemple)⁶⁰.

Au début, les premières villes américaines ressemblaient encore quelque peu aux structures des villes européennes. C'est le cas par exemple de Québec, de Boston, La Nouvelle-Orléans ou encore la Nouvelle-Amsterdam (qui deviendra New York). Ces villes intègrent encore un centre urbain qui rassemble les principales fonctions de la ville, et sont directement reliées au monde occidental par voie navigable. On peut raisonnablement penser que ces bastions urbains ressemblaient dans leur configuration aux villes européennes car elles étaient les premières de ce nouveau continent. Or il fallait

⁶⁰ Sur l'histoire du développement et de l'urbanisation des Etats-Unis, cf. Jackson, K-T., *Crabgrass Frontier : The Suburbanization of the United States*, Oxford University Press, New York, 1985.

bien un certain modèle de développement. Donc, dans un premier temps, c'est ce mouvement de mimétisme qui a primé.

Toutefois, cette configuration n'a pas trouvé de terreau fertile et a progressivement été remplacée par un autre modèle de développement, qui ne se base plus sur la proximité de l'habitant avec les institutions et les fonctions, mais qui se base en premier lieu sur l'individualisme. En clair, ce qui est mis en avant est « le besoin de disposer d'un chez-soi, d'une maison individuelle, où il est possible de mener sa vie privée loin de la ville et toujours plus proche de la nature sauvage. »⁶¹ Le rêve pour un américain moyen au 20^{ème} siècle est de partir vivre en banlieue, dans un cadre résidentiel, où tout est possible grâce à la démocratisation de la voiture (permise notamment grâce à la mise en circulation de la première voiture produite en grande quantité : la Ford modèle T). De cette manière, le citoyen peut quand même rester relativement proche de ses besoins (alimentations, services, loisirs) et de son secteur d'activité professionnelle, tout en ayant accès à un espace privilégié inscrit à proximité d'endroits naturels préservés. Les maisons résidentielles de ce type étaient d'abord réservées à une classe sociale plus élevée. Toutefois, dans le courant du 20^{ème} siècle, on assiste à une massification de la production de maisons individuelles, également à l'attention des classes inférieures de la société (et en particulier de la classe moyenne). C'est de cette opération que naissent les maisons préfabriquées, présentes encore aujourd'hui en nombre dans les zones périurbaines américaines.

Ce modèle de société, basé sur l'individualisme et sur l'esprit de conquête des espaces sauvages, a été encouragé par de nombreux architectes de l'époque, qui y voyaient un moyen clair d'allier l'amour de la nature avec la domestication des espaces. C'est par exemple le cas de Frank Lloyd Wright qui imagine un exemple de cité nation totale dans laquelle la ville n'a plus de limites claires et définies mais est ponctuées d'espaces résidentiels et ruraux (ou naturels)⁶².

L'influence de Wright demeure relative dans la mesure où l'idée de l'individualisation a été appliquée. Mais là où Wright était partisan d'un individualisme autonome, dans la mesure où le citoyen avait la possibilité, grâce à son domaine s'étendant sur plusieurs hectares, de profiter de la nature sur son propre terrain ; le développement des zones périurbaines est resté dans une optique de quartiers condensés de manière plus ou moins compacte en fonction du niveau de vie des habitants. Les

⁶¹ Marchal, H. et Stébé, J.-M., *La France périurbaine*, Presses Universitaires de France, 2021, pp. 70-71.

⁶² Concernant l'œuvre de l'architecte Frank Lloyd Wright, cf. Maumi, C., *Frank Lloyd Wright. Broadacre city, la nouvelle frontière*, Editions de la Villette, Paris, 2015.

populations plus riches vont avoir tendance à habiter dans des quartiers moins densément bâtis et construits, ce qui laisse une place considérable aux espaces verts et à l'augmentation de la qualité de vie ; alors que les populations plus pauvres doivent se contenter de préfabriqués proches les uns et des autres et avec des parcelles de terrains minimales (voir des systèmes d'appartements). Wright semblait opter quant à lui pour une disparition progressive des centralités urbaines pour confondre l'habitat humain avec la nature en rendant les constructions plus intégrées dans un paysage.

On remarque d'emblée que ce modèle est innovant car il accorde une importance à la qualité de vie des personnes, mais qu'il repose essentiellement sur la croyance en la capacité de l'homme à développer des moyens de transports efficaces et pérennes sur le long terme. Sans voiture, les conditions d'existence dans ces immenses zones résidentielles deviennent compliquées. Par exemple, pour un citoyen résidant dans une zone périurbaine se trouvant à une quinzaine de kilomètres du centre administratif et culturel de la ville. Si ce dernier vient à perdre sa voiture (et en admettant que le système de transport public est sous développé), la mobilité de cet individu est réduite à néant, ce qui rend obsolète le projet de société individualiste, puisque précisément ce citoyen devrait dépendre des autres pour assurer sa subsistance.

Outre le problème social engendré, notamment pour les personnes vulnérables (handicapés, populations pauvres, etc.), ce système est basé sur la croyance dans le fait que nous disposons et disposerons de réserves gigantesques d'hydrocarbures, et de matériaux rares, qui permettent la fabrication et l'utilisation de la majorité des moyens de transport. De plus, cette vision du développement de la société ne peut être possible que dans des endroits où les ressources en espaces disponibles sont larges et étendues. Il n'est donc pas opportun pour les régions déjà densément peuplées, pour les régions présentant des aléas géographiques ou physiques (des chaînes de montagnes par exemple). En dehors de son caractère particulier, l'extension urbaine nord-américaine est marquée, dans le même temps, par un recul des zones rurales et naturelles. C'est par exemple le cas de la ville de Miami qui a construit son extension le long du littoral de ce qui constituait une importante réserve écologique : les Everglades. Aujourd'hui, cette zone est restreinte au sud-est de la péninsule de Floride du fait de l'étalement urbain⁶³.

En fait, d'une manière purement technique, il n'est même plus opportun de parler de ville. De fait, les étendues occupées par ces extensions sont tellement vastes qu'elles structurent de multiples points de connexions fonctionnelles et sociales, chacune étant

⁶³ Voir Annexe. Carte n°7. Miami et les Everglades.

exclusivement accessible en automobile et devenant des lieux représentant l'immensité de l'agglomération urbaine qui entoure l'espace résidentiel étendu. Un des exemples les plus parlants pour illustrer cet étalement est la ville de Los Angeles. Si l'on ouvre n'importe quel logiciel de visionnage satellite du monde, et que l'on se rend au-dessus de la cité des anges, on pourra constater que cette dernière s'étend de manière presque continue de la côte pacifique jusqu'au désert des Mojaves (d'est en ouest) et des collines jusqu'à la ville d'Irvine (du nord au sud). Cette zone énorme s'étend ainsi sur plus de 120 kilomètres, soit la distance qui relie à vol d'oiseau les villes de Mons et de Liège. Au sein de cette zone, on retrouve un immense tissu urbanisé, qui compte un immense parc immobilier de quartiers pavillonnaires. Ces quartiers sont reliés à des centres d'activités qui ne coïncident pas avec le centre-ville de Los Angeles. L'ensemble du paysage est fragmenté par des autoroutes. Ces dernières jouent le rôle de points relais entre les différentes zones d'activités économiques éparpillées un peu partout sur la superficie de la mégapole.

De plus, l'importance et la dépendance à la voiture ne peut être mieux illustrée qu'ici : seulement 10% des déplacements se font en transports en commun, et l'étalement est si vaste que quiconque voudrait rejoindre une aire naturelle serait obligé d'utiliser sa voiture pour y parvenir. De cette manière, Hervé Marchal la caractérise comme « la mégapole de référence pour observer et comprendre, dans sa forme paroxystique, l'étalement urbain exacerbé des pays riches⁶⁴ ». En fait, on y retrouve pratiquement toutes les problématiques de l'étalement urbain que nous avons mentionnées ci-avant. On a déjà souligné la dépendance à la voiture, qui entraîne des problèmes de mobilité (saturation des réseaux) et qui se répercute sur la qualité de vie des habitants. Ensuite, on y retrouve également tous les problèmes sociaux et sociétaux, liés à l'émergence de la figure du quartier comme un lieu d'identité communautaire exacerbé, mais aussi marginalisé par la centralité : gangs, problèmes liés aux trafics et à la criminalité, etc. On sait par ailleurs que la ville est une plaque tournante de la drogue. Et le modèle de développement de ces villes par quartiers pavillonnaires regroupant des personnes de classes sociales et d'origines similaires ne favorise pas l'éradication de ces problématiques sécuritaires. Enfin, nous tenons à souligner la problématique écologique qui s'exprime de manière nette dans cette ville.

Initialement, Los Angeles est une ville côtière bordant le Pacifique. Elle s'est développée grâce à la découverte et à l'extraction du pétrole. Elle incarnait parfaitement le modèle du rêve américain : de l'enrichissement personnel en passant par la culture de

⁶⁴ Marchal, H. et Stébé, J.-M., *op. cit.*, p. 75.

l'image (Hollywood). Cette ville a émergé dans une zone de transition entre un climat méditerranéen (représenté par la bande côtière et les collines environnantes) et un climat désertique (représenté par le désert des Mojaves à l'ouest). Dans ce type de climat semi-aride, l'accès à la ressource en eau est déjà une problématique pour les villes de taille moyenne.

Heureusement, la ville de Los Angeles pouvait compter sur plusieurs lacs et réservoirs naturels à proximité. Toutefois, aujourd'hui, ces réserves ne suffisent plus et les aqueducs et projets d'aqueducs acheminant l'eau d'autres endroits beaucoup plus éloignés se multiplient. On parle d'ailleurs de détournement de l'eau du Colorado (pourtant situé à plus de 300 kilomètres à l'ouest, cf. Chapitre 4) ou encore de l'eau provenant de la Sierra Nevada, et alimentant en eau la grande vallée de Californie. Au-delà de l'impact logistique de ces infrastructures sur les paysages, ce qui préoccupe est l'assèchement des réserves, même lointaines, qui conduit à des sécheresses à répétition en Californie et dans tout l'ouest américain.

La problématique vient ici encore une fois du système d'étalement périurbain. Lorsque l'on assigne certains quartiers aux populations de classe moyenne ou supérieure, celles-ci projettent sur leur habitation les caractéristiques idéales de l'époque : pelouses vertes, taillées à raz, grandes terrasses, piscines pour les plus aisés, etc. Les pelouses sont tondues et arrosées, de nombreux arbustes non endémiques sont plantés, on remarque la présence de piscines, de fontaines et de terrains de golfs arrosés. En fait, on peut aisément s'apercevoir que des écrans de verdure apparaissent au sein du désert. Ce phénomène n'est pas propre à Los Angeles mais touche toutes les grandes métropoles du sud-ouest américain (Palm Springs, Las Vegas, Phoenix, etc.).

La consommation d'eau, qui devrait être réduite car ces villes se trouvent dans des régions semi-arides voir arides, est donc augmentée⁶⁵ ; ce qui à terme participe à assécher considérablement tout l'ouest américain. De plus, à cause des effets du réchauffement climatique, les neiges qui peuvent tomber l'hiver sur les montagnes de la Sierra Nevada ne sont plus aussi importantes qu'avant, et réduisent l'apport en eau dans les fleuves et rivières qui coulent en aval et qui alimentent les nappes phréatiques. En bref, même si la

⁶⁵ En moyenne, on estime qu'un américain moyen a besoin de 300 litres d'eau par personne et par jour, là où un Européen moyen a besoin d'environ 120 à 150 litres, et où un Kenyan moyen a besoin d'environ 50 litres par jour. Pour couvrir les besoins essentiels humains, l'OMS recommande que chaque individu puisse avoir sa disposition 50l d'eau par jour. Cela signifie que le système américain surutilise la ressource pour maintenir un niveau de confort de vie qui est inapproprié aux régions qui ont été urbanisées. Pour en savoir plus sur la consommation d'eau aux Etats-Unis, et en particulier en Californie, cf. Cooley, H., Gleick, P. H., et Abraham, S., *Urban and Agricultural Water Use in California, 1960–2015*, CA Pacific Institute, Oakland, 2020.

ville tente d'innover en se tournant vers la désalinisation de l'eau de mer, la problématique restera toujours d'actualité tant qu'une réduction de la consommation d'eau n'aura pas été perceptible. Ce projet doit également passer par une révision des conditions urbanistiques en matière d'aménagements d'espaces urbains dans le désert. Il est évident que l'aménagement territorial ne peut se passer de l'étude de l'ensemble des ressources présentes dans un terrain donné. Si l'on veut créer un lieu de vie dans un territoire inhospitalier, le problème de l'accès aux ressources de base doit immédiatement être pris en compte en amont de la réalisation du projet, et non après que les conséquences de sa réalisation eurent paralysé l'activité de toute une région.

3. Quel rôle pour l'aménagement territorial ?

L'aménagement du territoire - qui reprend le concept central du lieu dans sa dimension pratique en relation avec les sociétés humaines – ne peut plus être exercé en vertu des principes de développement précédant. Et ce pour l'ensemble des problématiques que nous avons effleuré durant ce chapitre. Cette discipline doit être mise sur le devant de la scène, pour la réalisation de dossiers de transformations et d'aménagements pratiques, mais doit aussi avoir un retour réflexif sur elle-même, afin qu'elle puisse prendre conscience des dynamiques dans lesquelles elle s'inscrit, et ce dans le but de ne pas reproduire les erreurs qui ont été commises lorsqu'elle était simplement utilisée comme un outil pour le développement capitaliste de la société.

C'est pourquoi, elle nécessite, comme la plupart des secteurs de développement modernes, un retour à l'éthique. « L'éthique, en tant que science générique des frontières, offre les moyens de dépasser la notion de crise⁶⁶ ». Lorsque nous évoquons ce retour à l'éthique, nous voulons parler d'une nécessaire réflexion, en amont des projets, où nous voulons reconnaître et assumer pleinement les directions prises et les a priori utilisés pour la réalisation de l'aménagement d'un lieu particulier ; et ce en vue d'intégrer ce développement dans une action jugée comme pertinente et bonne. Le parcours éthique que nous effectuerons dans ce chapitre permettra d'éclaircir ce que nous entendons lorsque l'on parle d'action pertinente et bonne.

De prime abord, elles pourraient être comprises en un sens très large comme des actions qui intègrent toutes les dimensions se liant à l'aménagement du territoire : les composantes écologiques, naturelles, la biodiversité ; les composantes humaines, la

⁶⁶ Schmid, A.-F., et Mambrini-Doudet, M., « Le retour à l'éthique, une éthique expérimentale », in *Épistémologie générique : Manuel pour les sciences futures*, Éditions Kimé, 2019, Paris, pp. 185-188, p.188.

société et les structures sociales humaines ; ainsi que les interactions entre les deux. L'idée générale est ici de relier la thématique de l'aménagement territorial avec la thématique socio-environnementale, et tout ça grâce à la sphère de l'éthique.

L'idée d'intégrer la protection de notre environnement dans l'aménagement des territoires n'est pas nouvelle. A cet égard, nous pouvons citer quelques exemples historiques. Le premier est la création du premier parc national des Etats-Unis, à savoir celui de Yellowstone. Le second est représenté dans la personne d'Henry David Thoreau qui militait pour la reconnaissance et la protection des espaces naturels en Amérique⁶⁷. Malgré ces tentatives anticipatrices, ce n'est que dernièrement que l'aménagement du territoire a retrouvé cet aspect de protection de la nature qui lui est constitutif.

Au même titre que les individus doivent fournir des efforts pour se réapproprier les lieux qu'ils investissent, leur redonner du sens et se mobiliser pour adapter leur condition de vie, les professionnels de l'aménagement territorial se doivent de réfléchir sur les orientations générales que doivent poursuivre le développement et le réaménagement de l'ensemble des territoires vis-à-vis des mutations que la société subit. Certaines solutions sont simples (isoler les maisons et créer des façades claires pour renvoyer la chaleur), d'autres sont complexes (comment redynamiser des anciennes friches industrielles en zones durables ayant un intérêt économique préservé ?). L'aménagement territorial doit ainsi travailler de concert avec beaucoup d'autres disciplines, et ce dans le but de préparer au mieux nos sociétés aux exigences d'un monde futur incertain⁶⁸.

⁶⁷ C'est précisément l'un des objets de cet ouvrage. Thoreau, H-D, *Walden, or Life in the Woods*, Ticknor and Fields, Boston, 1854.

⁶⁸ On ne fera pas ici la critique de l'inertie dans laquelle cette discipline se trouve actuellement. Elle fait ce qu'elle peut avec les moyens dont elle dispose. Au cours de notre stage à la commune de La Louvière, nous avons pu constater que les volontés de développer des alternatives étaient bien présentes, mais souvent bloquées à cause des budgets insuffisants et de l'incapacité du système à se rendre compte de ses propres erreurs. C'est pourquoi le travail concerne tous les secteurs. Si des changements majeurs ne s'opèrent pas dans l'économie et dans la politique, l'aménagement territorial est condamné à faire statu quo ; alors qu'en parallèle, la situation s'aggrave. On espère donc, comme nous l'aborderons en conclusion, un changement de paradigme total.

CHAPITRE IV. L'accapuration capitaliste des lieux

Jusqu'à présent, nous avons voyagé à travers des problématiques qui mettaient en lumière les insuffisances de nos pratiques d'aménagements territoriaux, qui trahissaient notre manière insatisfaisante de nous rapporter aux lieux que nous habitons. Nous voudrions montrer à présent comment ces problématiques affectent d'ores et déjà la vie de millions de personnes à travers le monde. Nous voulons quitter la posture de l'individu occidental qui ne connaît la crise que parce qu'elle le touche en bout de chaîne ; et nous voudrions nous rapprocher de ceux qui vivent directement les crises afin de mettre en lumière la brutalité de leur manifestation et la manière dont ils réagissent face à elles. Nous essayerons également de nous demander quelle est l'origine de ces crises, en analysant ce que nous nommons l'accapuration capitaliste des lieux, à savoir la manière dont le système économique mondial conçoit le lieu et se l'approprie.

Ainsi, notre parcours nous amène vers la conflictualité au cœur du lieu, à travers deux exemples d'accapuration de ressources, pour mettre en lumière les conséquences réelles de l'emprise productiviste, et montrer à quel point il est urgent de réagir face à ces bouleversements. Nous avons déjà brièvement parlé des mégalofoles américaines dans le chapitre concernant l'étalement urbain. Nous revenons ici dans le sud-ouest des États-Unis pour parler de la crise autour de l'eau qui sévit dans ces régions.

1. Le concept de lieu comme unificateur : le cas de la guerre de l'eau entre le Mexique et les États-Unis

Le sud-ouest américain est traversé par deux fleuves notables : le Colorado et le Rio Grande. Ces deux fleuves constituent une importante ressource en eau pour les régions désertiques et semi-arides du sud-ouest américain. Les deux bassins hydrographiques s'étendent également sur le territoire mexicain, où l'un se déverse dans le golfe de Californie, et l'autre dans le golfe du Mexique. Cette extension requiert de fait une politique de partage de la ressource en eau entre les deux pays. Ainsi, depuis 1944, un traité fait loi entre les deux états, et le Mexique doit verser une certaine quantité d'eau aux États-Unis⁶⁹. Au-delà du bien-fondé du traité en soi, ce qui est problématique, c'est que depuis lors, les conditions climatiques de la région se sont détériorées. A l'image des régions semi-désertiques et désertiques du monde entier, les abords de ces grands fleuves se sont considérablement asséchés durant les précédentes décennies et continuent à

⁶⁹ United States of America & Mexico., *Treaty Relating to the Utilization of Waters of the Colorado and Tijuana Rivers and of the Rio Grande from Fort Quitman, Texas, to the Gulf of Mexico*. United Nations Treaty Series, vol. 3, Washington, D.C., 3 février 1944, pp. 313-415, p. 313.

s'assécher du fait des sécheresses à répétition et du manque de pluie⁷⁰. Dans ces nouvelles conditions, le Mexique a éprouvé des difficultés à payer sa part en eau envers les Etats-Unis ; ce qui a poussé le gouvernement mexicain à prendre une décision radicale en 2022 : à savoir importer de l'eau d'un autre barrage, à proximité de la ville de Monterrey, située bien au-delà de la région limitrophe aux Etats-Unis.

Cette décision a contribué, notamment au cours de l'été 2022, à plonger la ville de Monterrey dans une situation de pénurie d'eau inédite⁷¹. Quelques années plus tard, malgré un apparent retour à la normale pour cette agglomération de 5 millions d'habitants, la sécheresse reste toujours bien présente, notamment pour les foyers les plus pauvres qui ne peuvent bénéficier que d'un accès conditionnel à l'eau, et ce alors même que dans les quartiers favorisés de la ville, l'accès à l'eau semble illimité (arrosage des pelouses et des plantes, fontaines, etc.).

L'accès à l'eau devient de plus en plus difficile pour ces populations précaires qui vivent dans des territoires où l'accès à cette ressource n'était jadis pas problématique car elle abondait en suffisance pour la demande qui existait. Dans cette situation de pénurie, il est intéressant de constater la réaction des autorités, qui ont appliqué des mesures de restriction, mais qui n'ont aucunement changé l'utilisation qui était faite de cette eau. Ainsi, pour la ville de Monterrey, plus du quart des besoins en eau concernent directement l'industrie ; et parmi cette catégorie, nous retrouvons, presque ironiquement, des entreprises de distributions de boissons (notamment de bières ou de sodas). Nous disons ironiquement car pour produire un litre de bière, il faut en moyenne quatre litres d'eau. Or dans un contexte de pénurie, il est interpellant que l'on puisse laisser se dérouler les activités d'une entreprise qui consomme une quantité d'eau telle pour un besoin qui est loin d'être primordial.

Interdire ces activités serait une entrave au productivisme, et pourrait entraîner des conséquences économiques néfastes pour la ville. On voit bien ici la tension qu'il existe entre appliquer une politique du commun, qui viendrait garantir une sécurité d'approvisionnement pour tous les citoyens, et de l'autre une politique qui tolère qu'une partie des citoyens se trouve dans des conditions précaires concernant l'accès à l'eau pour maintenir une production coûte que coûte. Si jusqu'à présent la tension peut se maintenir,

⁷⁰ Sur la situation climatique et hydrologique, cf. Ortega-Gaucin, D., « Hydrological drought characterization in the Rio Grande basin, Mexico », in *Revista Terra Latinoamericana*, vol. 31, n°3, 2013, pp. 167-180.

⁷¹ Sur la pénurie d'eau à Monterrey, cf. Sisto, N-P., Ramírez, A-I., Aguilar-Barajas, I., et Magaña-Rueda, V., « Climate threats, water supply vulnerability and the risk of a water crisis in the Monterrey Metropolitan Area (Northeastern Mexico) », in *Physics and Chemistry of the Earth*, vol. 91, n°2, 2016, pp. 2-9.

c'est qu'elle ne touche que des parties invisibilisées de la population, celles des fameuses périphéries que nous abordions dans les précédents chapitres. Mais tôt ou tard, lorsque les effets du réchauffement climatique seront de plus en plus intenses, quelles seront les réactions des autorités quand l'ensemble de la population sera concerné ? Ne pas agir, dans ce contexte, c'est toujours repousser à plus tard le moment de rupture dans lequel la crise se trouvera irrésolvable par des moyens pragmatiques et bénéfiques pour la stabilité sociale. Ne pas s'adapter, et favoriser l'émergence de situations extrêmes, c'est prendre le risque de voir un effondrement de nos sociétés de pleine face.

Nous n'avons parlé ici que des conséquences sociales, mais faisons un bond de quelques centaines de kilomètres pour arriver à Mexicali, la ville frontalière et limitrophe à Calexico, aux Etats-Unis. Symbole de la séparation entre les deux pays, seul un mur se dresse entre les bâtiments de ces deux villes situées au cœur du désert de Sonora. Dans ces régions, le climat est particulièrement chaud et sec. Le développement de ces deux villes a été rendu possible grâce à un des fleuves les plus abondants au monde : le Colorado. Touché de la même manière par les sécheresses et par l'amoindrissement des précipitations hivernales dans les montagnes rocheuses (là où le fleuve prend sa source), le débit de ce fleuve n'a cessé de diminuer depuis le début des années septante⁷².

Cependant, ce qui accentue encore plus cette sécheresse, ce sont les nombreux détournements et canaux d'irrigations qui partent du Colorado pour alimenter en eau le sud-ouest américain. Ainsi, le fleuve irrigue des villes comme Phoenix, Las Vegas ou encore Los Angeles. De nombreuses vallées agricoles situées en plein désert peuvent germer grâce à cette eau.

Le problème, c'est qu'une fois que le Colorado passe la frontière mexicaine, il ressemble davantage à une petite rivière qu'à l'un des plus grands fleuves du continent américain. Le lit de ce dernier est maintenant majoritairement constitué de sable, et seul un mince filet d'eau peut encore progresser pour gagner le delta⁷³. Le Mexique a également une part de responsabilité. Avec ce qu'il reste comme ressource à disposition lorsque l'eau passe la frontière, il oriente cette dernière vers un système de canaux destiné à l'industrie et à l'agriculture intensive. Ainsi, on peut clairement distinguer sur des images satellites ce type de canaux d'irrigations de part et d'autre de la frontière.

⁷² Pour la description de l'état de la situation dans cette région, nous nous référons principalement à cette synthèse. Cf. Schmidt, J-C., Yackulic, C-B., et Kuhn, E. « The Colorado River Water Crisis : Its Origin and the Future », in *WIREs Water*, vol. 10, n°6, e1672 (en ligne), 2023, URL : <https://doi.org/10.1002/wat2.1672>

⁷³ Voir Annexe. Cartes n°8 et n°9 : le débit du Fleuve Colorado.

D'un point de vue environnemental, les conséquences de ce manque d'eau sont graves. Le sol tend à redevenir désertique là où avant il pouvait bénéficier de l'irrigation du fleuve pour créer un microclimat favorable à une biodiversité endémique riche. Les oiseaux migrateurs ne retrouvent plus le lieu de repos qu'ils chérissaient autrefois pour leurs grands voyages. Manquer d'eau ne signifie pas seulement manquer d'eau, mais signifie également que tout ce qui rentrait dans la fonction de cette ressource manque également. Les espèces maritimes, et notamment les poissons, ne peuvent plus faire la jonction entre le fleuve et l'océan, ce qui cause de nombreuses perturbations dans l'équilibre écosystémique local. Or dans cet équilibre, on retrouve également les pêcheurs de la région qui dépendent de leur activité pour subsister. Sans cela, ils seront contraints de migrer pour trouver de meilleurs endroits et pour espérer mieux subsister.

C'est bien dans ce genre d'analyse que l'on se rend compte de la multisectorialité de la problématique. D'une question géopolitique se basant sur le partage des eaux, on aboutit, du fait des effets du réchauffement climatique, à des problématiques écologiques et sociales qui elles-mêmes viennent perturber la géopolitique. Dans ce cadre global, le lieu est ici le dénominateur commun de tout ce qui s'y passe. Le lieu peut être ici représenté par cette large bande de terre alluviale qui borde le Colorado et qui sert de refuge, comme une oasis au milieu de vastes étendues désertiques, pour la population qui y vit. D'un point de vue géographique, il s'agit d'un endroit comme un autre, particulièrement distinct, possédant des propriétés analysables et quantifiables. D'un point de vue biologique, il recense en son sein un tel nombre d'espèces répertoriées. D'un point de vue chimique, la composition des eaux, des sols, lui est tout aussi particulière. D'un point de vue anthropologique, l'organisation humaine y est aussi clairement définie : on retrouve des villes qui font office de lieux d'autorité, et des petits bourgs contenant des regroupements de fermes ou d'autres infrastructures sociales. Chaque aspect du territoire peut être analysé selon l'angle qui lui est propre. Notre manière de définir et de comprendre le lieu présente ce dernier, du moins philosophiquement, comme le dénominateur commun de tous ces angles particuliers. Ce qu'il permet, concrètement, c'est d'agir face aux problématiques soulevées en partant d'un point de vue multidimensionnel. Il est la balise qui permet de réunir une multitude de prismes différents sous un objectif commun : celui de la préservation de ce lieu en tant qu'il est lieu ; c'est-à-dire en tant qu'il regroupe une incroyable diversité de choses et d'approches en son sein.

Pour tenter de mieux comprendre notre approche, nous voudrions analyser le cas d'un groupe de jeunes militants qui essaient de lutter contre la désertification et les injustices

dans leur région⁷⁴. Ces derniers disent revendiquer la préservation de l'écosystème alluvial, notamment en recensant la biodiversité et en empêchant les projets de bétonisation des sols perméables qui pourraient récolter de l'eau de pluie. Pour ce faire, ils s'appuient sur les travaux récents de scientifiques, et notamment d'hydrologues, qui préconisent de ne pas bétonner les zones inondables à proximité des berges du fleuve (ainsi que le lit de ce dernier) car la nappe phréatique peut ainsi se régénérer lorsqu'il pleut en suffisance ; grâce notamment à l'infiltration de l'eau dans le sol. Même si ce phénomène se produit rarement dans la région concernée, car le débit du fleuve permet rarement de produire un surplus nécessaire à l'infiltration, condamner les possibilités que celle-ci puissent se faire est objectivement une mauvaise idée, car on se contraint dans le même temps à augmenter le risque d'inondation et à limiter la recharge de la nappe pour notre propre utilisation ultérieure de l'eau.

En plus du volet scientifique, qui met également l'accent sur l'importance de ces zones alluviales pour la richesse de la biodiversité, nos groupes militants s'appuient également sur les revendications sociales de personnes ne pouvant s'offrir un accès à l'eau décent. Ils sont autant de témoignages importants pour tenter de renverser l'opinion dominante. Notre groupe prend également la dimension anthropologique en place, et tente d'observer quels peuvent être les effets positifs de la préservation du fleuve dans la ville, notamment en étudiant les interactions entre les humains et les arbres (par exemple, lors d'épisodes caniculaires, on a tendance à chérir ces derniers pour leur ombre).

Leur dialogue parle en fait de la question en se saisissant d'une multitude de prismes qui constituent le lieu qu'ils veulent se réapproprier. Jusqu'à lors, ils n'ont pu qu'être témoins de l'assèchement progressif de leur fleuve, ils veulent maintenant, à partir du terrain qui s'est constitué en lieu, créer un moyen de contrepouvoir et de résistance face à la tendance dominante qui a bétonné à outrance, sur le modèle du développement des villes américaines, et qui a privé une partie de la population de la ressource la plus vitale : l'eau.

⁷⁴ Ces militants sont issus du groupe MAPDER. Créé en 2004, le principal objectif de ce mouvement est de rassembler les communautés locales et les organisations environnementales qui luttent pour un droit à l'eau équitable. Leur témoignage est précieux quant à la manière dont ces populations envisagent de contrer l'accaparement de la ressource en eau. Partir de leur propre expérience et des propres méthodes qu'ils proposent, c'est ainsi ouvrir une perspective sur la manière dont ces derniers tentent de s'approprier leurs lieux de vie. Pour en savoir plus sur ces mouvements, voir : Luna Nemecio, J., « Conflictos socioambientales por la defensa del agua en México, Un meta-análisis cartográfico conceptual », in *Revista Universidad y Sociedad*, vol. 13, n°4, 2021, pp. 398-412.

2. L'accapuration capitalise des ressources : le lieu-ressource

Nous avons vu ci-avant un rapide exemple de l'accapuration des ressources, et notamment de la ressource en eau, permise par le système capitaliste. En réalité, ce système est loin d'être étranger à la notion de lieu. Ce qu'il a fait, c'est qu'il a plutôt relégué cette dernière au statut de simple étendue disposant de propriétés qui constituent autant de ressources disponibles pour le développement de l'économie capitaliste.

Le capitalisme, tel qu'il s'approprie le concept de lieu, lui donne d'emblée une vocation productiviste⁷⁵. La seule chose qui compte, c'est répertorier et catégoriser les types de lieux en fonction des potentielles ressources que ces derniers ont à offrir. Et ainsi, des échelles de priorités peuvent s'établir entre différentes ressources. Nous en voulons pour preuve les larges étendues de forêts boréales du bassin de l'Athabasca, dans la province d'Alberta, au Canada. D'un point de vue strictement productiviste, on pourrait d'emblée catégoriser ces régions comme d'immenses réserves de bois, car elles sont composées majoritairement de forêts de résineux. Or, en 1967, et alors que l'existence des sables bitumineux était connue depuis plus de deux siècles, l'amélioration des techniques a permis à une première exploitation de grande ampleur de devenir rentable. A partir de ce moment, les projets de gisements se sont multipliés et ont contribué à fortement bouleverser la région. Ces espaces ne sont plus apparus comme des réserves de bois, mais bien comme des réserves de pétroles dérivés des sables bitumineux. A partir de ce moment, l'ensemble de la zone géographique concernée a été dédiée presque exclusivement à cette extraction. On remarque donc une supériorité du pétrole bitumineux par rapport au bois, dont la valeur permet en effet au système capitaliste de mieux s'accroître⁷⁶.

De plus, ces gisements se sont étendus de manière disproportionnée à la suite du déclin de la production de pétrole dit conventionnel (du moins sur le continent américain). Or l'on sait que pour maintenir le confort et le niveau de vie de la société américaine, il faut sans cesse mobiliser de grosses quantités de pétrole. Ainsi, la production de bitume brut est passée de 30 000 barils par jour en 1967 à 1.9 millions de barils par jour en 2012. L'essor de la production des sables bitumineux de l'Alberta, tout comme des gisements de schiste du Texas, a ainsi permis de mettre sous perfusion pour quelques temps encore

⁷⁵ A cet égard, nous nous référons au travail de David Harvey qui développe le concept d'accumulation par dépossession : à savoir la manière dont le capital s'approprie les ressources, les terres, les espaces publics et les biens communs dans l'objectif de générer de nouveaux profits. cf. Harvey, D., *The New Imperialism*, Oxford University Press, Oxford, 2003.

⁷⁶ Sur le développement de l'industrie des sables bitumineux au Canada, cf. Chastko, P-A., *Developing Alberta's Oil Sands : From Karl Clark to Kyoto*, University of Calgary Press, Calgary, 2004.

la société capitaliste. Mais à quel prix ? Encore une fois, l'accaparement de la ressource ne laisse pas les paysages et les lieux de vie indemnes. Et alors que nous parlions de l'abondance des forêts qui recouvraient les territoires au nord de l'Alberta, nous pouvons aujourd'hui constater la présence de grands trous brunâtres et noirâtres en plein milieu de la verdure⁷⁷. Ainsi, la forêt boréale en Alberta aurait déjà perdu 0,2% de sa superficie à cause des gisements à ciel ouvert. Une grande partie de cette dernière est également fragmentée à cause des routes et des pipelines qui servent à l'exploitation des gisements souterrains⁷⁸.

Les conséquences ne s'arrêtent évidemment pas aux paysages, et impactent comme à chaque fois les vies des populations locales, de la faune et de la flore. Ainsi, aux abords des régions minées à ciel ouvert, dont certaines peuvent aller jusqu'à recouvrir des territoires de 30 kilomètres carrés, on retrouve des niveaux de pollution anormalement haut chez la faune. Les locaux ont dû arrêter de se nourrir à partir des espèces qu'ils pouvaient chasser et pêcher sur ces territoires. De la même manière, boire ne leur est plus permis que par l'intermédiaire de l'achat d'eau en bouteille. En effet, la rivière Athabasca, qui a entre autres permis l'extraction des sables bitumineux qui sont essentiellement des restes d'alluvions de cette dernière, se retrouve aujourd'hui polluée, de telle sorte que son aval, le lac Athabasca, est également pollué, à un tel point que la pêche est désormais interdite sur les bords de ce dernier⁷⁹. Ainsi, les 6000 habitants autochtones de cette région se retrouvent désormais sans autre nourriture que celle importée, vendue dans les supermarchés. On comprend comment le système capitaliste, sans nécessairement le vouloir, mais pas l'intermédiaire de ses conséquences mal étudiées, rend dépendantes les populations locales. La vie devient impossible sans recourir aux services proposés par le système, et les autochtones n'ont d'autres choix que de participer à sa vie économique, notamment en devant aller travailler dans une de ces mines qui participent à la destruction de leur milieu. Cette prise d'otage est doublement scandaleuse. Le premier scandale est celui de la non prise en compte des effets secondaires de ces exploitations. Ce n'est ainsi qu'en 2024 que le gouvernement fédéral canadien lance une étude qui vise à évaluer les impacts de l'exploitation des sables bitumineux sur la santé des peuples autochtones de la région. Le deuxième est celui de la prise d'otage à demi avérée dont les autochtones sont victimes, en rendant leur vie dépendante du capitaliste. Ils se retrouvent greffés à ce

⁷⁷ Voir Annexe. Cartes n°10 et n°11. Les gisements de l'Athabasca.

⁷⁸ Alberta Government., *Oil Sands Facts and Statistics*, Government of Alberta, Edmonton, 2024.

⁷⁹ A ce titre, nous nous référons à cette étude qui prouve la contamination de la rivière Athabasca par des hydrocarbures aromatiques polycycliques, entraînant des conséquences effectives sur les écosystèmes aquatiques et sur la qualité de l'eau. Cf. Kelly, E-N., et al., « Oil sands development contributes polycyclic aromatic compounds to the Athabasca River and its tributaries. », in *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 107, n°37, pp. 16178–16183.

dernier parce que les ressources dont ils disposaient jusqu'à lors sont devenues les propriétés de groupes d'extractions, et celles qui ne le sont pas sont devenues inexploitable. Certains articles parlent notamment de « lent génocide industriel⁸⁰ ». L'accaparement capitaliste des lieux pousse ces derniers à se défaire de leur organicité fondamentale. A présent, la raison d'être de la ville est exclusivement tournée vers l'industrie et vers les flux qui relient cette dernière au reste du monde. L'organicité propre de la ville se perd, et le lieu s'érode, ce qui rend encore plus facile l'appropriation de ce dernier.

Les mêmes problèmes environnementaux ont ainsi été relevés sur le territoire, et leur augmentation en intensité a suivi proportionnellement l'augmentation de la production de pétrole bitumineux. En fait, produire du pétrole à partir de sables bitumineux est un processus hautement plus complexe que lorsque nous avons à faire à un gisement traditionnel. Pour provoquer l'écoulement du bitume, de grandes quantités d'énergie et d'eau sont nécessaires. Concernant l'eau, on estime qu'il faut entre 2 et 4 barils d'eau douce pour produire un baril de bitume. Concernant l'énergie, le paradoxe consiste en ce qu'il faut utiliser de l'énergie fossile pour extraire de l'énergie fossile. Ainsi, on estime que l'industrie utilise à elle seule entre 30 à 50% de sa propre production pour subvenir à ses besoins. Or, dans un contexte où il n'est plus à prouver que l'extraction des énergies fossiles et leur combustion jouent un rôle primordial pour l'augmentation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, ce genre de pratiques devraient être remises en question. A l'inverse, elles ont même participé à entraver les objectifs de réductions du Canada. Si le pays avait pour objectif de réduire ses émissions de 17% entre 2005 et 2019, la diminution effective n'a été que de 2%⁸¹.

Ensuite, les techniques industrielles qui consistent à laisser décanter des résidus de boues toxiques participent également à polluer l'environnement local. Les concentrations de dioxyde de soufre sont largement supérieures aux normales. Le processus de décantation est un processus extrêmement long (on parle d'environ 1000 ans). Ces déchets pourrissent lentement et perturbent la restauration des milieux naturels tels que les tourbières ou les forêts boréales, qui sont pourtant des puits à carbone essentiels pour compenser les émissions de gaz à effet de serre produits par cette industrie.

⁸⁰ Huseman, J. et Short, D., « A slow industrial genocide ; tar sands and the indigenous peoples of northern Alberta », in *The international Journal of Human Rights*, vol. 16, n°1, 2012, pp. 216-237.

⁸¹ Cf. Environment and Climate Change Canada., *National Inventory Report 1990–2019 : Greenhouse Gas Sources and Sinks in Canada*, Government of Canada, Ottawa, 2021.

Ce dont il faut bien se rendre compte, c'est que pour générer un nombre suffisant de barils pour être rentable économiquement et soutenir le système mis en place, ce dernier est capable d'entièrement privatiser et souiller certains endroits pendant plusieurs centaines d'années. On pourrait justifier cette appropriation par le bienfait apporté aux sociétés humaines, comme pour le cas d'une carrière ou d'une recyclerie. Mais ici, l'ordre de grandeur n'est pas le même. Les conséquences néfastes pèsent plus sur la balance que les bienfaits. La question à se poser est celle-ci : le surplus de confort que permet l'exploitation des sables bitumineux est-il nécessaire ? Ne vient-il pas se greffer sur un niveau de confort déjà bien établi et existant ? Et surtout, à long terme, quel modèle de développement nécessiterait le plus de contraintes ?

La logique de l'accaparement des ressources est encore une fois dévoilée. Par rapport à ce que nous disions au début sur le statut du lieu dans un monde capitaliste, il s'agit en réalité d'une confusion de ce dernier avec un type de ressource bien défini. Tout devient en réalité une ressource. Dans notre exemple des sables bitumineux du Canada, on dédie entièrement un territoire à cette ressource. On fait exactement la même chose avec certaines vallées agricoles de la frontière USA-Mexique, on dédie ce territoire à l'exploitation agricole. Chaque lieu possède une unité qui ne lui est attribuée qu'en fonction de la ressource qui se trouvera la plus rentable économiquement pour la perpétuation du système. Dans notre exemple, la concurrence entre le bois et le pétrole n'a duré que tant que l'exploitation du bois était plus rentable que celle du pétrole. En réalité, la logique derrière reste la même ; elle s'adapte uniquement aux fluctuations de rentabilité du marché, mais le territoire donne une ressource, ou une superposition de ressources dans certains cas, qui sont exploitées pour servir le productivisme du système. On constitue partout des sortes de garde-manger pour chaque ressource, aussi bien pour les minerais, pour la production agricole, mais aussi pour la faune et la flore.

Ne nous y trompons pas. Dans une logique capitaliste, la création de parc nationaux et d'endroits où la faune et la flore sont censés être protégés s'inscrit pleinement dans l'idée suivante : « à chaque lieu sa ressource ». La ressource présente ici n'est plus une ressource minière ou alimentaire, mais bien une ressource pour la faune et la flore. Conscient de l'importance des écosystèmes, le système leur laisse une chance de continuer à exister dans ce monde, tout en essayant de privilégier une gestion économique rentable de ces derniers (tourisme, safari, construction de complexes hôteliers à la limite du parc, etc.)⁸².

⁸² A ce sujet, Castree, N., « Neoliberalising Nature : The Logics of Deregulation and Reregulation », in *Environment and Planning*, vol. 40, n°1, 2008, pp. 131–152.

Il va de soi que cette approche est un leurre, et qu'il existe en réalité une multitude de points de bascules touchant à de nombreux domaines qui peuvent anéantir, même si ce n'est pas prévu, les zones que le système aurait voulu préserver. Faisons une expérience de pensée. Admettons que nous nous trouvons dans une vallée montagneuse, classée en réserve nationale. Aux portes de ce parc se trouve une ville de 5 millions d'habitants. Cela fait maintenant plus d'un mois et demi que la pluie n'est pas tombée. La chaleur de la journée s'échappe chaque nuit de la ville et vient s'engouffrer dans la vallée protégée, de telle sorte que les écosystèmes ont du mal à se refroidir. L'herbe a jauni partout, les feuilles des arbres se sont racornies, certains arbres ont déjà perdu leurs feuilles alors que nous nous situons en plein mois de juillet. La ressource en eau ne fait que diminuer, car la ville accapare toute la ressource disponible pour sa subsistance. Dans cette vallée, il y avait déjà quelques années que les glaciers des sommets avaient disparus. Toutes les conditions étaient réunies pour que, dans cet enclos pourtant préservé de toute activité humaine depuis plus de 20 ans, se produise un incendie. Ce dernier éclate, par on ne sait quelle cause, un jour de vent soutenu. La ressource en eau étant si rare, les pompiers de la ville environnante ne peuvent que regarder, impuissants, les pentes des montagnes partir en fumée au loin. En deux jours, plus de la moitié de la surface du parc national a été rongé par les flammes. Au troisième jour, la pluie a miraculeusement fait son apparition et a permis d'éteindre l'incendie. Malheureusement, les deux-tiers de la superficie totale ont été impactés.

Dans une logique capitaliste, les hommes, qui s'en remettent à ce genre d'endroits pour garantir les services écosystémiques naturels, ne pourront plus compter sur ces derniers. Les conséquences sont immenses : l'eau est contaminée par la cendre, les espèces calcinées, le Co2 n'est plus absorbé par les arbres pétrifiés, etc. Tout cela contribue à renforcer encore plus la chaleur pour la ville voisine, augmente les risques de pénurie d'eau, et prépare le terrain pour un nouvel incendie l'an prochain... Le point de bascule était ici la sécheresse et l'augmentation des températures. On le comprend facilement, ce n'est pas parce qu'une zone demeure préservée des agissements humains qu'elle sera épargnée de tout impact. Ce n'est évidemment pas une bonne solution pour résoudre le problème dans sa globalité. Pourtant, créer des zones de ce genre est une très bonne chose en soi, et permet de créer des zones de plus grande résilience pour la faune et la flore (d'autant plus pertinentes que les surfaces protégées sont étendues). Mais si les efforts ne portent pas sur la globalité, ils seront fournis en vain. Tant que le paradigme verra chaque lieu sous le prisme de la ressource capitaliste, le saccage continuera.

L'avantage, avec ce genre de situations, c'est qu'elles peuvent produire une formidable opportunité pour rebondir et réagir correctement face aux manquements de la situation passée. Comme nous le verrons dans le prochain chapitre, le moment de la rencontre avec la catastrophe peut être le meilleur moment pour avoir une prise de conscience éclairée et rebondir avec résilience face aux défis qui nous occupent.

3. Ressources, paradigme extractiviste et résistances

Quittons les sables bitumineux du Canada, qui nous servait jusque-là d'exemple, et extrapolons pour arriver à un niveau de généralité plus avancé. Car le cas des sables bitumineux est loin d'être une des seules manifestations de l'accaparement capitaliste des ressources. En réalité, ce sont une multitude d'endroits qui sont impactés et menacés par ce que l'on appelle également l'extractivisme. Nous atterrissons maintenant directement sur le sommet d'une montagne devenue... plate. Nous sommes dans l'Etat de Virginie-Occidentale, aux Etats-Unis. Cet Etat est traversé par la chaîne de montagne des Appalaches. Ces dernières sont de riches réservoirs à minerais, et notamment à charbons. Pour faciliter l'extraction de ce dernier dans des zones difficiles d'accès, les Américains ont, comme à l'accoutumée, vu les choses en grand. Ainsi, ils ont développé la technique de l'ablation du sommet. Cette technique consiste à vider les poches de charbon présentes proche de la surface en retirant complètement la partie sommitale de la montagne⁸³. Ensuite, grâce au territoire libéré, devenu relativement plat et facile d'accès, les entreprises peuvent convertir le terrain anciennement exploité en un autre endroit, qui peut accueillir une fonction commerciale, industrielle, de service ou être rebouché par les débris miniers. Nous ne rêvons pas, nous sommes bien sur le cadavre d'une ancienne montagne ; ce processus extractiviste nous plonge directement dans le cœur de cette logique⁸⁴.

Initialement, l'extractivisme renvoyait vers une « une activité consistant à puiser dans le milieu naturel quelque chose qu'on ne contribue pas à régénérer. »⁸⁵ Au début, l'intention de dégradation du milieu n'est pas explicitement présente dans la définition du mot, et laissait sous-entendre que les populations locales pouvaient appliquer un certain extractivisme sans pour autant totalement dégrader les conditions du biotope, notamment pour le préserver afin qu'il soit encore disponible pour les générations futures.

⁸³ Voir Annexe. Cartes n° 12, n°13 et n°14. L'ablation des sommets et l'exploitation du charbon en Virginie-Occidentale.

⁸⁴ Sur l'extraction du charbon en Virginie-Occidentale, voir : Scott, R-R., *Removing Mountains : Extracting Nature and Identity in the Appalachian Coalfields*, University of Minnesota Press, Minneapolis, 2010.

⁸⁵ Bednik, A., « La grande frontière », in *Écologie & Politique*, vol. 59, n°2, 2019, pp. 29-40.

Toutefois, à partir des années 2000, ce mot a reçu une connotation assez différente, et il renvoie à présent à des méthodes et des moyens d'exploitations de la nature qui révèlent leur caractère destructeur et inapproprié vis-à-vis d'une gestion saine et responsable des territoires.

Plus précisément, l'histoire de cette notion est intimement liée à l'histoire des pays d'Amérique latine. Puisque de fait, ces pays disposent d'une quantité immense de ressources et surtout d'un haut potentiel de développement. Il n'en fallait pas plus pour que le paradigme dominant de toute la politique sud-américaine, qu'elle soit de gauche ou de droite, soit l'extractivisme comme promesse de développement (développement concurrentiel économique pour les uns et développement social pour les autres). La fable extractiviste sonnait alors comme un mot d'ordre qui pourrait enfin « combler la distance séparant les pays industrialisés des sociétés latino-américaines pour atteindre le développement toujours promis mais jamais réalisé⁸⁶».

Ce modèle extractiviste continue toujours de faire loi dans un bon nombre de pays, et également bien au-delà de l'Amérique latine. L'idée, dans le modèle extractiviste, c'est que l'on produit plus que nécessaire pour garantir une exportation massive permise grâce à la surproduction. La ressource est vue comme quelque chose de fondamentalement volatile, il s'agit de la transporter d'un endroit à un autre et de se remplir les poches grâce à la vente et au transit de cette marchandise. L'extractivisme est une sous-branche de ce capitalisme débridé, dans le sens où il ne permet plus de concevoir la ressource comme un bien situé, c'est-à-dire faisant partie d'un milieu naturel, avec une certaine réserve, participant à la vie d'écosystèmes locaux ou non, ayant des propriétés qui entraînent diverses conséquences systémiques. Celle-ci est plutôt représentée comme un bien marchand, en la déracinant de son endroit d'origine pour la faire correspondre à la valeur des flux boursiers sur un marché mondial.

L'extractivisme est permis grâce à la logique interne du système. Il se provoque aussi lui-même dans la mesure où lorsque dans un endroit les ressources de l'extraction viennent à s'épuiser, il réclame toujours plus de moyen pour aller chercher jusqu'à la dernière des ressources, soit en délocalisant l'endroit à quelques kilomètres, ce qui demande encore plus de moyens pour l'extraction (c'est le cas notamment pour les mines à ciel ouvert et pour l'exploitation des forêts), soit en développant des nouveaux sites d'extraction de la ressource.

⁸⁶ Svampa, M., « Néo-“développementisme” extractiviste, gouvernements et mouvements sociaux en Amérique latine », in *Problèmes d'Amérique latine*, n°81, 2011, pp. 101-127, p. 112.

Pour s'en rendre compte, il suffit de notifier de la différence de temporalité à l'œuvre entre une gestion proportionnée d'une forêt et une gestion extractiviste. Dans la première, on coupe de manière parcimonieuse les arbres selon un choix motivé et réfléchi (dans les systèmes les plus perfectionnés), et dans l'autre, on coupe tout, et on utilise souvent des techniques comme la mise à feu pour gagner plus de temps et créer de la surface disponible rapidement⁸⁷.

De plus, l'extractivisme est en quelque sorte nécessaire au système capitaliste dans la mesure où il se complète assez bien avec le principe de la concurrence. Celui qui en extrait le plus pourra faire casser le prix d'achat, et récoltera davantage de marge que celui qui en produit moins ; ce qui pousse les producteurs à toujours en extraire davantage. A l'autre bout de la chaîne, le grossiste ou le magasin de vente réclame également que son stock soit toujours approvisionné. Par exemple, il est logique dans n'importe quel centre commercial européen de pouvoir disposer de fraises alors que sur le calendrier, la date affichée est le 10 janvier.

Cette nécessité d'avoir tout à disposition, cette politique de l'offre abondante, repose aussi sur le fait que l'on puisse en extraire assez quand c'est le moment pour tenir toute l'année. On comprend assez facilement que les deux pôles du système se tiennent simultanément, dans le plus grand intérêt du consommateur qui n'a qu'une infinité de choix qui se présentent à lui.

Attachons-nous, après avoir pointé les tensions qui existent autour de l'accaparement des lieux-ressources, à nous demander comment le lieu peut être invoqué pour contrer, à la source, cette dynamique extractiviste ; et comment il peut, au terme, redessiner les contours d'une juste consommation. D'abord, le premier moteur d'une contestation peut se retrouver dans la transformation du paysage. Pour certains, voir un paysage noble et beau qu'ils ont toujours connu comme tel affecte leur subjectivité même. C'est dans ce contexte que certains s'élèvent pour dire non aux projets titanesques de modification des paysages à des fins extractivistes. Les phrases scandées par les protestataires prennent généralement le contrepied parfait de la position extractiviste.

Par exemple, on peut recenser ces occurrences : se battre « pour la tranquillité, pour la beauté de ces montagnes », « Bien nous entendre entre voisins, cultiver nos terres, que nos enfants puissent se baigner dans la rivière, manger de la nourriture saine... ce sont des choses simples, notre vie est

⁸⁷ Voir dans l'annexe la différence entre une forêt gérée durablement et une forêt gérée de manière productiviste, cartes n°15 et n°16.

simple, mais c'est ce qui nous importe le plus » ou encore « L'eau ne se vend pas, La terre ne se vend pas, La vie vaut plus que l'or, (...) ⁸⁸».

Le changement radical de paradigme se manifeste dans la formule de négation utilisée par les protestataires. Ce n'est pas seulement qu'ils considèrent que les ressources peuvent se vendre à un meilleur prix, ou à condition qu'il y en ait suffisamment. Pour eux, il existe une sorte d'inviolabilité de la ressource du fait de son appartenance à un territoire-lieu. La ressource est un moteur du combat, mais avant elle, c'est surtout le lieu qui constitue l'essence du combat. Parce que les habitants locaux sont intrinsèquement reliés à leur lieu, qui les identifie en tant que groupe autant qu'eux identifient ces composantes comme faisant partie de leur identité. De là, ils se sentent mobilisés contre les entreprises extractivistes qui veulent injustement dénigrer le lieu qu'ils occupent. C'est un combat de valeur vitale. Les uns essaient de vivre en adéquation avec ce que le territoire géographique leur propose, et les autres proposent implicitement de les délocaliser pour accéder à la ressource, en d'autres termes de l'accaparer, et puis la revendre à ces mêmes habitants, parfois en mettant en avant des arguments de progrès social. A cet égard, même les types alternatifs d'extractivismes, ceux qui garantiraient l'abondance de la ressource pour les générations suivantes, ou ceux qui édifieraient des zones de protection de la biodiversité en parallèle des zones d'extraction, sont également rejetés ; puisque la logique reste la même : transformer un territoire-lieu en un gigantesque entrepôt contenant une ressource X, et dégrader (volontairement ou non) les abords de ce nouveau lieu-ressource.

Mais si l'on attaque nos lieux de vies, alors nous n'avons plus d'espace de vie propre, et c'est bien ici la raison fondamentale du refus. Le lieu tel que nous l'avons défini plus tôt prend tout son sens pour contrer en amont ce genre de projets. Il n'en reste maintenant que la concurrence déloyale auxquelles sont soumises ces populations contre les mastodontes capitalistes leur donne rarement raison ; mais ils ont le mérite de susciter la contestation et le refus de l'extractivisme en mobilisant des arguments puissants et qui comprennent les limites internes des lieux.

De plus, et c'est peut-être là l'enjeu de plus important de la définition des pratiques extractivistes par ceux-là même qui en ont subi l'oppression, c'est de mettre en lumière la dépendance interne du système à ce fonctionnement techno-industriel. La croissance économique réclame l'extraction car elle permet à cette croissance de se maintenir. Nous

⁸⁸Bednik, A., *Extractivisme. Exploitation industrielle de la nature : logiques, conséquences, résistances*, Le passager clandestin, Paris, 2016, p. 247.

pouvons nous rendre compte que notre utilisation des ressources présentes sous et sur la croute terrestre n'a fait que s'accroître et se diversifier⁸⁹, et devrait continuer à augmenter de 60% d'ici à 2060 si le paradigme dominant ne change pas. Ce fait est parfaitement logique compte tenu de la vocation que l'on donne à nos sociétés. Et ce n'est pas le fait de la désindustrialisation en Europe qui change la donne. Nos services réclament tout autant de matières premières qu'avant, celles-ci sont parfois juste transformées ailleurs pour revenir sous la forme de produits dérivés en Europe. Par ailleurs, Anna Bednik identifie parfaitement l'inertie à l'œuvre au cœur de ce système.

« Le progrès technique, celui des techniques d'extraction, permet d'accéder à des ressources autrefois inexploitable, de moins en moins abondantes et de moindre qualité. Quant au marché, la hausse des prix des matières premières inhérente à leur croissante difficulté d'accès ne pousse pas les acteurs économiques à se tourner vers des technologies plus économes, mais favorise au contraire, en rendant rentable le recours à des technologies coûteuses, les « innovations » dans le domaine des techniques d'extraction. Il s'ensuit un accroissement de l'offre et des réserves exploitables, qui éloigne pour un temps l'imminence des pénuries et entraîne de nouvelles baisses des prix. En parallèle, l'exploitation de matières premières, leur négoce, leur transport, leur première transformation, la finance spécialisée et tous les secteurs d'activité qui y sont liés réunissent un grand nombre de très grandes entreprises que leurs profits faramineux n'incitent pas vraiment à changer de cœur de métier. Quant aux pouvoirs publics, non seulement ils se comportent en partenaires de l'investissement et font tous les efforts pour maintenir ou relancer la croissance économique, mais de nombreux États contrôlent aussi directement certaines filières d'extraction. Les revenus colossaux de ces dernières nourrissent la corruption, leur caractère stratégique oriente la politique étrangère »⁹⁰.

L'autrice reste pessimiste en tant qu'elle considère l'inertie du système comme quelque chose d'indépassable. Pour elle, il demeure impossible de s'en débarrasser tant que le mot d'ordre de notre système sera l'accroissement économique. Au fond, nous ne pouvons que nous heurter contre un mur le jour où les moyens mis à la disposition de l'extraction des ressources ne suffiront plus à compenser la demande croissante de nos sociétés envers elles. Le risque de pénurie, que l'on évoque depuis un certain temps dans la littérature (on pense notamment aux pages du célèbre rapport Meadows, rédigé par le

⁸⁹ A cet égard, ce rapport international mentionne que l'extraction des ressources a plus que triplé depuis 1970, et qu'une inégalité demeure dans la consommation de ces ressources. Les pays à revenus élevés consomment six fois plus de ressources par habitant que les pays à faible revenu. Cf, Programme des Nations unies pour l'environnement et International Resource Panel, *Global Resources Outlook 2024 : Bend the Trend – Pathways to a Liveable Planet as Resource Use Spikes*, PNUE, Nairobi, 2024.

⁹⁰ Bednik, A., *La grande frontière*, op.cit., p. 38.

club de Rome en 1972⁹¹), est en fait indéfiniment repoussé du fait des progrès dans les techniques d'extractions. Les sables bitumineux du Canada en sont un exemple. Dans la même logique, certains partisans des solutions purement techniques sont ainsi convaincus que l'humanité pourra se servir des moyens techniques nécessaires pour aller chercher des ressources sur d'autres planètes. Au-delà de l'aspect éthique plus que discutable autour de cette question, il n'en demeure pas moins que l'approche concernant l'extractivisme reste inchangée. On est prêt à sacrifier tous les lieux que l'on trouve pour soutenir les piliers d'un système qui n'en aura jamais assez.

L'ensemble des biomes présents sur terre sont menacés. Les fonds marins, les tourbières, les forêts, les montagnes, les lacs, rien n'y échappe. Tous les endroits touchés par l'extractivisme sont comme pris en otage, et peuvent parfois ne jamais s'en remettre, à l'image de la Mer d'Aral, qui a perdu presque 85% de sa superficie à cause des systèmes d'irrigations qui permettent de cultiver le coton dans ces régions semi-désertiques. Ce qui se joue, dans tous ces territoires, c'est un combat entre des lieux riches de sens et de vie, et ce qui voudrait les asservir. En somme, il s'agit de préserver des endroits avec des conditions d'habitabilité décente, des espaces de vie, où la ressource est utilisée comme un moyen raisonnable de développement compris dans un schéma écosystémique et non comme une fin en soi. Les combats pour cette préservation sont les seules réelles possibilités de résistance, et avec eux l'espoir d'alternatives demeure. Quoiqu'il en soit, les mettre en lumière et leur donner la parole constitue déjà une avancée majeure.

A ce titre, on peut citer les mouvements de réappropriation des lieux qui sont destinés à être exploités par le système capitaliste. On pense notamment aux mouvements des Z.A.D (zones à défendre) qui constituent de véritable contre-pouvoir aux logiques capitalistes et extractivistes. L'idée est de chercher d'autres manières d'habiter et de gérer un lieu, tout en contestant la vocation première que le système capitaliste lui avait prévue. La meilleure manière de se réapproprier un lieu est ici de l'investir géographiquement et socialement⁹².

Ce sont des véritables espaces où le lieu est mis au centre de la discussion pour créer une unité autour des différentes manières de pourvoir à sa gestion (solidarité, agroécologie, autogestion, etc.). Les ZAD ont également des objectifs écologiques et sont

⁹¹ Meadows, D-H., et al., *Halte à la croissance ? Rapport sur les limites de la croissance*, Fayard, Paris, 1972.

⁹² A cet effet, on se souvient de la ZAD qui avait émergé dans une forêt près d'Arlon pour protéger la sablière des projets d'aménagements territoriaux destructeurs qui aillaient voir le jour sur ce site. Sur les ZAD, cf. Subra, P., *Zones à défendre. De Sivens à Notre-Dame-des-Landes*, Editions de l'Aube, La Tour-d'Aigues, 2016.

soucieuses de s'aligner sur un mode de gestion du lieu qui préserve son intégrité écosystémique. Dans ce sens, elles soutiennent des valeurs de développement qui sont autres que la valeur économique qui prime dans le système capitaliste.

Même si leur advenue fait souvent débat au cœur de la société, car elles viennent directement contrer des intérêts économiques majeurs, leur présence a le mérite de souligner que le lieu pourrait être investi différemment, selon d'autres paradigmes que ceux du capitalisme.

CHAPITRE V. Se réappropriier le lieu : pratique du commun et filtre méta-éthique

Dans l'optique de résoudre les différentes crises liées à une vision fragmentaire des lieux, qui se confond avec le déploiement d'un système capitaliste à bout de souffle, nous tenterons, au cours de ce chapitre, de sortir du paradigme dominant qui stipule d'une part la priorité anthropocentrique de l'homme économique sur les interactions entre l'homme et les lieux ; et d'autre part qui conduit à des fractures environnementales et sociétales de plus en plus graves. L'idée, à présent, va être d'essayer de réaliser une jonction entre un état de fait idéaliste : à savoir comment les choses devraient-elles être eu égard aux impératifs sociaux et environnementaux qui nous entourent ; et l'état de fait tel qu'il est : à savoir partir de l'aménagement tel qu'il a été réalisé et d'y apporter des modifications réalistes compte tenu des pratiques des habitants qui y habitent. Il est clair que nous faisons appel à la notion d'utopie, telle que nous l'avons développée dans le premier chapitre, pour trouver un juste milieu entre la préparation des lieux pour le futur et l'adaptation de ces derniers aux circonstances actuelles.

1. Difficultés de la réappropriation des lieux

Illustrons cette démarche par un exemple simple. Concernant les inondations, qui sont un effet du réchauffement climatique, et qui menacent la manière dont nous habitons les lieux, la démarche consisterait en une phase d'adaptation. Dans ce cas, on lutte directement contre les inondations : on restaure les systèmes d'évacuation des eaux, on crée des digues, on surélève, on établit des cartes des zones inondables, etc. Ensuite, on pourrait même imaginer recréer des berges naturelles où l'eau puisse se stocker en recréant des écosystèmes uniques : végétaliser, reboiser et diminuer la densité urbaine à proximité des cours d'eau.

Ensuite, dans la deuxième phase, celle de la préparation, nous devrions non plus lutter contre cet effet particulier (l'inondation), mais contre la cause de ces inondations, à savoir le réchauffement climatique. Ici, le travail est donc plus général et s'adresse au rapport de l'ensemble des composantes de la société vis-à-vis des lieux qu'elles investissent : on parle de diminution de l'artificialisation, de réduction des gaz à effet de serre, de changements au niveau de la mobilité, des modes de consommation, etc.

Philosophiquement, ce que nous voudrions mettre en lumière, c'est le rôle important d'une critique qui s'appuie directement sur l'expérience du vécu de ceux qui habitent des lieux aménagés par le système dominant, et de voir quelles ont été leurs

réactions face à celui-ci, afin de mettre en lumière ces alternatives utopisantes et de leur donner une forme de justification.

Pareillement, pour la problématique environnementale, attachée aux transformations que nous faisons subir aux lieux comme écosystèmes, nous voudrions partir d'un état idéal de la question : à savoir comment la restauration de la biodiversité et du milieu peut-elle être le mieux envisagée pour répondre aux problématiques climatiques ? Tout en liant ce fait avec la manière dont les lieux écologiques sont traités actuellement et pourraient concrètement être améliorés.

Cette dimension est importante car, à notre sens, elle pourrait permettre de s'approprier une nouvelle manière de considérer les transformations sociétales. Habituellement, on a le réflexe de considérer qu'en tant qu'individu, nous n'avons que très peu de pouvoir d'influence sur le régime d'idée et le cadre conceptuel du système qui nous entoure. Et ceci peut être vrai dans la mesure où si nous constatons que quelque chose ne va pas, nous nous en remettons toujours à une autorité tierce et compétente (ou non) pour agir sur ces problématiques. Ainsi, on attend généralement du monde scientifique qu'il puisse guérir les personnes et du monde politique qu'il puisse guérir la société. Or, cette position attentiste, vient créer un écart entre la solution idéale qui va être proposée par le politique et la solution qui pourrait être la plus adaptée à la situation des personnes qui constatent et vivent le problème. L'idée ici n'est pas de dire que le politique est inutile, mais qu'il pourrait exister une autre manière de résoudre certaines problématiques, en faisant émerger les solutions directement à partir des personnes qui vivent ces problèmes.

Cette posture implique également que l'on change notre perception vis-à-vis de l'épistémologie que nous appliquons. Dans ce contexte, il n'y aurait plus à proprement parler une seule ligne de conduite pour l'aménagement territorial (comme c'est le cas actuellement avec le code du développement territorial⁹³), mais plutôt une multitude de manière de composer avec les ressources, les espèces et les atouts de son territoire. Les différents codes peuvent être utiles dans un but scientifique de connaissance des territoires, mais pourraient ainsi se limiter à un rôle descriptif, là où on attendrait d'une communauté concernée qu'elle prenne directement position à partir de sa situation, et toujours en vue d'une juste adaptation/préparation vis-à-vis des changements climatiques.

⁹³ Service Public de Wallonie, *Code du développement territorial (CoDT) : partie décrétable et partie réglementaire*, SPW Territoire, Namur, 2026.

Cette affirmation est d'autant plus pertinente que par rapport à des lieux dits, les personnes qui habitent et connaissent ces lieux depuis des dizaines d'années, voir des générations, sont probablement plus aptes à parler de la manière dont ils rentrent en relation avec les composantes de ces endroits, ainsi qu'à évoquer leurs aspirations par rapport à la manière dont nous devrions faire évoluer ce lieu.

Toutefois, cet enjeu démocratique peut se heurter à une objection de taille. Comment faire si certaines parties des habitants qui composent un lieu veulent agir délibérément contre les impératifs de changements écologiques ? Prenons un exemple concret. Admettons un village dont l'essentiel de l'activité est tourné vers le secteur agricole céréalier. Toutefois, les exploitants de ce village s'appauvrissent au fur et à mesure des années, pour cause de la concurrence avec d'autres pays et/ou des prix trop bas d'achat sur le marché. Il en résulte donc une problématique sociale. Certaines exploitations ont dû fermer. Et d'autres ont racheté les terres en s'endettant pour espérer augmenter leur capacité de rendements. Il résulte de cette situation une triple problématique.

La première est évidemment sociale, les agriculteurs ne peuvent plus vivre décemment à partir de leur revenu et sont obligés de s'endetter. La deuxième est environnementale : le fait de vouloir le plus de rendement pousse les agriculteurs à utiliser des modes de production intensifs qui appauvrissent la qualité des sols. De plus, ils utilisent un bon nombre de pesticides et autres intrants chimiques pour garantir une récolte, ce qui nuit fortement à la biodiversité et à notre santé. On a donc d'un côté une problématique sociale, et de l'autre une problématique écologique. Mais en plus, la troisième problématique est politique. Comment s'en sortir dans ce contexte ?

Faute de remettre le cadre systémique en cause, la plupart des agriculteurs vont faire le choix politique implicite de dégrader la qualité de l'environnement pour pouvoir vivre décemment. Cette décision passe par exemple par le défrichement d'une parcelle de forêt à proximité pour étendre son exploitation et bénéficier de plus gros revenus ou bien par l'utilisation de techniques de production standardisées et plus économiques. Et puis, à force de travailler la terre de cette manière, les agriculteurs sont de plus en plus dépendants des produits complémentaires et de certaines techniques agro-industrielles⁹⁴.

⁹⁴ Ainsi, on estime qu'un travail trop intensif du sol participe d'une part à le rendre stérile (augmentation de sa minéralisation et diminution de l'humus) et à diminuer les mécanismes d'infiltration de l'eau. A ce

Il y a également une perte du savoir qui peut s'accompagner d'une volonté, pour l'agriculteur, de maintenir sa dépendance vis-à-vis de ces produits. Enfin, prenons le bourgmestre ou le représentant de ce village au niveau politique. Pourquoi voudrait-il agir pour la protection de l'environnement si les habitants de son village (en majeure partie les agriculteurs) considèrent les mesures de protection environnementales comme opposées aux impositions de rendement qui les oppressent sous peine de passer dans la pauvreté.

Cette situation pourrait pousser les membres d'une communauté à agir contrairement aux impératifs climatiques. Alors comment pourrions-nous nous assurer que les mesures pratiques qui pourraient être décidées par les communautés bénéficient pour toutes les composantes de la société ?

Et de fait, cette question qui peut s'appliquer à une échelle locale peut également être posée à l'échelle mondiale. Comment pourrions-nous garantir que les enjeux climatiques et environnementaux soient bel et bien poursuivis et respectés, si quelques régions dans le monde ne prennent pas du tout ces enjeux globaux en considération ? D'autant plus quand ce sont les régions qui sont le plus responsables, eu égard aux émissions passées et présentes de gaz à effet de serre, qui se sentent le moins concernées⁹⁵ ; alors comment dépasser cette contradiction ?

Nous proposons de répondre à cette question par l'exploration de deux voies qui permettraient de répondre à cette question en déplaçant la problématique à un niveau local pour la refaire paraître comme universelle. Ainsi, nous voudrions d'abord mettre en lumière le rôle du commun et de la communauté politique, principalement pour répondre à des inquiétudes de l'ordre de notre premier cas de figure (avec le village d'agriculteurs). Ensuite, nous ferons un détour par l'éthique pour essayer de dégager une voie de ce qui peut être universalisable dans les principes de préservation des lieux communs pour espérer qu'une sorte de guide puisse exister pour orienter les décisions.

Nous sommes bien conscients que ces tentatives de réponses n'épouseront pas entièrement la question, et nous restons tout de même convaincus que le changement se réalisera par une modification profonde du système économique dans sa globalité.

sujet, cf. Sarthou, J-P et Chabert, A., « Le sol agricole, une ressource indispensable négligée », in *Droit et ville*, vol. 84, n°2, 2017, pp. 49-63.

⁹⁵ Ainsi, le rapport d'Oxfam montre que les 10 % les plus riches de la population mondiale sont responsables de 52 % des émissions cumulées de CO₂ entre 1990 et 2015. Cf. Gore, T., *Combattre les inégalités des émissions de CO₂ : La justice climatique au cœur de la reprise post COVID-19*. Oxfam International, Oxford, 2020.

Toutefois, préparer l'après est aussi un enjeu, et c'est pourquoi il faut dès à présent s'orienter vers l'exploration de pistes pour proposer d'autres attitudes pratiques.

1. Le rôle du commun dans la réappropriation territoriale

Nous voulons soutenir que la question du commun est une question connexe à celle des lieux. En effet, il s'agit là d'une chose presque élémentaire mais pratiquement tous les endroits de notre planète sont aujourd'hui occupés par des représentants de l'espèce humaine. Quand ces personnes s'associent, ils créent un espace propre qui provient de cette même association : l'espace commun. La définition du commun que nous allons mobiliser ici se base sur les travaux de Pierre Dardot et Chrisitan Laval. Pour définir ce qu'est le commun, ces deux auteurs vont partir d'une méthode historico-critique. C'est-à-dire qu'ils vont considérer, dans l'histoire, toutes les occurrences où la notion de commun a été citée pour voir s'il est possible de construire une définition critique à partir de ses manifestations. Ils appellent par cette méthode à penser la « nouvelle raison du commun », terme qui fait écho à la nouvelle raison du monde, incarnée par le néo-libéralisme et dont Dardot et Laval ont déjà réalisé l'analyse dans le livre éponyme paru en 2010⁹⁶. Leur projet est en réalité de faire émerger une acception du commun débarrassée de certaines formes d'essentialisations qui ont pu lui être attribuées.

Ainsi, ils commencent leur parcours historique par l'origine la plus lointaine du mot, à savoir son étymologie : du latin « munus ». Celle-ci renverrait

« Au registre anthropologique du don, tout en désignant un phénomène social spécifique : par sa racine, il renvoie à un type particulier de prestations et de contre-prestations qui concernent des honneurs et des avantages attachés à une charge ⁹⁷ ».

Le commun serait donc originellement une notion qui permet de penser un système de services et d'autres services faits en retour des premiers, au sein d'une communauté. De ce fait, le commun réclame dans son sens étymologique une participation active des membres de la communauté aux tâches qu'il requiert. C'est pourquoi Dardot et Laval parlent de co-obligation. Il faut en réalité entendre par ce mot la disposition nécessaire que doivent prendre les deux parties voulant se réunir en exerçant les tâches qui leur

⁹⁶ Ce livre se présente comme le pendant propositionnel de l'analyse complète du système néo-libéral réalisée dans *La nouvelle raison du monde*. Cf. Dardot, P. et Laval, C., *La nouvelle raison du monde : Essai sur la société néolibérale*, La Découverte, Paris, 2010.

⁹⁷ Dardot, P. et Laval, C., *Commun : Essai sur la révolution au XXI^e siècle*, La Découverte, Paris, 2015, p. 22.

incomber, de telle sorte que de manière analogue au principe du don et du contre-don, les deux parties peuvent entretenir une relation de confiance et s'exercer à produire une valeur commune efficiente. Concrètement, dans la société, des hommes qui vont s'engager ensemble pour produire des normes et des valeurs pour guider leur société vont partir d'un mode d'action que l'on qualifie de commun, car ils procèdent tous d'une volonté de voir s'achever la même tâche.

Les différentes positions recensées par les auteurs dans l'histoire des idées de la pensée occidentale s'en remettent presque toutes à une sorte de naturalisme ou d'essentialisme pour définir le commun. Par exemple, certains définissent un bien commun comme un espace idéal, essentialisé, mais en réalité profondément étranger à une pratique située dans la construction d'un commun situé dans un contexte particulier. A la suite, la thèse de Dardot et Laval est de dire que pour éviter de tomber dans ces catégories, il faut

« Poser en principe que ce n'est pas en raison de leur caractère commun que certaines choses sont, ou plutôt doivent être, des choses communes, pas davantage que ce n'est en raison de leur identité d'essence ou de leur appartenance à un même genre que les hommes ont quelque chose en commun, et pas simplement quelque chose de commun ⁹⁸ ».

Ce qui veut être souligné ici, c'est l'importance de la distinction entre la présence du commun dans les choses, qui peut simplement être contingente, et notre manière de le définir par la suite comme appartenant à un concept plus gros, naturalisé ou essentialisé. Ainsi, le commun ne serait pas semblable à une propriété partagée par tous les hommes, comme pourrait l'être la perfectibilité selon Rousseau ou la raison selon Kant. Il ne se retrouve pas non plus dans l'espèce ou de l'essence ontologique ou morale de l'humanité, car il ne peut être réduit à une simple partie d'une essence figée qui nous constituerait. En revanche, et c'est ici le cœur de la définition du commun selon Dardot et Laval ; il doit être compris comme « une co-activité, et non comme co-appartenance, co-propriété ou une co-possession ⁹⁹ ». Ce que l'on veut faire lorsque l'on parle du commun, c'est parler d'une activité pratique (une praxis) engagée par des hommes qui donne un commun du fait que ces hommes sont engagés simultanément dans cette même praxis. C'est que le commun est seulement produit à partir d'une activité située dans un contexte particulier et dans un moment donné.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 47.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 48.

Cette dernière idée nous permet de mieux comprendre en quoi la notion de commun va être de la plus haute importance pour faire advenir une réappropriation des lieux. Puisqu'en effet, la dépendance entre les actions de la communauté et leur territoire est une constante dans les processus de communisation dans la société. Un groupement qui fait advenir du commun s'appuie certes sur une pratique et sur un socle de valeurs communes, mais aussi et surtout évolue sur un territoire qui lui est propre et qui lui offre une plus grande matérialité ainsi que des ressources qui permettront sa réalisation. Ainsi, recomprendre et reconnaître le pouvoir qu'engendre cette notion de commun, c'est déjà en partie faire un pas dans la réappropriation territoriale.

Maintenant que nous avons examiné la proximité entre la question du commun et de la réappropriation territoriale, nous allons nous demander si cette réappropriation est elle-même possible. En effet, si Dardot et Laval voulaient remobiliser cette notion de commun, c'est d'abord et avant tout parce qu'ils avaient analysés la mort lente et progressive de cette dernière du fait de néo-libéralisation. De fait, selon eux, cette doctrine qui pousse les principes de l'individualisme à leur paroxysme a complètement étouffé dans l'œuf la possibilité de la construction commune, notamment en s'employant à encourager des mécanismes de compétition permanentes entre les individus, que ce soit sur leur lieux de travail ou bien dans le monde du sport, ou sur les réseaux sociaux. On cherche en effet à être le plus performant, non pas en s'associant aux autres pour progresser, mais bien en voyant l'autre comme une source de rivalité. Cette mentalité peut prendre la forme de raisonnements tels que « Si mon collègue obtient des meilleurs résultats que moi, alors il sera promu et moi non, je serai donc moins bien perçu dans l'enceinte de la société » ou encore « Si je cours 10 kilomètres en une heure mais que mon ami peut les courir en 45 minutes, alors je ne suis pas à la hauteur ». Ces exemples triviaux illustrent le fait que dans une situation donnée avec un groupe qui rentre en compétition (ce qui est une grande idée du néo-libéralisme), alors les individus, au lieu de développer des solutions groupées, rentrent dans une logique de repli sur eux-mêmes. Le groupe cède la place à la logique du client et du coach, dans lequel le premier se rend compte de la supériorité du second pour une tâche quelconque, et donc décide de se faire monitorer (toujours via une rétribution, par lui : la logique du don et du contre-don étant ici dépassée).

Cette idée renforce la vision selon laquelle il existerait des experts, et de potentiels coachs dans tous les domaines, et que ces derniers détiendraient le monopole de la

connaissance pour atteindre la performance. L'hyper-individualisation rend véritablement compliquée la réappropriation du commun. Et c'est la même chose qui se passe dans le domaine politique. Puisque politiquement parlant, le commun est une co-obligation de participer à l'activité qui détermine les règles de fonctionnement de notre communauté, alors lorsque l'on hyper-individualise les comportements humains, on déresponsabilise dans le même temps une grande partie de la population eu égard aux problématiques politiques. Le raisonnement est le suivant. Un individu lambda, pas particulièrement concerné par un combat politique particulier, se dit que sa participation à la politique est en réalité caduque. Du moment que sont garanties une panoplie de droits et de libertés individuelles, pourquoi encore devrait-il s'occuper des affaires de politique ? De toute manière, seul, il n'a pratiquement pas de pouvoir, et il risque de toute manière de voir se dérouler des politiques pour lesquelles il n'a pas adhéré dans son propre pays. On voit bien qu'il y a un écartement manifeste du citoyen vis-à-vis de la construction du commun, qui rappelons-le, est tout autant corporatiste (dans le milieu privé ou l'entreprise) que nécessairement politique (car le politique est avant tout possible du fait du commun).

Les conséquences de cet écartement sont nombreuses. Pour ce qui nous intéresse, et à la suite des analyses de Dardot et Laval, nous parlerons ici d'une véritable tragédie du non-commun. Cette tragédie du non-commun se manifeste aussi dans la disposition des agents et des états de répondre aux problématiques globales. Pour comprendre l'essence de cette problématique, Dardot et Laval prennent l'exemple des prérogatives de l'Etat concernant l'écologie. Il est possible, en effet, pour un Etat, de prendre des mesures en faveur de l'écologie ; comme la création de réserves et de parcs nationaux. Mais fondamentalement, cela veut dire que nous continuons à laisser libre cours aux procédés capitalistes dans tout le reste des territoires de la société. Or, ce qui est occulté dans cette démarche qui pourtant valorise une sorte de protection écologique, ce sont les interactions systémiques qui constituent l'essentiel des composantes d'un milieu. En coupant ces interactions, on assiste à un appauvrissement considérable de la biodiversité dans l'ensemble du reste de la société, ce qui in fine va conduire à une détérioration des conditions écologiques dans l'ensemble de la société (y compris dans la réserve naturelle créée). On voit ici une limite de la résolution des problèmes si l'on se tient seulement à des actions formelles au lieu de repenser les conditions d'expansion du système capitaliste : ces actions, bien que pouvant être bien fondées, seront limitées, comme lorsque l'on veut boucher une fuite d'eau avec notre doigt.

De plus, l'essentiel de cette tragédie se traduit dans le fait que malgré le fait que de plus en plus d'individus soient au courant de l'ensemble des dangers liés aux transformations sociales et écologiques, il y a une sorte d'inaction qui demeure. Comme si les individus ne percutaient pas, malgré le catastrophisme des scénarii qui sont envisagés dans les cas où nous ne serions pas en mesure d'atténuer la courbe du réchauffement de la planète. Ainsi, la cause de cette inaction ne serait plus fondamentalement l'ignorance, car tout le monde ou presque, de nos jours, a déjà entendu parler et a été confronté au sujet du réchauffement climatique. Plutôt, si l'inaction demeure majoritairement dans la société, c'est parce qu'il existe un rapport de domination entre une classe dominante, regroupant des groupes économiques, sociaux et politiques privilégiés du fait de leur statut, et le reste de la population. Cette classe tend à vouloir conserver ces acquis, en tant qu'elle se trouve dans une position dominante, déploie toutes sortes de mécanismes pour essayer de préserver ses acquis. Ces derniers, s'étant essentiellement basés sur une vision capitaliste du monde, sont promus, et ceci souvent contre les considérations sociales et écologiques. En clair, cette impasse se donne à voir dans le fait qu'un groupe politique dominant occupe l'espace de la communauté. Mais ce même espace est voué à être contrôlé par les groupes dominants de la société, capitalistes, car ils en ont besoin pour appliquer et pour légitimer leurs principes politiques et économiques. Il en résulte un accaparement des endroits qui pourraient être des lieux du commun. Dans ce cadre, l'inaction peut être perçue comme un mécanisme structurel engendré par les rapports de domination existants dans le système.

Nous venons de le voir, le système qui est censé représenter la collectivité, l'Etat, n'est plus en mesure de répondre aux défis qui nous occupent, à cause de son rôle limité et subordonné aux exigences d'un marché néo-libéral, d'exigences de mondialisation et de remboursements économiques (dettes) liés au capitalisme. De plus, dans les sphères intérieures de la société : sur les lieux de travail, dans les foyers, le néo-libéralisme, son individualisation et son idéologie compétitive gagne du terrain en rognant sur des procédés collectifs. Face à ces doctrines, une meilleure compréhension et une réappropriation du commun, qui peut se traduire dans des principes politiques inspirés de l'éthique, sont nécessaires.

2. La réappropriation par l'éthique

La première partie de la réponse se jouait surtout au niveau communautaire et politique. Le détour par l'éthique que nous proposons maintenant se veut agir sur les deux plans : proposer une éthique individuelle et proposer des balises éthiques collectives. Les éthiques environnementales offrent ainsi un large panel d'instruments que nous pouvons

utiliser pour venir compléter notre réappropriation des lieux. Nous proposons d'en faire un condensé et de voir ce qui pourrait le mieux convenir à notre problématique.

A la suite de la publication d'un célèbre texte par Lynn White (*The historical Roots of Our Ecologic Crisis*¹⁰⁰) qui revendiquait, entre autres, la responsabilité du christianisme à l'égard de la crise écologique que nous traversons, de nombreux auteurs de traditions anglo-saxonnes se sont interrogés sur la question environnementale et sur l'éthique. Bien que leur recherche n'ait pas été motivée par la question de l'aménagement du territoire, cette dernière est en réalité déjà sous-jacente dans la critique de White. En effet, l'idée est la suivante : si l'homme a été créé à l'image de Dieu, alors il est une exception vis-à-vis du reste de la création ; ce qui lui donne le droit d'interférer sur cette dernière en se rendant comme le régisseur de la nature. Dans cette phrase, la nature peut être comprise comme l'ensemble du reste de la création divine, ce qui matériellement se traduit par la faune, la flore, les paysages et les entités géophysiques. En fait, derrière cette idée de nature, c'est tout l'espace disponible aux hommes qui se rend tributaire de leurs projets. Tantôt ces espaces deviennent des lieux importants, tantôt ils ne servent qu'à des fins instrumentales pour les besoins de notre espèce et leurs caractéristiques se voient profondément perturbées, voir irrémédiablement modifiées.

Ainsi, en 1973, un article du philosophe australien Richard Routley se demande pour la première fois s'il peut y avoir de bonnes manières de se conduire dans la nature¹⁰¹. Le philosophe part d'une expérience de pensée dans laquelle il n'existerait plus qu'un seul homme sur terre : Mr Last Man. Cet homme va participer à la destruction de son environnement (de la faune et de la flore) avant de finalement disparaître à son tour. La question posée est la suivante : A-t-il fait quelque chose de mal ? Selon que l'on se mette sous une perspective morale traditionnelle (kantienne par exemple), ces actions ne sont pas moralement mauvaises car il n'y a pas d'autres êtres humains importunés par ses actes. On ne peut rien universaliser dans son action puisque l'universel humain se confond en lui (et seul l'humain peut être moral car il est doté de la faculté de la raison pratique). Or, il y a bien là une contradiction manifeste avec ce que nous pressentons comme moralement mauvais. Quelqu'un qui s'emploie à détruire la nature de manière volontaire et sans aucune nécessité, et qui ne peut être considéré comme moralement mauvais (par les morales traditionnelles), pose un problème. Et c'est précisément ce problème que l'article de Routley va solutionner en proposant une seconde perspective : celle

¹⁰⁰ White, L., Jr., « The Historical Roots of Our Ecologic Crisis », in *Science*, vol. 155, n°3767, 1967, pp. 1203-1207.

¹⁰¹ Routley, R., « Is There a Need for a New, an Environmental Ethic ? », in *Proceedings of the XVth World Congress of Philosophy*, vol. 1, Sophia Press, 1973, pp. 205-210.

d'accorder à la nature des valeurs qui peuvent déterminer si nos actes sont bons ou mauvais en fonction d'un certains nombres de critères ou de devoirs que nous aurions à son égard.

A la suite de cette publication de Routley, différents courants proposant des versions différentes d'éthiques environnementales vont voir le jour. La première théorie d'éthique environnementale à avoir émergé est celle du biocentrisme. Ses principaux représentants sont Taylor, Rolston III et Callicott¹⁰². L'idée derrière le biocentrisme est assez simple : il s'agit d'étendre la sphère de la moralité à tous les êtres biologiques.

L'argument qui soutient cette thèse est le fait que tous les organismes vivants participent, de manière complexe, à leurs propres finalités. Il n'est pas judicieux de les traiter exclusivement comme des moyens dénués de prétentions morales car en définitive, on ne peut connaître leurs finalités propres et complexes. Il faut donc leur accorder une valeur en tant qu'entité naturelle, au même titre que nous, humains. On passe de la position kantienne anthropocentrique à une position biocentrique, à savoir que l'homme n'est plus le seul être digne de considération morale ; il n'est plus le seul à bénéficier d'une valeur intrinsèque. A présent, dans cette théorie, « tout individu vivant est, à égalité avec tout autre, digne de considération morale¹⁰³ ». La proposition éthique biocentrique est une proposition déontologique, qui reprend les principes d'une morale kantienne en ajustant la variable de la personne morale humaine libre et dotée de raison pratique en l'étendant à l'ensemble du vivant possédant des finalités propres intrinsèques. Est finalement moral quelqu'un qui respecte le principe moral de la finalité propre de chaque être vivant.

Naturellement, cette éthique trouve un écho parmi les défenseurs du respect de la nature. En fait, on développe une attention morale particulière envers tout ce qui nous entoure, ce qui permet de mieux comprendre les desseins naturels des espèces évoluant autour de nous, et également de devoir se justifier compte tenu de leur utilisation comme moyens pour certaines pratiques.

A cet égard, cette position se heurte quelque peu à la nécessité de devoir utiliser certaines espèces comme des moyens pour notre alimentation (y compris végétales). De plus, on peut s'interroger sur la pertinence de l'adoption d'un tel modèle d'un point de

¹⁰² Par exemple, en 1989, Callicott publie un ouvrage majeur sur l'éthique environnementale biocentrique. Cf. Callicott, J-B., *In Defense of the Land Ethic : Essays in Environmental Philosophy*, State University of New York Press, Albany, 1989.

¹⁰³ Larrère, C., « Les éthiques environnementales », in *Natures Sciences Sociétés*, vol.18, n°4, 2010, pp. 405-413, p. 407.

vue pratique. Puisqu'en effet, si l'on accorde un statut égal à toutes les espèces, en terme moral, alors sur quelles bases pourrions-nous décider de protéger une espèce plutôt qu'une autre. En d'autres termes, comment mettre en place une politique de protection de la nature, alors que cette dernière se voudrait nécessairement une priorisation de certaines choses par rapport à d'autres ?

Par ailleurs, une objection assez évidente que l'on pourrait conjecturer face à cette position éthique biocentrique peut se retrouver dans cette hiérarchisation. En effet, il s'agit de dire que si nous n'établissons pas de degrés de différences entre les différentes espèces car elles auraient toutes leurs propres finalités, alors nous devrions logiquement respecter un moustique tigre aussi dignement qu'un éléphant. Au regard de la position déontologique, tous les individus de ces deux espèces sont dignes de considération morale car ils possèdent les caractéristiques d'être vivant et qu'ils établissent leur propre finalité (même si elle nous est inconnue). Or il y a ici une formulation qui sort de l'évidence. Pourquoi voudrions-nous protéger un moustique tigre, au même titre qu'un éléphant, alors que celui-ci est capable de propager certaines maladies qui peuvent entraîner des conséquences néfastes sur les organismes d'autres êtres vivants (y compris le nôtre) ?

De même, l'on pourrait certainement objecter aux adeptes du biocentrisme que les bactéries nocives sont également des êtres vivants. Or, dans une position extrême de l'éthique biocentrique déontologique, une intervention médicale pour chasser une bactérie nocive pour notre santé ne saurait être tolérée en dépit de la protection de chaque individu vivant.

De toute évidence, cette version extrême de l'argument, assez contre intuitive et même dangereuse sur certains points, est nuancée par la remarque de la justification. En fait, « reconnaître une valeur intrinsèque à chaque entité vivante, c'est admettre qu'elle existe d'une façon telle que l'on ne peut en disposer de façon arbitraire¹⁰⁴ ». Cette remarque rend nécessaire la justification de l'utilisation d'organismes vivants comme des moyens. Cela ne veut pas dire que l'on ne pourrait plus interférer dans la faune et la flore, mais que nous devrions motiver nos intentions et nos objectifs par des arguments cohérents qui tendent à respecter la déontologie éthique de base : le principe de la dignité de l'individu vivant.

Pareillement pour le concept de lieu, l'éthique biocentrique nous invite à réfléchir sur les justifications que nous allons donner pour tel ou tel projet d'aménagement qui

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 407.

pourrait impacter la vie d'une espèce en particulier. Elle invite à se poser des questions du type : est-ce que cet aménagement constitue un danger pour la survie de cette espèce ? Est-ce qu'il garantit une juste répartition entre l'espace occupé par les hommes et celui occupé par les autres êtres vivants ? Ou encore est-ce que le bien-être de l'espèce est préservé dans ce type d'aménagement ?

En définitive, la justification devrait être amenée à changer de paradigme. Actuellement, lorsque nous voulons intervenir dans la nature en dépit de la faune et de la flore, nous le justifions par le bénéfice que ces activités pourront rapporter à l'espèce humaine. Les protecteurs de la nature doivent alors démontrer qu'à l'inverse, ces interventions pourraient avoir plus de coûts que de bénéfices pour l'espèce humaine. Un bon exemple de cette méthode d'argumentation se retrouve dans le cas de la défense du lobbying pour l'interdiction des pesticides¹⁰⁵. Ces derniers argumentent en effet que le coût de l'utilisation des pesticides sur la santé humaine et sur nos modes de fonctionnement organisationnels est plus élevé que les bénéfices économiques que nous pourrions en tirer. Cet argument est le premier mis en avant car il impacte directement des secteurs d'activité humaine (comme la santé). Pourtant, il existe un tas d'autres arguments concernant les facteurs environnementaux et écologiques tout aussi pertinents. Mais l'idée reste la même, montrer que tous ces facteurs environnementaux sont en définitive plus coûteux pour l'espèce humaine, et qu'il vaudrait donc mieux limiter nos interventions.

Toutefois, le changement de paradigme voudrait que l'on passe de cette méthode argumentative à une méthode déontologique, dans laquelle on n'apporterait pas la preuve au vu des conséquences de la balance coûts et bénéfices pour les activités humaines, mais dans laquelle les preuves devraient être soumises en amont d'un éventuel projet d'intervention dans les milieux naturels. En clair, il s'agirait de déterminer en quoi l'intervention humaine pourrait être si pertinente pour que l'on puisse sacrifier les valeurs intrinsèques des êtres vivants qui peuplent cet écosystème. On ne réfléchirait plus après coup, mais avant même d'avoir commencé l'aménagement. De plus, on élargirait la recevabilité des preuves non plus seulement en termes de bénéfices et de risques pour les sociétés humaines, mais également en prenant en considération les vies biologiques des êtres vivants concernés. Par exemple, une intervention humaine dans une forêt de sapins pour l'abattage d'arbres pourrait être motivée par le fait que pour les activités humaines, les ressources en bois sont nécessaires. Toutefois, la perspective biocentrique nous

¹⁰⁵ On fait référence à PAN (Pesticide Action Network) Europe, un groupe spécialisé sur la question des pesticides qui engage des recours juridiques et participe aux consultations européennes pour demander le retrait des pesticides jugés dangereux pour la santé et pour l'environnement.

impose de justifier également l'intervention eu égard aux différentes espèces peuplant la forêt. On pourrait alors évoquer la présence d'un champignon nocif, qui se propagerait sur plusieurs troncs à la fois, et qui nécessiterait une intervention, sans quoi les arbres finiraient tout de même par mourir. En connaissance de cause, nous devrions quand même apporter la preuve que les espèces animales (sangliers, écureuils, etc.) pourront trouver suffisamment de refuges dans des espaces auxiliaires à la parcelle qui sera défrichée. Il faudra également se demander s'il n'est pas intéressant de laisser des souches d'arbres morts pour la biodiversité de plus petite échelle. En clair, l'intervention ne pourrait être créditée que si et seulement si elle respecte l'ensemble des organismes qui habitent le lieu concerné.

Cependant, même si cette éthique semble convaincante sur le papier, on pourrait également lui objecter une deuxième remarque. Elle ne prendrait en considération, du fait de sa définition, uniquement les organismes biologiques pris de manière individuelle. Si, dans le paragraphe précédent, nous avons déjà utilisé le mot espèce, à la place d'individus, ce que nous avons pointé implicitement une limite du système biocentrique concernant la gestion des espaces naturels. Il est pratiquement impossible, de répondre de manière individuelle, en fonction des besoins et finalités de chaque être vivant faisant partie d'une espèce, aux problématiques de gestion écologique des espaces. Nous devons essentialiser l'espèce, dans une certaine mesure, quitte à perdre en degré de précision. Là où l'éthique biocentrique se concentre sur une méthode déontologique propre aux individus, dans une logique de séparation de chaque entité, pour lui accorder un statut moral, le volet relationnel, et le volet pratique font défaut à cette proposition.

Du point de vue de la philosophie des lieux, l'éthique biocentrique s'avère également insuffisante. En effet, un lieu, bien que constitué d'organismes individuels, n'est à proprement parler pas vivant. Il s'ensuit que l'éthique biocentrique ne peut pas se mesurer à l'entité du lieu, ou du moins que partiellement, en tant que par extension, protéger un organisme vivant pourrait vouloir dire protéger également les conditions de son existence, et donc le lieu dans lequel l'organisme évolue. Toutefois, ces aspects relationnels manquent dans la théorie biocentrique qui ne se concentre que sur une forme de principisme. Nous l'avons vu dans le cadre de l'intervention humaine sur un arbre concret, l'éthique biocentrique de l'interdiction de l'intervention sous couvert de la vitalité se bute bien vite aux impératifs écologiques, relationnels et anthropologiques.

Enfin, l'éthique biocentrique peut être discutée sur certains autres points, comme sur l'attribution du critère de moralité. Dans ces cas précis, on peut être sceptique quant

à assurer qu'il existe une véritable finalité dans l'œuvre des comportements des organismes rudimentaires. Peut-être qu'en définitive, les espèces les plus rudimentaires se contentent simplement de réagir à certaines propriétés physico-chimiques complexes de leur environnement. De cette manière, peuvent-ils déterminer un critère de considération morale exclusivement à partir de déterminismes physiques ? La question de la frontière entre ce qui est considérable moralement de ce qui ne l'est pas demeure pour le moment floue. Face à ce questionnement, examinons quelles peuvent être les autres perspectives pour établir une éthique de l'environnement, et par extension du lieu¹⁰⁶.

3. L'éco-centrisme comme proposition éthique

Face aux faiblesses de l'argument biocentrique concernant l'éthique environnementale, on peut déplacer le curseur de la considération morale de l'individu jusqu'à l'espèce, et plus généralement jusqu'au milieu dans lequel évoluent ces individus spécifiques. Ce qui importe dans l'éthique écocentrique, c'est comme son nom l'indique, l'éco (du grec oikos, signifiant étymologiquement la maison), soit la maison. Ce terme renvoie directement à l'imaginaire d'un lieu que l'on habite. On comprend d'emblée la nécessité d'associer un questionnement autour de la place du lieu dans la société avec cette éthique qui va mettre l'emphasis sur une des dimensions du lieu : l'habitat, la maison, ou si l'on veut, de manière plus générale, l'environnement.

La considération morale va d'abord porter sur le rapport de l'homme avec son milieu ; à savoir son aptitude à évoluer de manière dépendante de la nature. La théorie part de ce postulat : à savoir que l'homme, en tant qu'il construit des sociétés et des civilisations, ne peut se séparer de la nature. Alors que, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédant, la tradition philosophique classique a souvent tenté de séparer le domaine de la nature de celui de la culture, l'idée est ici de renouer les deux pôles. Cette idée peut permettre de créer un lien de complémentarité entre la nature, comprise comme l'ensemble du monde biophysique dans lequel nous vivons, et la culture qui est inhérente à l'activité des sociétés humaines.

L'objet de l'éthique écocentrique est justement de remettre au centre cette relation de complémentarité entre la nature et la culture. Philosophiquement parlant, on ne veut pas reprendre les bases d'une quelconque éthique traditionnelle, qu'elle soit déontologiste ou utilitariste, pour la simple et bonne raison que ces dernières ont toujours pris comme

¹⁰⁶ Pour l'ensemble des arguments envers les différentes éthiques, on se réfère à l'ouvrage suivant. Hess G., *Les éthiques de la nature. Ethique et philosophie morale*, PUF, Paris, 2013.

valeur de référence la volonté morale de l'individu appartenant à l'espèce humaine. De même, l'éthique biocentrique n'est en fait qu'un prolongement de cette approche individualiste, mais appliquée à l'ensemble des individualités des êtres vivants. Le projet, ici, est tout autre. Il s'agit d'intégrer une vision globale, qui inclut à la fois le sujet moral, l'individu, quel qu'il soit, mais aussi son interaction avec sa propre espèce, avec les autres espèces, avec son milieu (vivant et non-vivant). L'entité moralisable est élargie, même aux entités non-vivante. On pourrait conjecturer qu'une action est morale à partir du moment où elle s'inscrit dans une conception du bien particulière qui profite à toute la communauté (vivante et non vivante) selon une vision holiste et sensible aux fonctionnements de la nature (comprise à présent comme un tout ordonné et peuplé d'interactions).

La grande idée, que soutenait déjà Aldo Léopold dans son œuvre *Land Ethic*¹⁰⁷, est de dire que l'être humain se retrouve comme un membre de la communauté du biotope plutôt que comme son régisseur. Le lieu trouve ici toute son importance en tant qu'il devient le cadre dans lequel s'expriment les relations entre les composantes du vivant. Un lieu revêt ainsi une importance morale du fait de son fonctionnement écologique, de son histoire et des relations qu'il abrite.

On comprend aisément pourquoi l'adoption d'une telle forme éthique dans les pratiques et dans les comportements serait bénéfique pour adapter au mieux nos sociétés aux changements climatiques. Car en face d'une problématique qui est multiple et qui s'adresse à divers niveaux de compétences, l'éthique écocentrique propose une réponse multiple et également unifiante. Multiple dans le sens où les potentialités et les écosystèmes sont différents partout, et qu'il convient donc d'adapter nos mesures à ces particularités ; et unifiante car elle se base sur le même fondement qui consiste à prendre comme balise la valeur fondamentale de l'écosystème en tant qu'il permet à un tout de se déployer.

Ainsi, si l'éthique biocentrique était adoptée au niveau des fondements de ce que doit être l'aménagement territorial, on ne prendrait plus uniquement en considération les besoins économiques et fonctionnels, mais on prendra également en considération les besoins écologiques pour la préservation d'écosystèmes. Ainsi, il ne serait pas rare de voir des cas où l'on essaie de redonner à la nature son aspect neutre de toute présence humaine (comme c'est déjà actuellement le cas dans certaines forêts d'Europe). On

¹⁰⁷ Leopold, A., *A Sand County Almanac and Sketches Here and There*, Oxford University Press, New York, 1949.

utiliserait une grille de lecture élargie qui prendrait en compte la continuité des aménagements avec leurs habitats, le cycle de l'eau, la résilience des écosystèmes, les sols, etc.

L'écocentrisme est ainsi bel et bien un outil qui permet un changement de perspective sur le lieu. Il peut servir de modérateur et de finalité pour accompagner les décisions de nos sociétés. Nous le voyons, au même titre que le retour au commun et que les essais de résistances multiples aux projets d'accaparations destructeurs, comme un levier qui permet d'organiser une résistance et d'enfin enclencher cette dynamique de changement dont nous avons tous besoins.

Conclusion. Oser le changement de paradigme, de la prise de conscience à l'action.

Après nous être penchés sur la manière philosophique de dire le lieu, nous avons pu en conclure que celui-ci était une unité pertinente pour catégoriser le réel, dans un contexte sociétal de crise qui manque parfois de repères. Tout comme son antagoniste, le non-lieu, il est approprié pour parler de réalités géographiques, anthropologiques et sociologiques qui se manifestent à travers différents phénomènes de société.

Nous avons ensuite parcouru une multitude de lieux dans ce monde, qui portent chacun la marque de l'Homme. Si notre voyage a fait autant de détours, c'est que chacun des lieux singuliers que nous avons parcourus possède un caractère bien spécifique qui lui permet de mettre en lumière les rapports qu'entretient l'Homme moderne avec son environnement. Soit il le considère comme une large étendue dénuée de sens, et possédant uniquement des qualités naturelles que l'on peut extraire sous la forme de ressources, soit il le considère simplement comme un élément de décor, inerte et inexpressif. Dans les deux cas, l'Homme passe à côté d'une marque constitutive de son existence au monde : à savoir sa situation topographique.

Ce phénomène qui occulte nos rapports avec les lieux, permet dans le même temps de laisser libre cours à notre utilisation de ces derniers comme des vastes espaces inorganiques que nous devrions régir et utiliser en vertu de nos activités économiques.

Cette situation nous a conduits, dans un bon nombre de cas, à détruire notre environnement et à poser les bases de plusieurs crises qui dépassent les lieux dans lesquels elles se manifestent. Chacun des exemples que nous avons parcourus peut ainsi être perçu comme un stigmate de la mauvaise adéquation qu'il y a entre les écosystèmes et notre manière d'en faire partie.

L'enjeu est de s'approprier et de soigner ces stigmates, car les écosystèmes sont comme un ensemble corporel dont la lésion d'une seule partie peut entraîner la gangrène de tout le reste. S'approprier ces questions est la première étape qui devrait être réalisée. Le travail d'information, de sensibilisation et de croisement des phénomènes est ici très important. Il ne s'agit pas de seulement relayer des actualités liées aux changements climatiques, de relayer la fonte d'un glacier en particulier, ou de la disparition de

centaines de milliers d'hectares de forêts, mais bien d'utiliser ces événements comme des manifestations d'un phénomène bien plus large ; en faisant notamment comprendre aux gens derrière une télévision où derrière un journal papier comment est-ce que ces événements les impactent directement ?

D'une part, l'effort doit être fourni de manière individuelle. Chacun devrait pouvoir se rendre compte de la gravité des événements que nous vivons. Cependant, l'on constate également que les priorités sociétales sont tournées vers d'autres choses que vers le réchauffement climatique. Même si les individus sont majoritairement au courant de ce qu'ils se passent avec le réchauffement climatique, ils ne perçoivent pas pour autant la nécessité d'agir pour le contrer. Ce phénomène peut s'expliquer par un tas de raisons que nous n'évoquons pas ici, mais il met le doigt sur quelque chose de fondamental ; à savoir notre incapacité à nous projeter et à nous préparer à un futur qui puisse plus que probablement ne pas ressembler au monde tel que l'on connaît.

Alors qu'attendre des individus ? Généralement, une prise de conscience plus profonde s'opère lorsque ceux-ci sont directement confrontés aux effets de la crise climatique. Par exemple, les populations vulnérables qui sont en proie aux flammes ravageant les forêts l'été, ou encore les personnes victimes des inondations, ou bien encore les personnes qui assistent à l'effondrement de certains glaciers.

Plus le contact est proche entre l'événement associé à une cause du réchauffement climatique et les individus, plus la prise de conscience qui s'opère est grande. A partir de la catastrophe, et plus précisément du lieu de la catastrophe - et c'est déjà un des caractères que nous avons souligné dans le premier chapitre - le potentiel de réaction est beaucoup plus important que chez des personnes n'ayant pas ou peu été impactées par un événement catastrophique extrême.

Ce caractère événementiel permet généralement de sortir l'individu de sa bulle individuelle. A ce moment précis, il comprend qu'il fait partie d'un tout car il reconnaît la détresse de son voisin qui se mêle à celle qu'il ressent. Les deux individualités se joignent pour affronter la crise qu'ils connaissent ensemble, et forment une ambition commune à partir de leurs individualités. Dans une société marquée plus que jamais par la volonté d'hyper-individualisation, retrouver son altérité à travers la catastrophe est déjà un signe optimiste que l'on peut espérer des citoyens qu'ils coopèrent.

Cette faculté de coopération s'accompagne généralement d'une plus grande importance accordée aux lieux qui nous entourent. Lors d'un incendie, on se rend

facilement compte des blessures que ce dernier laisse à la faune et à la flore qui nous entoure, et l'on est facilement attristé de voir que tout ce que l'on connaissait a été réduit en cendres. A partir de là, on se rend plus facilement compte de la beauté des paysages qui ont été préservés, et de l'importance des rôles écosystémiques que chaque lieu fournit pour l'entière du vivant.

L'aspect événementiel doit servir à remettre en question nos manières de percevoir les choses qui nous entourent. Peut-être que la catastrophe aura nourri une volonté de faire remonter plus haut les problèmes qui nous concernent, d'adopter des postures éthiques différentes ou d'accorder plus de priorités à ce qui avant était renié.

L'idéal serait que l'évènement catastrophique ne constitue plus une nécessité à l'action, mais que cette dernière puisse s'effectuer spontanément, y compris dans les territoires qui n'auraient pas été touchés par un évènement catastrophique. A ce niveau, notre avantage est que les moyens de communication dont nous disposons aujourd'hui permettent de relayer les catastrophes ; ce qui peut déclencher chez certains de véritables prises de conscience.

Quoiqu'il en soit, l'effort individuel doit se joindre à l'effort structurel. Nos structures politiques, sociales et économiques ne peuvent plus faire fi des multiples catastrophes qui se produisent sur leurs propres territoires. Plus le temps passe, et plus elles sont mises devant le fait accompli de l'augmentation de la gravité des conséquences du réchauffement climatique.

Les structures devront apporter tôt ou tard une réponse à la tension fondamentale qui existe entre les objectifs du système actuel et les objectifs climatiques. Nos décisions doivent être prises en connaissance des nombreuses limites planétaires qui existent, et doivent impérativement se détacher des anciens idéaux capitalistes ; comme celui de la croissance économique ; « Prôner une croissance infinie dans un monde fini relève littéralement de l'irrationalité la plus grossière »¹⁰⁸.

En ce sens, nous avons voulu montrer l'importance des approches interdisciplinaires pour espérer trouver des manières complémentaires de réfléchir sur une question donnée. L'aménagement territorial devient idéalement, dans le sens que nous lui prêtons, un processus de réappropriation collective du lieu ; un espace

¹⁰⁸ Barrau, A., « "Nous sommes en demeure de reconstruire la grammaire du réel" », Entretien par Diacritik, in *Diacritik*, 20 mai 2019, (En ligne), URL : <https://diacritik.com/2019/05/20/aurelien-barrau-nous-sommes-en-demeure-de-reconstruire-la-grammaire-du-reel-le-grand-entretien/>

d'organisation démocratique, structuré par l'éthique et utile à la société pour réfléchir sur son rapport organique entre ses propres activités et le reste des composantes du vivant. Dans cette équation, le lieu demeure l'endroit de la rencontre et du déploiement de ces questionnements. Il est à la fois l'héritage et à la fois l'héritier. La territorialisation de la contestation à partir du concept de lieu permet de sortir de cette impuissance que l'on a à agir lorsque l'on parle de problèmes abstraits et lointains comme celui du réchauffement climatique. S'engager dans des territoires particuliers et les investir différemment (habiter dans une forêt, réinvestir d'anciennes fermes, laisser libre cours aux rivières, etc.) permet de se reconnecter avec une part de son être, surtout quand il s'agit d'un lieu qui évoque une symbolique importante.

Bien que nous ayons développé, au cours de notre travail, une approche qui s'emploie à faire du lieu un vecteur d'unité pour l'action au niveau local, il ne faut pas oublier qu'il garde une dimension universalisable. En effet, toutes les manières de se réapproprier localement les lieux doivent être mises au service des mêmes intérêts globaux de lutte contre le phénomène climatique. C'est pourquoi le passage par l'éthique pouvait également redynamiser la vocation universelle du concept de lieu. Puisque le lieu, c'est aussi celui que nous habitons tous, la planète Terre, des confins de la Sibérie aux mégapoles de l'est américain, et du désert du Namib jusqu'aux forêts tropicales d'Amazonie.

La nécessité de résoudre le problème au niveau universel ne doit pas être un frein à l'action locale. Les deux dimensions sont complémentaires. Si l'on agit sur le local, les répercussions de nos actions découleront également sur l'universel. Par exemple, si je me mets à produire, grâce à un potager partagé, les fruits et légumes que je consomme, je n'ai plus besoin de les faire importer et de les acheter en grande surface. La demande baissera et poussera les gérants à revoir leur offre. L'exemple est isolé, mais si de plus en plus de situations analogues se créent simultanément un peu partout, dans des lieux spécifiques, c'est toute l'organicité du système qui basculera progressivement.

D'un côté l'effort d'appropriation individuelle, et de l'autre le changement de paradigme. Comme les deux faces d'une même pièce, ils doivent mener nos sociétés vers la résilience. Il faut maintenant poursuivre ces cheminements dans l'ensemble des domaines pratiques. Accompagner la transition est une démarche nécessaire, et l'effort réflexif que nous avons mené ici devrait s'immiscer progressivement dans les inconscients collectifs. Nous en convenons, ce n'est pas la une tâche facile. Mais il faudra bien y parvenir. Nous ne pouvons plus continuer à occulter les réalités qui nous font face.

Ainsi, nous espérons clôturer ce travail en apportant une lueur d'espoir. Nous voulons croire au pouvoir qu'ont les sociétés humaines de s'adapter et de développer de la résilience. « Apprendre de nouvelles façons d'habiter la Terre est notre plus grand défi¹⁰⁹ ».

¹⁰⁹ El-Khoury, J., *Ville et climat : face aux nouveaux défis, besoin d'une nouvelle approche de l'aménagement*, Office de consultation publique de Montréal, 2018, citant Bruno Latour (2018).

Bibliographie

Ouvrages et articles cités

- Augé, M., « Retour sur les « non-lieux » Les transformations du paysage urbain », in *Communications*, vol. 87, n°2, 2010.
- Augé, M., *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Seuil, Paris, 1992.
- Azouz, B., et Reynald R., *Du bon usage de la distance chez les sauvageons*, Seuil, Paris, 1999.
- Barrau, A., « Nous sommes en demeure de reconstruire la grammaire du réel », Entretien par Diacritik, in Diacritik, 20 mai 2019, (en ligne), URL : <https://diacritik.com/2019/05/20/aurelien-barrau-nous-sommes-en-demeure-de-reconstruire-la-grammaire-du-reel-le-grand-entretien/>
- Baschet, J., « Quels futurs pour l'utopie ? Remarques à partir de la rébellion zapatiste. » in *Cahiers philosophiques*, vol. 167, n°4, 2021, pp. 9-25.
- Béchet, B., Le Bissonnais, Y., Ruas, A. (dir.), *Sols artificialisés et processus d'artificialisation des sols : déterminants, impacts et leviers d'action*, Éditions Quæ, Versailles, 2019.
- Bednik, A., *Extractivisme. Exploitation industrielle de la nature : logiques, conséquences, résistances*, Le passager clandestin, Paris, 2016.
- Bednik, A., « La grande frontière », in *Écologie & Politique*, vol. 59, n°2, 2019, pp. 29-40.
- Berque, A., *Ecumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Belin, Paris, 2015.
- Bieker, G., *A Global Comparison of the Life-Cycle Greenhouse Gas Emissions of Combustion Engine and Electric Passenger Cars*, International Council on Clean Transportation (ICCT), Washington DC, 2021.
- Bloch, E., *Le principe espérance*, t.1, Gallimard, Paris, 1976, pp. 174-179.
- Brochot, A. et De La Soudière, M., « Pourquoi le lieu ? », in *Communications*, vol. 87, n°2, 2010, pp. 5-16.
- Callicott, J-B., *In Defense of the Land Ethic: Essays in Environmental Philosophy*, State University of New York Press, Albany, 1989.
- Canguilhem, G., *La connaissance de la vie*, Vrin, Paris, 1992.
- Castree, N., « Neoliberalising Nature: The Logics of Deregulation and Reregulation », in *Environment and Planning*, vol. 40, n°1, 2008, pp. 131–152.
- Cauchies, J-M. Horge, V., Rousman, C., et Simon, S., (dir.), *Histoire de la ville de Mons. Tome 1 : Politique, militaire, aménagement du territoire*, Racine, Bruxelles, 2024.
- Cauquelin, A., *Le site et le paysage*, PUF, Paris, 2013.

- Certeau, M. de, *L'invention du quotidien*, Gallimard, Paris, 1990.
- Chastko, P-A., *Developing Alberta's Oil Sands: From Karl Clark to Kyoto*, University of Calgary Press, Calgary, 2004.
- Cooley, H., Gleick, P. H., & Abraham, S., *Urban and Agricultural Water Use in California, 1960–2015.*, CA Pacific Institute, Oakland, 2020.
- Dardot, P. et Laval, C., *La nouvelle raison du monde : Essai sur la société néolibérale*, La Découverte, Paris, 2010.
- Dardot, P. et Laval, C., *Commun : Essai sur la révolution au XXI^e siècle*, La Découverte, Paris, 2015.
- Harvey, D., *The New Imperialism*, Oxford University Press, Oxford, 2003.
- Helmer, E., *Ici et là. Une philosophie des lieux*, Verdier, Lagrasse, 2019.
- Helmer, E., « Philosophie et géographie : lieu de la pensée et pensée du lieu en Grèce ancienne », in *Dialogues d'histoire ancienne*, vol. 47, n°2, 2021, pp. 91-112.
- Hess G., *Les éthiques de la nature. Ethique et philosophie morale*, PUF, Paris, 2013.
- Huseman, J. et Short, D., « A slow industrial genocide; tar sands and the indigenous peoples of northern Alberta », in *The international Journal of Human Rights*, vol. 16, n°1, 2012, pp. 216-237.
- Huwé, M., Mengal, F. et Liénaux, F., *Histoire et petite histoire de La Louvière : des origines jusqu'à la fusion des communes (31 décembre 1976)*, 2 vol, Huwé, M. (ed.), La Louvière, 1984.
- Jackson, K-T., *Crabgrass Frontier: The Suburbanization of the United States*, Oxford University Press, New York, 1985.
- Kelly, E-N., et al., « Oil sands development contributes polycyclic aromatic compounds to the Athabasca River and its tributaries », in *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 107, n°37, pp. 16178–16183.
- Labinal, G., *Géographies : Épistémologie et histoire des savoirs sur l'espace*, Armand Colin, Paris, 2019, pp. 63-67.
- Larrère, C., « Les éthiques environnementales », in *Natures Sciences Sociétés*, vol. 18, n°4, 2010, pp. 405-413.
- Leopold, A., *A Sand County Almanac and Sketches Here and There*, Oxford University Press, New York, 1949.
- Lévy, P., *Qu'est-ce que le virtuel ?*, La Découverte, Paris, 1995.
- Loraux, N., *Les Expériences de Tirésias. Le féminin et l'homme grec*, Gallimard, Paris, 1990.
- Luna Nemecio, J., « Conflictos socioambientales por la defensa del agua en México, Un meta-análisis cartográfico conceptual », in *Revista Universidad y Sociedad*, vol. 13, n°4, 2021, pp. 398-412.
- Magnin, F., Ravanel, L., Bodin, X., et al., « Main results of permafrost monitoring in the French Alps through the PermaFrance network over the period 2010–2022. », in *Permafrost and Periglacial Processes*, vol. 35, n°1, pp. 3-23.

- Marchal, H. et Stébé, J.-M., *La France périurbaine*, Presses Universitaires de France, 2021.
- Maumi, C., *Frank Lloyd Wright. Broadacre city, la nouvelle frontière*, Editions de la Villette, Paris, 2015.
- Meadows, D-H., et al., *Halte à la croissance ? Rapport sur les limites de la croissance*, Fayard, Paris, 1972.
- Meadows, D-H., *Thinking in Systems: A Primer*, Chelsea Green Publishing, White River Junction, 2008.
- Morandi, C., *Milan: The Great Urban Transformation*, Marsilio, Venezia, 2007.
- Ortega-Gaucin, D., « Hydrological drought characterization in the Rio Grande basin, Mexico », in *Revista Terra Latinoamericana*, vol. 31, n°3, 2013, pp. 167-180.
- Paulet, J-P., *Manuel de géographie urbaine*, Armand Colin, Paris, 2009.
- Raffestin, C., « Théorie du réel et géographicit  », in *Espace et Temps*, n°40-41, 1989, pp. 26-31.
- Reghezza-Zitt, M., *La France dans ses territoires*, Armand Colin, Paris, 2024.
- Ritchie, H. « Global inequalities in CO₂ emissions », in OurWorldinData, 2023, (en ligne), URL: <https://archive.ourworldindata.org/20260812-120134/inequality-co2.html>
- Rockstr m, J. et al., « A safe operating space for humanity », in *Nature*, n°461, 2009, pp. 472-475.
- Rousseau, F., *14-18, penser le patriotisme*, Gallimard, Paris, 2018.
- Routley, R., « Is There a Need for a New, an Environmental Ethic? », in *Proceedings of the XVth World Congress of Philosophy*, vol. 1, Sophia Press, 1973, pp. 205–210.
- Sainteny, G. « L' talement urbain » in *Annales des Mines*, S rie « Responsabilit  et environnement », vol. 49, n°1, 2008, pp. 7-16.
- Sarthou, J-P., et Chabert, A., « Le sol agricole, une ressource indispensable n glig e » in *Droit et ville*, vol. 84, n°2, 2017, pp. 49-63.
- Schmid, A.-F., et Mambrini-Doudet, M., « Le retour   l' thique, une  thique exp rimentale » in * pist mologie g n rique : Manuel pour les sciences futures*,  ditions Kim , 2019, Paris, pp. 185-188.
- Schmidt, J-C., Yackulic, C-B., et Kuhn, E. « The Colorado River Water Crisis: Its Origin and the Future », in *WIREs Water*, vol. 10, n°5, 2023, e1672, (en ligne), URL: <https://doi.org/10.1002/wat2.1672>
- Scott, R-R., *Removing Mountains: Extracting Nature and Identity in the Appalachian Coalfields*, University of Minnesota Press, Minneapolis, 2010.
- Sisto, N-P., Ram rez, A-I., Aguilar-Barajas, I., et Maga a-Rueda, V., « Climate threats, water supply vulnerability and the risk of a water crisis in the Monterrey Metropolitan Area (Northeastern Mexico) », in *Physics and Chemistry of the Earth*, vol. 91, n°2, 2016, pp. 2-9.
- Speight, J-G., *The Chemistry and Technology of Petroleum (6th ed.)*, CRC Press, Boca Raton, 2020.

- Subra, P., *Zones à défendre. De Sivens à Notre-Dame-des-Landes*, Editions de l'Aube, La Tour-d'Aigues, 2016.
- Swampa, M., « Néo-“développementisme” extractiviste, gouvernements et mouvements sociaux en Amérique latine », in *Problèmes d'Amérique latine*, n°81, 2011, pp. 101-127.
- Thoreau, H-D., *Walden, or Life in the Woods*, Ticknor and Fields, Boston, 1854.
- Vandamme, E. (dir.), *Enquête fédérale sur les déplacements domicile-travail*, SPF Mobilité et Transports, Bruxelles, 2023.
- Vanier, M., *Le pouvoir des territoires. Essai sur l'interterritorialité*, Anthropos, Paris, 2008.
- Vidal De La Blache, P., « Des caractères distinctifs de la géographie », in *Annales de géographie*, vol. 22, n°124, 1913, pp. 289-299.
- Virilo, P., *Vitesse et politique*, Galilée, Paris, 1977.
- White, L., Jr., « The Historical Roots of Our Ecologic Crisis », in *Science*, vol. 155, n°3767, 1967, pp. 1203-1207.

Textes institutionnels

- Alberta Government, *Oil Sands Facts and Statistics*, Government of Alberta, Edmonton, 2024.
- Environment and Climate Change Canada, *National Inventory Report 1990–2019: Greenhouse Gas Sources and Sinks in Canada*, Government of Canada, Ottawa, 2021.
- GIEC, *Climate Change 2023: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, GIEC, Geneva, 2023.
- MYRIA (Centre Fédéral Migration), « 70 ans d'immigration italienne... et plus », in *Myatics*, n°5, Bruxelles, septembre 2016.
- Organisation météorologique mondiale (OMM/WMO). *State of the Global Climate 2025*, World Meteorological Organization, Genève, 23 mars 2026.
- Programme des Nations unies pour l'environnement et International Resource Panel, *Global Resources Outlook 2024: Bend the Trend – Pathways to a Liveable Planet as Resource Use Spikes*, PNUE, Nairobi, 2024.
- Service Public de Wallonie, *Code du développement territorial (CoDT) : partie décrétable et partie réglementaire*, SPW Territoire, Namur, 2026.
- United States of America & Mexico, *Treaty Relating to the Utilization of Waters of the Colorado and Tijuana Rivers and of the Rio Grande from Fort Quitman, Texas, to the Gulf of Mexico*, United Nations Treaty Series, vol. 3, Washington, D.C., 3 février 1944, pp. 313-415.

